

*L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX  
THE INTERNATIONAL TROPICAL TIMBER ORGANISATION  
LA ORGANIZACION INTERNACIONAL DE LAS MADERAS TROPICALES*

**OIBT**

**ITTO**

**OIMT**

*ATELIER INTERNATIONAL DE FORMATION  
AUX STATISTIQUES SUR LES FORETS ET LE  
COMMERCE DES BOIS TROPICAUX  
ORGANISE PAR L'OIBT SOUS  
LE PARRAINAGE DU MINISTRE DE  
L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES*

**LIEU : ESIE DE BINGERVILLE  
DATE : DU 23/03/98 AU 10/04/98  
COTE D'IVOIRE**



**RAPPORT  
TECHNIQUE  
DE L'ANALYSE**

# SOMMAIRE

	PAGES
1- PRESENTATION DE L'ATELIER.....	3
1-1 INTRODUCTION.....	3
1 - 2 OBJECTIFS.....	3
2 - ORGANISATION.....	3
3 - PARTICIPANTS.....	4
4 - DEROULEMENT DE L'ATELIER.....	7
4-1 PROGRAMME.....	7
4-2 OUVERTURE DE L'ATELIER.....	11
4-3 ENSEIGNEMENTS.....	14
4-3-3-1 POLITIQUE ET DÉVELOPPEMENT FORESTIER EN CÔTE D'IVOIRE PAR MONSIEUR TIE BIE TRA IRIE VICTOR ; DGEF.....	15
4-3-3-2 PROCÉDURE DE FORMULATION DES PROJETS OIBT PAR YAMANI SORO ; DPIFR.....	25
4-3-3-3 UTILISATION DES STATISTIQUES FORESTIÈRES AU SEIN DU MINAGRA PAR MONSIEUR ACOUPO ; DSDI.....	27
4-3-3-4 DÉVELOPPEMENT ET CONTRAINTES DU SECTEUR INDUSTRIEL FORESTIER DE LA CÔTE D'IVOIRE PAR MONSIEUR FINOCCHIARO BRUNO ; PRÉSIDENT DU SPIB.....	29
4-3-3-5 RÔLE DES TRANSITAIRES DANS L'INFORMATION STATISTIQUE SUR LE BOIS ET LES PRODUITS DÉRIVÉS DU BOIS, PAR MONSIEUR GNASSOU ADOLPHE, CHARGÉ DES STATISTIQUES À LA SDV. 29	
4-3-3-6 RÔLE DE LA DIRECTION DES DOUANES DANS LA COLLECTE, LE TRAITEMENT ET LA DIFFUSION DES DONNÉES STATISTIQUES SUR LE COMMERCE DU BOIS ET DES PRODUITS DÉRIVÉS. PAR M. COULIBALY DOTENEME, DIRECTEUR DES STATISTIQUES DOUANIÈRES. ....	32
4-3-3-7 RÔLE DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES STATISTIQUES ET D'ECONOMIE APPLIQUÉE DANS LA FORMATION DES HOMMES ET L'UTILISATION DES OUTILS INFORMATIQUES ; PAR M. NSHIMYUMUREMYI ADALBERT, ECONOMISTE STATISTICIEN, CHARGÉ DE COURS ET CONSULTANT INTERNATIONAL.....	32
4-3-3-8 L'UTILISATION DES STATISTIQUES DANS LES PRÉVISIONS ECONOMIQUES PAR M. N'DRI KOUADIO, SOUS DIRECTEUR DES PRÉVISIONS ECONOMIQUES.....	38
4-3-3-9 RÔLE ET ACTIVITÉS DE LA SODEFOR ET LA GESTION DES STATISTIQUES FORESTIÈRES PAR M. OFFI KOFFI, SOUS DIRECTEUR DU REBOISEMENT (DOCUMENT SODEFOR). ....	43
4-3-3-10 TECHNIQUES D'ENQUÊTES AU NIVEAU DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES PAR MME ALICE KOUADIO ODOUNFA.....	73
4-3-4 ETUDE INFORMATIQUE WORD - EXCEL - ACCESS.....	78
4 - 4 SORTIES ET VISITES.....	78
4 - 5 RAPPORT DES PARTICIPANTS.....	80

4 -6 EVALUATION..... 202

4 -7 CLOTURE..... 203

5 - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS ..... 211

# **1- PRESENTATION DE L'ATELIER**

## **1-1 Introduction**

Le quatrième atelier de formation aux Statistiques sur les Forêts et le Commerce des Bois Tropicaux à l'attention des pays africains francophones membres de l'OIBT s'est tenu du 23 Mars au 10 Avril 1998 à l'Ecole Supérieure Interafricaine d'Electricité de Bingerville en Côte d'Ivoire.

Il a regroupé 18 participants de 6 pays dont :

- le Cameroun,
- le Togo,
- le Gabon,
- la République Démocratique du Congo,
- la République Centrafricaine,
- et la Côte d'Ivoire.

## **1 - 2 OBJECTIFS**

Les objectifs assignés à ce séminaire consistent à :

- mieux informer les responsables du secteur forestier des statistiques disponibles concernant les ressources forestières, le commerce et l'utilisation des produits forestiers ;
- fournir un répertoire détaillé des sources de données des produits forestiers, et des méthodes de collecte, d'analyse et de présentation utilisée pour les statistiques forestière ;
- améliorer le contenu, la précision, la collecte, le traitement et les méthodes de présentation et de transmission des statistiques forestières en formant du personnel dans ces domaines ;
- identifier les besoins du secteur forestier des pays en développement en matière d'information sur les ressources et le commerce des produits ligneux ;
- contribuer à une amélioration du flux de statistiques dans le domaine des forêts et des bois tropicaux parmi les pays producteurs membres et l'OIBT de la région.

## **2 - ORGANISATION**

L'organisation générale du séminaire a été confiée au Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales et particulièrement à un comité d'organisation présidé par le Directeur Général des Eaux et Forêts.

L'animation quant à elle a été l'œuvre d'un Consultant du GWV Consultant International Ltée, Longueuil, Québec en la personne de Monsieur François JULIEN.

### 3 - PARTICIPANTS

Dix-huit participants ont pris part à l'Atelier. Il s'agit de :

#### **CAMEROUN :**

1. M. Limi Elias Raymond  
Ingénieur des Eaux et Forêts  
Direction des Forêts  
Ministère de l'Environnement et des Forêts  
Yaoundé, Cameroun  
Fax : (237) 23 04 52
2. M. Amougou, Samuel Constance  
Contractuel d'Administration  
Direction des Forêts  
Ministère de l'Environnement et des Forêts  
Yaoundé, Cameroun  
Fax : (237) 23 55 47 / 22 69 09
3. Mme Zang Zang Ursule  
Contractuelle d'Administration  
Direction des Forêts  
Ministère de l'Environnement et des Forêts  
Yaoundé, Cameroun  
Fax : (237) 23 55 47 / 22 69 09

#### **REPUBLIQUE**

#### **CENTRAFRICAINE :**

1. M. Touzbe Robert  
Chef de Service de l'Informatique et des Statistiques  
Ministère de l'Environnement des Eaux, Forêts,  
Chasses et Pêches  
B.P. 830 Bangui - République Centrafricaine  
Tel : (236) 61 41 10/55 53  
Fax : (236) 61 57 41
2. M. Dimanche Luc  
Directeur des Forêts  
Ministère de l'Environnement des eaux, Forêts,  
Chasses et Pêches  
B.P. 830 Bangui - République Centrafricaine  
Tel : (236) 61 41 10/55 53  
Fax : (236) 61 57 41
3. M. Nambaï Rubens  
Directeur des Etudes et de la Coordination  
Ministère de l'Environnement des eaux, Forêts,  
Chasses et Pêches  
B.P. 830 Bangui - République Centrafricaine  
Tel : (236) 61 41 10/55 53  
Fax : (236) 61 57 41

## **TOGO :**

1. M. Amah Dadja Sondoudema  
Ingénieur des Travaux des eaux et Forêts, Principal  
de 2<sup>ème</sup> échelon - Ministère de l'Environnement et de la  
Production Forestière  
B.P. 3114 Lomé, Togo  
Tel : (228) 21 52 85/21 40 07  
Fax : (228) 21 89 27
2. M. Ajavon Ayayi Dola A.  
Ingénieur Adjoint des Eaux et Forêts de 1<sup>ère</sup> classe 3<sup>ème</sup>  
échelon - Ministère de l'Environnement et de la Production  
Forestière  
B.P. 3114 Lomé, Togo  
Tel : (228) 21 52 85/21 40 07  
Fax : (228) 21 89 27
3. M. Anippah Ayawo  
Ingénieur Adjoint des Eaux et Forêts de 2<sup>ème</sup> classe 2<sup>ème</sup>  
échelon - Ministère de l'Environnement et de la Production  
Forestière  
B.P. 3114 Lomé, Togo  
Tel : (228) 21 52 85/21 40 07  
Fax : (228) 21 89 27

## **REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

1. M. Tunguni Dia Mansoni  
Ministère de l'Environnement, Conservation de la  
Nature et Tourisme - Secrétariat Général à  
l'Environnement et Conservation de la Nature  
35 Rue Pumbu Kinshasa/Gombe  
Commune de la Gombe, B.P. 10.120 Kin I  
Tel : (243-12) 33 459  
Fax : (243-12) 33 549 E - mail : Spiaf Cic. Cd
2. Mme Mwamba Kyungu  
Ministère de l'Environnement, Conservation de la  
Nature et Tourisme - Secrétariat général à l'Environnement  
et Conservation de la Nature  
15, Av. Papa Ileo  
Commune de la Gombe, B.P. 12.348 Kin I  
Tel : (243-12) 33 549  
Fax : (243-88) 33 549 E - mail : Spiaf Cic.cd
3. M. Ilanga Lofonga  
Ministère de l'Environnement, Conservation de la  
Nature et Tourisme - Secrétariat Général à  
l'Environnement et Conservation de la Nature  
15. Av. papa Ileo Commune de la Gombe  
Tel : (243-12) 33 549  
Fax : (243-12) 33 549  
Commune de la Gombe E-mail : Spiaf Cic.cd  
Tel (Habitation) : 83.195 Tel (Bureau) : 34.390

## **COTE D'IVOIRE :**

1. M. Ynsa Traoré  
Direction de la production et des Industries Forestière  
et du Reboisement (DPIFR)  
Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales  
B.P V 94 Abidjan - Côte d'ivoire  
Tel : (225) 22-81-09  
Fax : (225) 21-80-82
2. M. Goli Kouakou Bruno  
Chef du Bureau Statistique  
Direction des Statistiques, de la Documentation et de  
l'Informatique (DSDI)  
B.P V 82 Abidjan - Côte d'ivoire  
Tel : (225) 21-08-33  
Fax : (225) 21-46-18
3. M. Ahimin Adjé Olivier  
Ingénieur des Eaux et Forêts  
Chef du Service Aménagement  
Société de Développement des Forêts ( SODEFOR )  
01 BP 3770 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire  
Tel : 44 46 16 - 44 36 02

## **GABON :**

1. M. Ella Obiang Dominique  
Ingénieur des Eaux et Forêts  
Ministère des eaux et Forêts et du reboisement  
B.P. 2275, Libreville - Gabon  
Tel : (241) 72 23 33  
Fax : (241) 76 10 73
2. M. Okomo Camille  
Ingénieur des Eaux et Forêts  
Ministère des Eaux et Forêts et du Reboisement  
B.P. 152, Libreville - Gabon  
Tel : (241) 72 23 33  
Fax : (241) 76 10 73
3. Mme Abome Bilounga Marie-Louise  
Ingénieur des Eaux et Forêts  
Ministère des Eaux et Forêts et du Reboisement  
B.P. 152, Libreville - Gabon  
Tel : (241) 72 23 33  
Fax : (241) 76 10 73

## **4 - DEROULEMENT DE L'ATELIER**

### **4-1 Programme**

#### **DIMANCHE 22 MARS**

Arrivée et inscription des participants

#### **LUNDI 23 MARS**

- 10H00 Cérémonie d'ouverture  
Allocution du Maire de Bingerville  
Allocution de l'OIBT  
Allocution du Ministre de l'Agriculture et des  
Ressources Animales
- 11h30 Cocktail
- 12h00 Déjeuner
- 15h00 Présentation de l'Atelier  
M. Julien François, Coordonnateur de l'Atelier
- 16h00 - 17h30 Politique et Développement Forestier en Côte d'Ivoire  
M. Tié Bi Tra Irié Victor

#### **MARDI 24 MARS**

- 09H00 Introduction à l'Atelier (Julien François et Kadja N'Zoré)  
Information aux participants concernant quelques aspects  
Logistiques.
- 09h30 Introduction aux statistiques (Julien François)  
les statistiques et leurs utilisations
- 10h30 Pause
- 11h00 Système de collecte de données statistiques de l'OIBT  
M. Johnson Steven, Représentant de l'OIBT
- 12h30 Déjeuner
- 14h30 Système de collecte de données statistiques de l'OIBT (suite)  
M. Johnson Steven , Représentant de l'OIBT
- 16h00 Pause
- 16h30 Illustration sur l'utilisation des statistiques forestières  
M. Johnson Steven, Représentant de l'OIBT

#### **MERCREDI 25 MARS**

- 09h00 Introduction aux statistiques (Julien François)  
Concepts, techniques et outils statistiques
- 10h30 Pause
- 11h00 Introduction aux statistiques  
Concepts, techniques et outils statistiques (J . F)
- 12h30 Déjeuner
- 14h30 Procédure de formulation des projets OIBT  
M. Yamani Soro (MINAGRA /DGEF/DPIFR)

16h00 Pause  
16h30 Procédure de formulation des projets OIBT (suite et fin)

## **JEUDI 26 MARS**

09h00 Introduction aux statistiques (suite)  
Concepts, techniques et outils statistiques  
M. Julien François

10h30 Pause

11h00 Introduction aux statistiques (suite)  
Concepts, techniques et outils statistiques

12h30 Déjeuner

14h30 Libre

## **VENDREDI 27 MARS**

09h00 Introduction aux statistiques (F. J.)  
Concepts, techniques et outils statistiques

10h30 Pause

11h00 Introduction aux statistiques

12h30 Déjeuner

14h30 Introduction aux statistiques

16h00 Pause

16h30 Introduction aux statistiques (suite et fin)

## **SAMEDI 28 MARS**

7h00 à 12h00 Visite de l'Usine Tranchivoire

12h30 Déjeuner  
Après - midi libre

## **DIMANCHE 29 MARS**

Journée libre

## **LUNDI 30 MARS**

07h00 à 12h00 Visite du Port à Bois d'ABIDJAN

12h30 Déjeuner

14h30 Utilisations des statistiques forestières au sein du  
MINAGRA  
M. Acoupo Asseupi, Directeur des Statistiques, de la  
Documentation et de l'Informatique

16h00 Pause

16h30 Développement et contraintes du secteur industriel  
forestier de la Côte d'Ivoire  
M. Finocchiaro Bruno, Prés. Du Syndicat des  
Producteurs Industriels du Bois de Côte d'Ivoire  
(SPIB).

## **MARDI 31 MARS**

- 09h00 Rôle des transitaires dans l'information statistique sur le bois et les produits dérivés du bois  
M. GNASSOU Adolphe , Chargé des Statistiques à la Société Delmas Vieljeux
- 10h30 Pause
- 11h00 Rôle de la Direction des Douanes dans la collecte, le traitement et la diffusion des données statistiques sur le commerce du bois et des produits dérivés  
M. COULIBALY DOTENEME , Directeur des Statistiques Douanières
- 12h30 Déjeuner
- 15h30 Rôle de l'Ecole Nationale Supérieure des Statistiques et d'Economie Appliquée dans la formation des hommes et l'utilisation des outils informatiques  
M. NSHIMUREMUYI Adalbert, Consultant
- 16h30 Pause
- 17h00 Utilisation des statistiques dans les prévisions économiques  
M. N'DRI Kouadio, S/D des Prévisions Economiques

## **MERCREDI 1ER AVRIL**

- 09h00 Rôle et activités de la SODEFOR et la gestion des statistiques forestières  
M. OFFI Koffi, Sous-Directeur des Reboisements à la SODEFOR
- 10h30 Pause
- 11h00 Techniques d'enquêtes au niveau des ménages et des entreprises  
Mme Kouadio Alice, Direction de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques ; Ministère de l'Education Nationale
- 12h30 Déjeuner
- 14h30 Rapports des participants
- 16h00 Pause
- 16h30 Rapports des participants

## **JEUDI 2 AVRIL**

- 09h00 Présentation de l'Expert en Informatique ( KADJA N. )
- 09h15 Introduction aux Ordinateurs M. NZALASSE Francis, Directeur de TIMEL sarl
- 10h30 Pause
- 11h00 Introduction aux ordinateurs
- 12h30 Déjeuner

14h30 Etude du système d'exploitation DOS et de WINDOWS  
16h00 Pause  
16h30 Etude du système d'exploitation DOS et de WINDOWS

### **VENDREDI 3 AVRIL**

06h00 Départ pour ABENGOUROU  
10h00 à 16h00 Visite d'un chantier d'exploitation forestière  
Nuit à ABENGOUROU

### **SAMEDI 4 AVRIL**

08h à 14h00 Visite au Centre de Gestion SODEFOR ABENGOUROU  
Nuit à YAMOOUSSOUKRO

### **DIMANCHE 5 AVRIL**

08h00 à 12h00 Visite de la ville de YAMOOUSSOUKRO  
14h00 Retour sur ABIDJAN

### **LUNDI 6 AVRIL**

09h00 Etude du système d'exploitation DOS et de WINDOWS  
10h30 Pause  
11h00 Etude du système d'exploitation DOS et de WINDOWS  
12h30 Déjeuner  
14h30 Traitement de texte sur WORD  
16h00 Pause  
16h30 Traitement de texte sur WORD

### **MARDI 7 AVRIL**

09h00 Représentation de données avec EXCEL et LOTUS 123  
10h30 Pause  
11h00 Représentation de données avec EXCEL et LOTUS 123  
12h30 Déjeuner  
14h30 Représentation de données avec EXCEL et LOTUS 123  
Exercices pratiques  
16h00 Pause  
16h30 Représentation de données avec EXCEL et LOTUS 123  
Exercices pratiques

### **MERCREDI 8 AVRIL**

09h00 Introduction à ACCESS  
10h30 Pause  
11h00 Introduction à ACCESS (suite)  
12h30 Déjeuner  
14h30 Introduction à ACCESS  
Exercices pratiques  
16h00 Pause  
16h30 Introduction à ACCESS  
Exercices Pratiques

## **JEUDI 9 AVRIL**

09h00	Rapports des Participants ( suite et fin )
10h30	Pause
11h00	Conclusion des activités Evaluation du Séminaire
12h30	Déjeuner
16h00	Cérémonies de clôture Remise de Certificats Allocutions de clôture
18h00	Cocktail de clôture de l'Atelier

## **VENDREDI 10 AVRIL**

### **FIN DE L'ATELIER**

#### **4-2 OUVERTURE DE L'ATELIER**

La Cérémonie d'Ouverture a été marquée par trois allocutions :

- l'allocution de bienvenue prononcée par Madame le Maire de Bingerville (Mme BATLO Jeanne),
- l'allocution du Directeur exécutif de l'OIBT prononcée par son représentant Monsieur Steven Johnson ;
- et enfin l'allocution la plus attendue celle du MINAGRA Parrain du Séminaire prononcée par le Ministre Délégué auprès du MINAGRA chargé des Jeunes exploitants agricoles, monsieur AMADOU Ouattara.

**ALLOCUTION DE MONSIEUR LE MINISTRE  
DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES A  
L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DU  
SEMINAIRE INTERNATIONAL DE FORMATION AUX  
STATISTIQUES SUR LES FORETS TROPICALES ET LE  
COMMERCE DES BOIS A BINGERVILLE -COTE D'IVOIRE  
DU 23 MARS AU 10 AVRIL 1998.**

---

MONSIEUR LE DIRECTEUR EXECUTIF DE L'ORGANISATION  
INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX,

MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES MINISTRES,

EXCELLENCES MESSIEURS LES AMBASSADEURS,

MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS  
INTERNATIONALES,

MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS  
PROFESSIONNELLES DU BOIS,

MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS NON  
GOUVERNEMENTALES,

HONORABLES INVITES,

MESDAMES, MESSIEURS,  
POUR LA 2<sup>ème</sup> FOIS CONSECUTIVE, L'ORGANISATION  
INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX (OIBT) ORGANISE, EN  
ACCORD AVEC LE GOUVERNEMENT IVOIRIEN, UN SEMINAIRE  
INTERNATIONAL DE FORMATION AUX STATISTIQUES SUR LES  
FORETS TROPICALES ET LE COMMERCE DU BOIS, APRES LE 4<sup>ème</sup>  
ATELIER QUI S'EST DERoule ICI EN COTE D'IVOIRE EN 1995 ET QUI  
A ENREGISTRE UN GRAND SUCCES.

LA COTE D'IVOIRE SE TROUVE HONOREE POUR CETTE  
MARQUE DE CONFIANCE. AUSSI, AU NOM DU GOUVERNEMENT  
VOUDRAIS-JE SAISIR LA PRESENTE OCCASION POUR EXPRIMER MA  
PROFONDE GRATITUDE A MONSIEUR LE DIRECTEUR EXECUTIF DE  
L'OIBT, ET LE REMERCIER VIVEMENT POUR L'INTERET QU'IL  
PORTE A NOTRE PAYS EN Y ORGANISANT CE GENRE DE  
RENCONTRE INTERNATIONALE.

QUANT A VOUS, NOS INVITES, EXCELLENCES MESSIEURS LES  
AMBASSADEURS, MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES  
ORGANISATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES, JE  
VOUDRAIS VOUS DIRE MERCI DE NOUS CONSACRER UNE PARTIE  
DE VOTRE TEMPS EN REHAUSSANT DE VOTRE PRESENCE  
L'OUVERTURE DE CE SEMINAIRE.

ENFIN, AUX SEMINARISTES VENUS DES PAYS FRERES, JE  
VOUDRAIS REITERER MES SINCERES REMERCIEMENTS ET  
SOUHAITER LA BIENVENUE ET UN AGREABLE SEJOUR EN COTE  
D'IVOIRE.

EXCELLENCES MESSIEURS LES AMBASSADEURS,  
HONORABLES INVITES, MESDAMES ET MESSIEURS, CHERS  
SEMINARISTES, LE SEMINAIRE QUI S'OUVRE CE MATIN VISE :

. LA CONNAISSANCE DES STATISTIQUES DISPONIBLES  
CONCERNANT LES RESSOURCES FORESTIERES,

LE COMMERCE ET L'UTILISATION DES PRODUITS  
FORESTIERS DANS NOS PAYS RESPECTIFS

L'AMELIORATION DES METHODES DE COLLECTE ET DE  
TRAITEMENT DES DONNEES STATISTIQUES

ET L'IDENTIFICATION DES BESOINS DU SECTEUR  
FORESTIER EN MATIERE D'INFORMATION SUR LES  
RESSOURCES ET LE COMMERCE DES PRODUITS  
LIGNEUX

IL CONSTITUE UN OUTIL PRIVILEGIE DE FORMATION DE  
PERSONNELS QUALIFIE NECESSAIRES A LA GESTION DURABLE DES  
RESSOURCES FORESTIERES QUI DEMEURE AUJOURD'HUI L'UNE  
DES PREOCCUPATIONS MAJEURES DE NOTRE TEMPS.

COMME VOUS LE SAVEZ, LES STATISTIQUES FORESTIERES  
CONSTITUENT LA BASE DE LA DEFINITION DES PRINCIPES  
FONDAMENTAUX DE GESTION DURABLE DES FORETS ET DE  
L'ELABORATION DES DIRECTIVES DE PLANIFICATION.

DE NOS JOURS, L'INFORMATION STATISTIQUE SOUS-TEND  
L'EVALUATION DES RESSOURCES, LA PLANIFICATION  
STRATEGIQUE ET LA FORMULATION DES POLITIQUES; D'OU  
L'INTERET DE CE SEMINAIRE ORGANISE PAR L'OIBT EN TANT  
QU'INSTITUTION REGROUPANT LES PAYS PRODUCTEURS ET  
CONSOMMATEURS DE BOIS TROPICAUX.

EN ORGANISANT CE SEMINAIRE EN TERRE IVOIRIENNE,  
L'OIBT NOUS DONNE UNE FOIS ENCORE L'OCCASION DE RENDRE  
UN HOMMAGE MERITE A CETTE INSTITUTION ET A TOUS NOS AMIS  
DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE, AINSI QU'AUX  
BAILLEURS DE FONDS QUI ONT TOUJOURS ŒUVRE POUR LE  
DEVELOPPEMENT DE LA FORESTERIE DANS LE MONDE,  
PARTICULIEREMENT DANS NOS PAYS AFRICAINS.

QUE VOS EFFORTS INLASSABLES NOUS GARANTISSENT UNE  
MEILLEURE GESTION DE NOS RESSOURCES FORESTIERES AU  
PROFIT DE NOS POPULATIONS ACTUELLES ET DES GENERATIONS A  
VENIR.

JE SOUHAITE PLEIN SUCCES A VOS TRAVAUX ET JE DECLARE  
OUVERT L'ATELIER DE FORMATION AUX STATISTIQUES SUR LES  
FORETS ET LE COMMERCE DES BOIS TROPICAUX.

JE VOUS REMERCIE.

## 4-3 ENSEIGNEMENTS

4-3-1 Guide pour l'Etablissement des Statistiques sur les Forêts Tropicales et le Commerce des Bois Tropicaux (annexe 1) ;  
par monsieur François Julien, consultant.

4-3-2 Système de Collecte des données statistiques de l'OIBT ;  
par Steven Johnson, Représentant OIBT. (annexe 2)

4-3-3 Interventions de Spécialités

### LISTE DES INTERVENANTS

<u>NOM PRENOMS</u>	<u>STRUCTURE</u>	<u>THEME</u>
<b>TIE BI TRA IRIE VICTOR</b> Directeur Général des Eaux et Forêts	Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales ( MINAGRA )	Politique et Développement Forestier en Côte d'Ivoire
<b>YAMANI SORO</b> Directeur de la production, des Industries Forestières et du Reboisement	MINAGRA/DGEF	Procédure de formulation des Projets OIBT
<b>ACOUPO ASSEUPI</b> Directeur de la DSDI	MINAGRA	Utilisation des Statistiques Forestières au sein du MINAGRA
<b>FINOCCHIARO BRUNO</b> Président du SPIB	Syndicat des Producteurs et Industriels de Bois de Côte d'Ivoire ( SPIB )	Développement et Contraintes du Secteur Industriel Forestier en C.I.
<b>GNASSOU ADOLPHE</b>	Société Delmas Vieljeux ( SDV )	Rôle des transitaires dans l'Information Statistique sur le bois et les Produits Dérivés du Bois

<b>COULIBALY DOTENEME</b> Directeur des Statistiques Douanières	Direction Générale des Douanes	Rôle de la Direction des Douanes dans la collecte, le traitement et la diffusion des données statistiques sur le Commerce du bois et des Produits Dérivés
<b>NSHIMUREMUYI ADALBERT</b>	Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée	Rôle de l'ENSEA dans la Formation des Hommes & l'Utilisation des outils Informatiques
<b>N'DRI KOUADIO</b> Sous Directeur des Prévisions Economiques	Direction de la Concurrence et des Prévisions Economiques	Utilisation des statistiques dans les Prévisions Eco.
<b>OFFI KOFFI</b>	Société de Gestion Forestière SODEFOR	Rôle et activités de la SODEFOR dans la Gestion des Statistiques Forestières
<b>Mme KOUADIO ALICE</b> Directeur de la Planification de l'Evaluation et des Statistiques	Ministère de l'Education Nationale et de la Forma- tion de base	Techniques d'Enquêtes au niveau des ménages et des Entreprises

### **4-3-3-1 Politique et Développement Forestier en Côte d'Ivoire**

**par Monsieur TIE BIE TRA IRIE Victor ; DGEF**

#### **1. Contexte et données générales**

##### **I-1-Le pays**

La République de Côte d'Ivoire, ancienne colonie française est indépendante depuis le 7 août 1960. C'est un Etat à régime présidentiel où le Chef de l'Etat, élu pour cinq ans, et le Premier Ministre disposent du pouvoir exécutif. Le Parlement constitue le corps législatif et le pouvoir judiciaire est assuré par la Cour Suprême.

La Côte d'Ivoire est située en Afrique Occidentale, sur la partie septentrionale du Golfe de Guinée, entre 4° 30 et 10° 30 de latitude Nord, et 2°30 et 8° 30 de longitude Ouest.

Nation en devenir, la Côte d'Ivoire est un pays multi-ethnique composé d'une soixantaine d'ethnies vivant en parfaite harmonie. Sa population actuelle est évaluée à 14 millions d'habitants pour une superficie de 322 462 km<sup>2</sup> en un seul tenant, soit 1 % du continent africain.

## **I-2-La définition et l'appréciation du thème**

Le thème de « Politique de développement forestier en Côte d'Ivoire » qu'il m'est proposé de traiter est à la fois vaste et complexe.

Vaste, parce que la conduite et la définition des règles d'un développement forestier se réfèrent à l'ensemble des préoccupations liées à la forêt. Et, dans un pays essentiellement agricole comme la Côte d'Ivoire, la forêt est à la fois un enjeu social, économique et culturel, pour ne citer que ces aspects. La conduite du développement déborde par conséquent largement le cadre de la forêt.

Complexe également, parce que les implications évoquées ci-dessus font appel à des niveaux d'informations et de connaissances qui concernent plusieurs secteurs ou disciplines.

## **I-3-L'Orientation du thème ou du sujet**

S'agissant d'un séminaire de formation destiné à l'amélioration de la gestion forestière, la présente communication se situera dans le contexte particulier du « Développement Durable » et plus spécifiquement dans celui de « l'Aménagement durable des forêts » et des Initiatives nationales ou internationales pour y parvenir.

En guise de rappel, il convient de retenir que l'aménagement durable des forêts tend à concilier les fonctions de production avec celles de protection et les rôles écologiques, sociaux et économiques que remplissent les forêts, et cela dans l'option d'une pérennité de la ressource.

Les directives pour l'aménagement durable des forêts naturelles ont été formulées en 1990 sous l'égide de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) et ce, avant « le Sommet de la Terre » tenu en juin 1992 à RIO au Brésil. Ces directives ont été suivies par la définition des critères OIBT de surveillance de la pérennité des forêts tropicales humides, publiée au début de l'année 1992. A ces critères, sont venues s'ajouter en 1993 des indications pour la création et l'aménagement durable des forêts tropicales issues de plantation, ainsi que des directives sur la conservation de la diversité biologique dans les forêts tropicales de production.

Parmi les principales initiatives internationales, il faut noter :

- Le « processus d'Helsinki » en Finlande en 1993 après Strasbourg (France) en 1990, consacré à la mise au point de critères et d'indicateurs pour l'aménagement durable des forêts de 38 pays d'Europe,
- Le « processus de Montréal » au Canada en 1993, organisé dans le cadre de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE),
- La « proposition de TARAPOTO » au Pérou en février 1995, pour la durabilité de la forêt amazonienne,
- La consultation d'experts FAO/PNUE à Nairobi au Kenya du 21 au 24 novembre 1995, sur les critères et indicateurs d'aménagement durable de l'Afrique aride,

- Les experts réunis à la consultation FAO/OIBT organisée à Rome du 13 au 16 février 1995, ont examiné les possibilités et l'opportunité d'harmoniser les initiatives sur les critères et indicateurs d'aménagement durable des forêts.

Les pays membres de l'Organisation Africaine du Bois (OAB) ne sont pas restés inactifs. Après les premières réunions tenues en mars 1993 et en avril 1994 à Libreville au Gabon, deux tests ont été menés en 1995 et 1996 respectivement en Côte d'Ivoire et au Cameroun qui ont abouti à un projet des critères et indicateurs OAB comprenant 5 principes, 2 sous-principes, 26 critères et 60 indicateurs.

Cependant, la gestion durable des forêts ne relève pas des seules directives et initiatives adoptées au niveau international à partir de 1990. Il faut se référer également au Programme d'Action Forestier Tropical (PAFT) lancé en 1985 avec l'appui de la Communauté Internationale. Ce programme a pour but de définir un cadre permettant aux pays intéressés de formuler des Plans d'Action Forestiers Nationaux (PAFN) sur la base d'objectifs internationalement reconnus qui satisfassent en même temps les besoins locaux et nationaux, et qui concilient les impératifs de la conservation et ceux du développement économique et social.

Ce plan pour la Côte d'Ivoire, constitue la base de l'élaboration d'une politique de développement forestier durable par l'adoption en avril 1988 au niveau du Gouvernement, du Plan Directeur Forestier 1988-2015.

La foresterie est l'objet de beaucoup d'intérêts aujourd'hui et le débat sur le rôle des forêts dans la société est toujours d'actualité.

F.A.O (Organisation des Nations-Unies pour l'Alimentation et de l'Agriculture) a présenté dans son dernier bulletin de 1997 la situation des forêts dans le monde en 1995. Cette situation montre comment les pays en développement, particulièrement en Afrique sont de plus en plus marginalisés :

<u>Régions</u>	<u>Superficies</u>	<u>%</u>
■ Amérique du Nord (tempérée/ boréale)	457 millions d'ha ;	13,2 %
■ Ex-URSS	816 millions d'ha ;	23,6 %
■ Asie/Océanie		
Pays en Développement	491 millions d'ha ;	14,2 %
Pays Développés	74 millions d'ha ;	2,2 %
■ Amérique Latine et Caraïbes	950 millions d'ha ;	27,5 %
■ Afrique	520 millions d'ha ;	15,1 %
Superficie totale	3454 millions d'ha ;	100 %

Source : FAO (COFO 97)

De 1990 à 1995, toujours selon la FAO les pays en développement ont connu une régression de leurs forêts de 65,1 millions d'hectares tandis que les pays développés connaissaient un accroissement de leurs superficies forestières de 8,8 millions d'hectares.

S'agissant des superficies plantées, les résultats montrent une fois encore la régression de l'Afrique entre 1990 et 1995.

**Plantations forestières dans les régions en développement**  
(millions d'hectares)

Régions	1990	1995
■ Afrique	3,1 (7,7 %)	5,2 (6,4 %)
■ Amérique Latine	4,5 (11,2 %)	9,1 (11,2 %)
■ Asie/Océanie	32,6 (81,1 %)	66,9 (82,4 %)

FAO. Situation des Forêts dans le Nord (1997).

**II - POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT FORESTIER EN COTE D'IVOIRE**

**II - 1- Le contexte national de la politique de développement forestier**

La forêt a été l'une des premières ressources de la Côte d'Ivoire ayant permis le développement d'autres secteurs.

« Tout est parti de la forêt. Les premiers échanges entre notre pays et le monde extérieur étaient basés sur l'exploitation de nos bois. Et pendant longtemps, le bois a tenu la première place dans notre économie. C'est grâce à la forêt, à la richesse de son sol et à la pluviométrie maintenue par nos bois que la Côte d'Ivoire a pu devenir en Afrique et même dans le monde, un des pays les plus gros producteurs agricoles » dira le Président Félix Houphouët Boigny en mai 1987.

Ainsi, de 15 millions d'hectares au début du siècle, la forêt ivoirienne est passée à 12 millions en 1956, à 9 millions en 1966 et à environ 3 millions d'hectares aujourd'hui, soit 9 % du territoire national. A cela, il faut ajouter les huit (8) Parcs Nationaux et les trois (3) Réserves Naturelles les plus importantes, couvrant au total une superficie d'environ 2 millions d'hectares soit 6 % du territoire national.

Durant les trois premières décennies de son accession à l'indépendance, la Côte d'Ivoire a connu un taux de déboisement en moyenne de 200 000 hectares par an, atteignant parfois 320 000 hectares. Bien que le niveau de déboisement ait été considérablement réduit depuis une dizaine d'années, le taux moyen d'infiltration des forêts classées est en moyenne de 30 % des superficies forestières.

Dans le même temps la production de bois d'œuvre qui n'était que 9.000 m<sup>3</sup> par an au début du siècle, est passée à 1 million en 1960 pour atteindre le chiffre record de 5,3 millions en 1977. La production de bois d'œuvre est maintenue aujourd'hui à 2 millions m<sup>3</sup>.

La transformation locale de cette production est assurée par une centaine d'usines dominées par les unités de première transformation du bois. Rappelons que l'exportation des bois bruts de Côte d'Ivoire est interdite depuis septembre 1995.

Il va donc de soi que la politique de développement forestier adoptée avec le Plan Directeur Forestier 1988 - 2015 vise d'une part, à apporter des solutions aux problèmes de l'emprise de l'agriculture sur les massifs forestiers et ainsi qu'à ceux de l'exploitation forestière peu rationnelle, et d'autre part, à résoudre des problèmes à la fois environnementaux (maintien de conditions écologiques favorables à un développement agricole durable par un couvert forestier suffisant) et économique (rétablissement à terme d'un niveau de production de bois d'œuvre permettant de couvrir les besoins intérieurs et assurer les besoins en bois-énergie et en bois de service des populations).

## **II- 2 - Les objectifs et stratégies majeurs de la politique de développement forestier**

Les objectifs de la politique forestière sont définis ainsi qu'il suit :

- 1°)- Maintenir quantitativement et qualitativement le potentiel exploitable de la forêt (préservation du domaine forestier, classement d'autres zones, apurement, surveillance et aménagement des massifs forestiers),
- 2°)- Poursuivre l'extension des boisements (reboisement industriel mais aussi reboisement populaire),
- 3°)- Protéger et gérer les parcs nationaux et les réserves de flore et de faune,
- 4°)- Rationaliser l'exploitation forestière et améliorer son rendement,
- 5°)- Promouvoir une industrie forestière efficiente et un niveau de transformation des usines vers des produits de plus en plus élaborés à forte valeur ajoutée.

### **Ces objectifs sont soutenus par une stratégie qui s'articule autour des principes suivant :**

- 1°)- sensibiliser et faire participer les populations à la protection de la forêt et à la reforestation,

- 2°)- intensifier la présence de l'administration forestière sur le terrain,
- 3°)- concentrer les efforts sur l'aménagement de la forêt naturelle par un renforcement de la surveillance, une exploitation contrôlée respectant les possibilités de la forêt, une amélioration des peuplements, etc.,
- 4°)- prolonger les actions de l'Etat par une participation du secteur privé et des collectivités rurales à la gestion des forêts,
- 5°)- engager une concertation entre les administrations intervenant en milieu agricole afin de prendre en compte dans l'aménagement de l'espace rural tous les impératifs de développement, tant agro-pastoral que forestier.

Le Plan Directeur Forestier est assorti d'un programme d'action pour une période de huit ans dont les objectifs sont les suivants :

- 1.500.000 hectares de préaménagement des principaux massifs forestiers résiduels (délimitation, surveillance),
- 55.000 hectares de plantations industrielles intensives et de plantations d'enrichissement de la forêt naturelle,
- entretien et première exploitation de 100.000 hectares de plantations industrielles existantes,
- 95.000 hectares de reboisement populaire,
- protection des parcs nationaux en concentrant les efforts sur quatre (4) d'entre eux,
- réhabilitation et extension de quatre centres de formation forestière existante,
- renforcement des structures d'intervention de l'administration forestière.

### **11 -3 - Le processus de formulation de la politique forestière :**

Toute politique de développement devrait être le fruit d'un consensus. La politique forestière n'échappe pas à ce principe.

Le Plan Directeur Forestier a été élaboré à la suite d'un séminaire ayant regroupé pendant trois jours (7, 8 et 9 mai 1987 à Yamoussoukro), après plusieurs semaines de missions et de concertations effectuées sur le terrain par le Ministre des Eaux et Forêts. Toutefois, la responsabilité, la coordination et finalisation du projet de politique forestière relèvent de l'Administration centrale au sein de laquelle, la

Direction Générale des Eaux et Forêts joue un rôle d'orientation et de définition de stratégie, de contrôle et de supervision grâce à son organisation territoriale (Régions Forestières, Cantonnements et Postes Forestiers et autres services spécifiques).

Les autres acteurs de l'Administration, du secteur privé ou des groupes constitués jouent respectivement des rôles d'exécution, de suivi-évaluation interne, de participation aux activités expressément identifiées.

## **II - 4 - La mise en œuvre des principaux éléments contenus dans la politique de développement forestier**

### **II-4-1- La définition et l'aménagement du domaine forestier classé**

La Banque Mondiale a financé sur la période 1990 - 1995 le programme d'urgence mis en œuvre de 1991 à 1996.

La mise en œuvre de la délimitation et la matérialisation des limites des forêts classées se fonde sur les documents administratifs d'identification des forêts domaniales (décrets - arrêtés de classement). Le classement et le déclassement relèvent d'une procédure administrative faisant appel à des enquêtes et à des concertations dont les conclusions sont portées à l'analyse d'une commission aux fins de proposer au décideur les dispositions à envisager. Le classement et le déclassement au terme des dispositions législatives et réglementaires qui existent en Côte d'Ivoire, font appel à l'avis des populations rurales concernées.

A ce jour, la Côte d'Ivoire, à travers la Société de Développement des Forêts (SODEFOR), a pu réaliser la délimitation et l'étude sur 105 forêts classées couvrant 2,5 millions d'hectares, soit 67 % des forêts classées, dans le cadre du premier projet sectoriel forestier. Ces forêts sont, pour une soixantaine d'entre elles, dotées d'un plan d'aménagement dont une dizaine ont été à ce jour approuvées.

La restauration du couvert forestier par contre procède à la fois des efforts de reboisement industriel mécanisé ou manuel dans le cadre des aménagements et de reboisement populaire faisant appel à toutes les couches sociales de la population.

Ainsi, la SODEFOR gère aujourd'hui cent mille (100.000) hectares de plantations industrielles.

Quant au reboisement populaire, il paraît encore timide et des efforts restent à faire, notamment dans le suivi et l'entretien des plantations réalisées. Les programmes annuels couvrent la superficie d'un millier d'hectares par an en complément des cinq mille (5.000) hectares réalisés annuellement en moyenne par la SODEFOR. L'année 1988, décrétée «**Année de la Forêt Ivoirienne**» a permis la réalisation d'environ dix mille (10.000) hectares par les populations.

La transformation plus poussée de la matière première ligneuse demeure également une des priorités de la Côte d'Ivoire. Trois raisons essentielles militent en faveur de cette transformation sur place :

- 1°)- une plus forte rentrée de devises et un accroissement des revenus des ménages (salaires) et de l'état (taxes, TVA, impôts),
- 2°)- une meilleure valorisation de la ressource ligneuse (économie de la matière, sylviculture plus rationnelle,
- 3°)- une meilleure maîtrise des marchés à l'export.

L'évolution de la transformation sur place a été de 0 % entre 1900 et 1926 pour atteindre 38 % en 1980 grâce à la politique des quotas instituée en 1972. Elle est passée à 56 % en 1985, puis 80 % en 1990 et aujourd'hui 100 % suite à l'interdiction d'exporter les bois bruts. Progressivement les mesures d'accompagnement envisagées afin d'accroître la part des produits de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> transformations et qui sont en cours pour certaines sont :

- 1°)- l'action sur les facteurs de production,
- 2°)- la mise en application des normes ivoiriennes,
- 3°)- la maîtrise des prix et le jeu de la concurrence,
- 4°)- la maîtrise des prix de revient,
- 5°)- les informations auprès des décideurs et les actions publicitaires,
- 6°)- l'appui de la recherche,
- 7°)- la formation professionnelle,
- 8°)- l'appui à la modernisation des usines suite à un bilan diagnostic.

Le Plan Directeur Forestier envisage la définition et la délimitation de 4,7 millions d'hectares de forêts classées dont 3 millions en zone de forêt et 1,7 millions en zone de savane. Il s'agit là d'un minimum requis pour la stabilisation de la couverture forestière du pays aux alentours de 14 % de sa superficie totale ; le taux «optimal» de boisement souhaité devant être à terme de 20 % si l'on y ajoute les Parcs Nationaux et les Réserves de faune et de flore.

#### **II-4-2-Les mesures d'accompagnement du programme de réhabilitation du domaine forestier**

##### **■ L'assainissement de l'exploitation forestière.**

Parallèlement aux actions de délimitation des massifs forestiers, l'exploitation forestière a été suspendue dans les massifs forestiers classés non dotés de plan d'aménagement. Cependant, la SODEFOR a engagé à titre expérimental des «conventions d'aménagement - exploitation» dans trois massifs avec trois sociétés industrielles du bois. Ces conventions définissent les quotas et les modalités d'exploitation d'une part, et indiquent d'autre part les opérations de délimitation, d'inventaire ou de sylviculture à supporter par l'exploitant.

La réforme de l'exploitation forestière a été par ailleurs entreprise dans le domaine forestier rural. Un recensement a permis d'écartier de la profession d'exploitants forestiers un certain nombre d'entre eux qui ne satisfaisaient pas à des critères minimums.

L'Administration forestière a procédé au remembrement des concessions forestières passant de 2500 à 50.000 hectares en moyenne. Les exploitants forestiers ont été invités à se regrouper selon la formule de leur choix (Groupement, Société civile, industriel) afin de bénéficier des concessions forestières dont l'attribution obéit désormais à des critères de professionnalisme. Une commission à laquelle appartiennent les professionnels et le secteur privé procède de façon transparente et objective à des propositions de concessions suivant les dossiers présentés par les candidats exploitants forestiers. L'attribution est alors faite par arrêté du Ministre.

#### ■ La fiscalité Forestière.

La réforme de la fiscalité a permis les améliorations suivantes :

- 1°)- une simplification du système conduisant à une facilité de contrôle et un meilleur recouvrement des taxes,
- 2°)- une définition des taux de taxation réellement incitative et favorisant une industrialisation et une transformation plus poussée des essences nobles mais aussi de celles dites secondaires,
- 3°)- un mode d'affectation des recettes qui garantit le financement de la gestion forestière (moyens aux Administrations, participation des populations rurales à la gestion, protection et amélioration de la ressource).

Ainsi quatre types de taxes ont été proposés en lieu et place de multitude de taxes existantes (neuf au total). Il s'agit de :

- 1°)- la taxe équivalente à la valeur du bois sur pied (**VBSP**) consacrée au bois issus des forêts classées et vendues par la SODEFOR,
- 2°)- la taxe spécifique au domaine forestier rural : Taxe Unique Forestière (**TUF**) regroupant les taxes de concession forestière, de contribution du développement rural et celle du reboisement,
- 3°)- Le Fonds Forestier National (**FFN**) destiné à diverses actions en faveur de la forêt et de la filière bois,
- 4°)- Les Droits Uniques de Sortie (**DUS**), constituent avec la taxe unique forestière l'essentiel des recettes de l'Etat.

#### ■ La recherche.

La recherche forestière ne relève pas du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales. Elle est sous la responsabilité du Département de Foresterie (DFO) de l'Institut des Forêts (IDEFOR) placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Technologique.

Les premières recherches ont porté sur les essences diverses et sur les tests technologiques sur les bois exploités en forêt naturelle. Cette recherche a évolué pour prendre en compte en 1978 un programme spécifique relatif à la gestion des forêts naturelles. Il s'agit désormais de s'orienter vers une meilleure connaissance de la ressource, notamment les essences dites secondaires dont regorgent nos forêts. A cela s'ajoute une meilleure connaissance du système agriculture/forêt dans le cadre de l'Agroforesterie.

#### ■ La formation du personnel technique.

Tous les niveaux de formation des forestiers y compris la formation continue existent depuis quelques années en Côte d'Ivoire, des agents d'exécution aux Ingénieurs de conception. Les problèmes majeurs résident à la fois dans les effectifs à autoriser par les budgets de l'Etat et dans le financement de formation continue des cadres et agents permettant à ceux-ci de mieux s'adapter aux évolutions de la gestion forestière.

#### ■ Le cadre Institutionnel.

Le Service Forestier existe en Côte d'Ivoire depuis 1912. La diversité des activités forestières a guidé l'organisation actuelle de la gestion du Domaine Forestier National au sein du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales. Ainsi les structures forestières sont organisées de la façon suivante :

- La Direction Générale des Eaux et Forêts chargée d'élaborer les éléments de stratégie de la politique forestière.  
Pour mener à bien sa mission, elle est constituée de trois Directions Centrales, de Régions Forestières, de Cantonnements et de Postes Forestiers dans l'ensemble des départements et sous-préfectures du pays.
- La SODEFOR (Société de Développement des Forêts), chargée de l'aménagement et de la gestion de l'ensemble des forêts classées. Outre les Directions Centrales, la SODEFOR dispose sur le terrain des Centres de Gestion, de Subdivisions et de Secteurs.

#### ■ La législation forestière.

La législation forestière repose essentiellement sur deux textes fondamentaux :

- . la loi 65-425 du 20 décembre 1965 portant Code Forestier,
- . la loi 65-255 du 4 août 1965, relative à la protection de la Faune et à l'exercice de la chasse.

Ces textes en cours de révision, disposent de décrets d'application dont les modifications tiennent compte des évolutions dans la gestion des domaines respectifs concernés par ces textes.

### **III - CONCLUSION**

L'on ne saurait lier les difficultés de mise en œuvre de la politique de développement forestier en Côte d'Ivoire au manque de volonté politique car celle-ci existe. Il serait également trop facile de considérer les limites techniques et financières des structures chargées de la gestion forestière comme la principale menace pour l'avenir du domaine forestier en Côte d'Ivoire. En réalité, la résolution des problèmes forestiers en Côte d'Ivoire dépend de la maîtrise de plusieurs facteurs parmi lesquels les plus urgents demeurent :

- La politique agricole et le droit d'occuper les terres ; tant les empiétements dus aux besoins de l'agriculture itinérante pour une population en accroissement rapide demeurent de loin le premier facteur de réduction des superficies forestières,
- la mise en œuvre des instruments principaux et mécaniques d'harmonisation entre les forêts et les autres secteurs (infrastructures économiques, mines, commerce et même démographie),
- les principales leçons à tirer en terme de processus, notamment l'association des populations à la prise des décisions et à la mise en œuvre de ces décisions et l'intérêt que ces populations peuvent tirer véritablement de cette participation,
- La satisfaction des principaux besoins de renforcement des capacités nationales afin de formuler et adapter la politique forestière, contrôler et analyser sa mise en œuvre.

En effet, les Commissions Paysans-Forêts et les Comités de Suivi des Périmètres d'Exploitation Forestière s'ils fonctionnent effectivement, sont un cadre idéal de concertation avec les populations mais demeurent encore très peu persuasifs pour celles-ci.

Par ailleurs, l'évolution et la revue des politiques pour en déterminer les forces et les faiblesses sont largement tributaires du cadre institutionnel définissant les rôles de l'Etat, des Administrations, des autres secteurs ou partenaires ainsi que des moyens à mettre en œuvre et leur disponibilité.

#### **BIBLIOGRAPHIE**

- Plan - Directeur Forestier 1988 - 2015
- L'aménagement durable des forêts denses tropicales humides - ATIBT - René Catinot 1997
- Situation des Forêts du Monde FAO 1997
- Etude de la Reforme de l'Exploitation Forestière 1996 (MINAGRA)
- Etude de la Fiscalité Forestière 1996 (MINAGRA).

#### **4-3-3-2 Procédure de formulation des Projets OIBT**

**par YAMANI SORO ; DPIFR**

Trois (3) organes en 1983 à savoir :

- . ACCORD INTERNATIONAL SUR LES BOIS TROPICAUX 1983 - 1994
- . CONSEIL INTERNATIONAL SUR LES BOIS TROPICAUX (CIBT)
- . COMITES PERMANENTS

Quatre organes en 1994

- . COMITE REBOISEMENT ET GESTION FORESTIERE
  - COMITE SUR L'INDUSTRIE FORESTIERE
  - COMITE DE L'INFORMATION ECONOMIQUE ET L'INFORMATION SUR LE MARCHÉ
  - COMITE FINANCE ET ADMINISTRATION

## **CYCLE DES PROJETS**

1. IDENTIFICATION
  2. FORMULATION
  3. DECISION
  4. EXÉCUTION
- ACHEVEMENT

## **FORMULATION DES PROJETS**

### **PARTIE I : CONTEXTE**

#### **A - Rapport avec l'OIBT**

1. Conformité aux Objectifs de l'OIBT.
2. Conformité aux Critères de l'OIBT
3. Relation avec le Plan d'Action et les Priorités de l'OIBT

#### **B - Rapport avec les Politiques Nationales**

1. Relation avec les Politiques Sectorielles Relatives aux Bois Tropicaux.
2. Relation avec les Objectifs et les Programmes sous-Sectoriels
3. Cadre Institutionnel et Juridique

### **PARTIE II : LE PROJET**

1. Origine
2. Objectifs du Projet
  - Objectif de Développement
  - Objectifs Spécifiques (s)
3. Justification du Projet
  - Problème à traiter,
  - Problème à traiter,
  - Caractéristiques de la région,
  - Autres aspects pertinents,
  - Situation escomptée à l'achèvement du projet,
  - Bénéficiaires ciblés,
  - Stratégies du projet.
4. Produits (Résultats).
5. Activités.
6. Fiches du cadre logique.
7. Plan de travail chronogramme.
8. Dispositions d'ordre institutionnel pour l'exécution et les opérations.
9. Obligations et conditions préalables.
10. Actions futures éventuelles.

## **PARTIE III : SURVEILLANCE, EVALUATION ET RAPPORTS**

- Les Rapports d'avancement du projet,
- Le Rapport d'achèvement du projet,
- Dispositions relatives à la surveillance, aux examens et visites du comité de direction.

**PARTIE IV** : Budget du projet par activité.

### **4-3-3-3 Utilisation des Statistiques Forestières au sein du MINAGRA**

**par Monsieur ACOUPO ; DSDI**

La Direction des Statistiques, de la Documentation et de l'Informatique (DSDI) au sein du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales (MINAGRA) en matière de statistique est chargée de :

- Concevoir les enquêtes rurales et d'organiser leur mise en œuvre.
- D'établir les statistiques, d'en proposer la diffusion et d'assurer celle-ci.

A ce titre la DSDI est responsable de l'établissement des statistiques forestières qui consiste à collecter ces informations, traiter ces informations, assurer la mise en forme de ces informations pour la diffusion.

L'établissement des statistiques forestières s'opère à quatre niveaux qui sont :

- la production forestière,
- la transformation,
- la commercialisation,
- L'aménagement forestier.

#### **1 - Les statistiques de production**

Les statistiques de production nous permettent de suivre l'activité des exploitants forestiers.

Ces statistiques sont obtenues par l'exploitation des carnets de chantiers qui sont gérés par les services des Eaux et Forêts en liaison avec les exploitants forestiers.

#### **2 - Les statistiques de transformation**

Une grande partie de tout le bois exploité sous forme de grumes, subit une transformation au niveau des sociétés de transformation du bois qui sont installées particulièrement dans la zone forestière du pays.

ces transformations s'opèrent à trois niveaux :

- la première transformation qui permet d'avoir des bois sciés, des panneaux de particules, etc.
- la deuxième transformation qui donne des produits semi-finis, tel que les débits, les planches, etc.
- la troisième transformation par les produits finis (contre-plaqués, meubles, etc.)

Les statistiques de transformation sont établies à partir de l'exploitation des fiches appelées entre et sortie d'usine qui sont les remplies par les usiniers et gérés en liaison avec les services des Eaux et Forêts.

### 3 - Les statistiques de commercialisation

La commercialisation s'opère à deux niveaux :

- la commercialisation intérieure,
  - Les exportations.
- La commercialisation intérieure actuellement n'est pas bien maîtrisée par manque de dispositif de collecte.
  - Les exportations c'est le domaine où nous avons des statistiques plus fiables.

Les sources des statistiques en matière d'exportation de bois sont diverses. Ce sont :

- les services des statistiques des douanes,
- les services des statistiques des ports (ABIDJAN, SAN-PEDRO),
- les services des statistiques du MINAGRA,
- Les syndicats des exportateurs, d'industriels, des chargeurs, des transformateurs (des informations de cette dernière source sont moins diffusées ou non éditées systématiquement).

Les statistiques des exportations du bois sont établies à partir du document appelé "D6". C'est un document rempli par les transitaires au moment du chargement de la marchandise.

### 4 - Les statistiques sur l'aménagement forestier

Ce sont essentiellement des données relatives aux superficies des plantations industrielles, aux superficies des forêts aménagées et aux superficies des parcs nationaux et réserves.

Ces données sont fournies par la SODEFOR et les services des Eaux et Forêts pour ce qui concerne le reboisement villageois.

## Utilisation des statistiques

Les statistiques forestières sont utilisées par les organismes publics pour la planification, la programmation et suivi des actions de développement en milieu rural en général et en particulier au niveau du secteur forestier.

D'une manière plus concrète, les statistiques forestières sont utilisées par l'Administration des Eaux et Forêts pour le suivi des activités dans le secteur et l'évolution du secteur.

Elles sont également utilisées par les organismes d'assistance multilatérale et bilatérale pour la formulation des programmes d'intervention dans le secteur forestier.

Les statistiques forestières sont communiquées régulièrement aux organisations internationales telles que l'OIBT, l'OAB, et la FAO, etc. qui les utilisent pour le suivi du domaine forestier au niveau de chaque pays membre. Ces informations sont également utilisées par ces organisations pour l'élaboration des revues internationales dans le domaine forestier.

### **4-3-3-4 Développement et Contraintes du secteur Industriel forestier de la Côte d'Ivoire par Monsieur FINOCCHIARO Bruno ; Président du SPIB**

### **4-3-3-5 Rôle des Transitaires dans l'Information Statistique sur le Bois et les Produits dérivés du Bois, par Monsieur GNASSOU Adolphe, Chargé des Statistiques à la SDV.**

En date du 31 Mars 1998, en ma qualité de Responsable du transit Bois, j'ai été désigné par le Chef du Transit sur le thème cité plus haut.

D'entrée de jeu, j'ai eu à présenter la SDV aux Séminaristes. D'abord la situation géographique. Treichville près du pont Houphouet Boigny, en bordure de la lagune l'immeuble abritent la SDV flambant neuf se présente sous la forme d'un bateau, vu du pont Houphouet Boigny.

J'ai eu également à présenter certes, mais brièvement les activités de la SDV, à savoir :

- consignation des navires,
- manutention portuaire,
- Transit aérien,
- Agence de voyage etc.

En fait l'activité qui nous intéresse dans le cadre de notre intervention est le Transit Export Bois. Cette activité est assurée par une section appelée (AP/BOIS) dont la définition est la suivante "Association en Participation pour l'Exportation du Bois".

## II Comment est née cette AP/Bois ?

La chute brutale du bois au cours des années 80 ayant occasionnée des charges d'exploitation trop lourdes à supporter par les sociétés de Transit notamment DELMAS, SOCOPAO, SOAEM devenue SAGA, les responsables de ces sociétés ont été amenés à réfléchir vite et bien. De cette réflexion est née l'AP/Bois dont l'activité essentielle est l'exportation du bois sous toutes ses formes.

Il faut souligner que l'AP/Bois est manifestement une volonté des partenaires de continuer à soutenir aider l'économie ivoirienne malgré une situation économique si difficile en cette période. Pour asseoir l'AP/Bois, il a fallu que chaque partenaire apporte du matériel, mette en place du personnel.

Il faut également noter que chaque société conserve son entité c'est-à-dire continue de gérer et son personnel et son matériel.

### Comment fonctionne l'AP/bois ?

Le Transit bois est composé de 2 parties

- une partie administrative,
- une partie physique essentiellement assurée par la SEPBA qui agit pour le compte de l'AP/Bois en matière de chargement de bois de Teck sur place car à l'heure d'aujourd'hui toutes les autres grumes sont interdites à l'exportation à l'état brut.

Revenons à la partie administrative : nous recevons de nos clients (exportateurs agréés) en principe bien avant l'arrivée des navires, des ordres de transit, une ou des spécifications contrôlées et visées par les agents du contrôle forestier qui sont sur les parcs (grumes et débités) gérés par la SEPBA.

Au reçu de ces documents nous procédons à leur saisie sur ordinateur, ainsi commence l'établissement des différents documents administratifs nécessaires à l'exportation.

- spécifications informatisées,
- déclaration provisoire (à faire viser en douane) à régulariser dans un délai de 15 jours date d'enregistrement par une déclaration définitive D6)

Les spécifications informatisées ainsi que celles visées au préalable, sont portées au service des Eaux et Forêts sis au Parc à Bois non loin de la CARENA pour contrôle et visa. Ce dernier visa fait office de "Bon à Embarquer".

A partir de ce moment là, nous avons en mains tous les documents indispensables à l'embarquement que nous mettons à disposition soit de l'agent consignataire soit du manutentionnaire qui se rend sur le parc à débités SEPBA pour approcher les bois à quai avant l'arrivée du navire.

De la même manière, nous établissons le connaissement ou bill of loading (B/L) qui est un document par lequel un commandant de bord reconnaît avoir pris en charge une marchandise pour une destination bien précise. Ce document peut être visé en deux, en trois ou quatre exemplaires originaux négociables suivant les termes du contrat qui lie l'exportateur à son acheteur à l'étranger. Une fois les opérations de chargement terminées, le navire sort, soit nous avons les B/L tout de suite, soit logiquement 48 heures après le départ du navire. Au-delà, il faut s'inquiéter par conséquent chercher les raisons de ce retard dans la remise des B/L.

### Remise des documents

Le premier jeu de documents remis au client comprend les originaux du B/L ainsi que des spécifications définitives. Commence en même temps la préparation du deuxième jeu par :

- l'émission des engagements, de change et attestations d'exportation domiciliés sur les Banques désignées par nos clients,
- émission du certificat d'origine pour tous les autres pays ne faisant pas partie du marché commun,
- établissement de la déclaration définitive (D6) par le SYDAM pour la liquidation des droits et taxes.

La D6 et tous les éléments cités sont portés en douane pour visa.

Tout ceci constitue le deuxième jeu de documents remis au client avec la facture transit et la facture douane.

Nous abordons à présent le thème de notre intervention à ce séminaire. Le Rôle des Transitaires dans l'Information Statistique sur le bois et les produits dérivés du bois.

Au niveau de l'AP/Bois, nous émettons tous les quinze du mois les statistiques de nos activités du mois.

### Comment procédons -nous ?

Pour chaque client nous remplissons un imprimé sur lequel nous regroupons tous les embarquements effectués pour son compte du 1er au 30. Mais cette fiche est faite en séparant bien en tendu les grumes des débités.

Ces documents ainsi que les spécifications définitives les copies de B/L, les copies de D6 sont en suite transmis au service des Eaux et Forêts d'une part et aux statistiques forestières d'autre part.

Nous tenons toutefois à vous signaler que nous ne sommes pas le seul transitaire faisant du bois, il existe d'autres petits transitaires sur la place. Par conséquent, nos statistiques ne peuvent pas être le reflet des exportations de bois de notre pays.

Nous pensons que toute exportation étant sanctionnée par une déclaration en douane, étant donné que cette administration est informatisée, seule cette dernière peut sortir des statistiques fiables à condition que les transitaires donnent à la douane tous les éléments indispensables dont elle a besoin.

En conclusion le rôle du transitaire est très important car ce dernier reçoit, collecte, traite, déclare et sort des statistiques.

Je vous remercie.

Fait le 31 - 03 -98

A. GNASSOU  
AP/Bois (SDV/SAGA)

**4-3-3-6 Rôle de la Direction des Douanes dans la Collecte, le Traitement et la Diffusion des Données Statistiques sur le Commerce du Bois et des Produits Dérivés. Par M. COULIBALY Doteneme, Directeur des Statistiques Douanières.**

**4-3-3-7 Rôle de l'Ecole Nationale Supérieure des Statistiques et d'Economie Appliquée dans la Formation des Hommes et l'Utilisation des Outils Informatiques ; par M. NSHIMYUMUREMYI Adalbert, Economiste Statisticien, Chargé de cours et Consultant International.**

**ROLE DE L'ENSEA  
DANS LA FORMATION DES HOMMES  
ET LA GESTION DES OUTILS STATISTIQUES**

*Communication présentée par*

*Adalbert NSHIMUREMYI*

*Directeur des études ITS à l'ENSEA*

**S O M M A I R E**

LE METIER DE STATISTICIEN

L'HISTORIQUE DE L'ENSEA

LA VOCATION DE L'ENSEA

LES DEBOUCHES

LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

LA RECHERCHE

LE BILAN

Mesdames et Messieurs ; Bonjour !

Le Directeur de l'ENSEA, Monsieur KOFFI N'Guessan m'a chargé de le représenter dans ce **Séminaire de formation aux statistiques sur les forêts et le commerce des bois tropicaux**"

Je voudrais en son nom vous remercier de cette initiative louable qui permet à l'ENSEA de mieux se faire connaître.

Comme vous le savez, le métier de statisticien est de recueillir, d'analyser et de diffuser l'information ; Ces trois fonctions sont cependant fort généraux ; ils recouvrent un ensemble de tâches spécifiques, complexes et diverses, chacune d'entre-elles constituant un élément de la chaîne des travaux statistiques. Cette chaîne comprend les phases suivantes : la conception, le contrôle, l'analyse statistique et la diffusion. Toute activité incluse dans cette chaîne peut être confiée à un statisticien.

Il va sans dire que toutes ces phases sont complémentaires et concourent à un même objectif : contribuer à la meilleure connaissance possible du tissu économique et social. Pour répondre à cet objectif, des écoles de formation ont été créées sur le continent, chacune avec sa spécificité liée au contexte historique et au système d'enseignement dans le pays siège. Dans les pays francophones en Afrique au sud du Sahara, la formation des Ingénieurs des Travaux Statistiques est délivrée dans les centres suivants : l'ENSEA à Abidjan, ISSEA à Yaoundé, ENEA à Dakar et IAMSEA à Kigali. Malheureusement, les événements dramatiques au Rwanda ont conduit à la fermeture de fait de l'IAMSEA-Kigali.

Pour mieux percevoir le rôle de l'ENSEA dans la formation des hommes et la gestion des outils statistiques, notre propos est structuré en 6 parties.

- Le métier du statisticien,
- L'histoire de l'ENSEA
- La vocation de l'ENSA
- Les débouchés
- Le rôle de la formation continue et de la recherche
- Le bilan

## **LE METIER DE STATISTICIEN**

Le métier de Statisticien est de recueillir, d'analyser et de diffuser de l'information. Aujourd'hui, il ne se limite plus à l'exploitation des données très nombreuses des dénombrements démographiques, économiques et sociologiques. Il s'applique aussi à toutes les études et recherches dans lesquelles le grand nombre des facteurs explicatifs exige une technique d'interprétation fondée sur la connaissance des "lois du hasard".

Le rôle du statisticien est effectivement de décrire, résumer et quantifier l'information pour tirer de ces observations, souvent incomplètes et particulières, des conclusions d'une portée générale. Il est clair qu'une incertitude affecte ces résultats. L'un des objectifs de la méthode statistique est de mesurer et de réduire cette incertitude. Pour cela, le statisticien cherche à modéliser les phénomènes étudiés et à retenir les hypothèses les plus plausibles.

Le champ d'application de la statistique est très large et intéresse aussi bien les acteurs économiques des administrations publiques et privées que les chercheurs, enseignants, etc.

La production des données statistiques et leur utilisation, souvent à la base de décisions importantes, accentue le caractère rigoureux et fascinant du métier de statisticien.

## **HISTORIQUE DE L'ENSEA**

- En 1961, était créée une Ecole d'Application à la Direction de la Statistique et des Etudes Economiques de Côte d'Ivoire. Cet établissement se limitait au départ à la formation des fonctionnaires du corps des Agents Techniques de la Statistique recrutés sur concours professionnel parmi les commis du service ou par concours direct ouvert aux candidats titulaires du **BEPC**.

- En 1963, l'Ecole d'Application prenait le nom d'Ecole de Statistique et devenait un établissement d'enseignement placé sous l'autorité directe du Ministre des finances, des Affaires Economiques et du Plan. Sa vocation s'élargissait à la formation en 2 ans de cadres de niveau supérieur dénommés "Chefs de Travaux".

Actuellement, il s'agit de la filière **ITS**, marquée par différentes réformes en vue d'une amélioration du niveau des cadres formés.

- En 1968, l'Ecole allait connaître encore un essor avec la création d'un autre corps de Statisticiens : celui des Adjointes-Techniques de la Statistique.

- En Juin 1969, en raison de son caractère international de plus en plus affirmé, une loi érigeait l'école en établissement public d'enseignement supérieur doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

- En 1982, le décret n° 82.219 du 3 Mars 1982 a étendu les objectifs de l'Ecole à la formation de cadres statisticiens au plus haut niveau. Ce même décret lui donne la dénomination "Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée" - **ENSEA**.

En 1987, l'Ecole a ouvert la filière de formation des Ingénieurs Statisticiens Economistes (**ISE**), jusque là délivrée par le **CESD** à Paris.

A ce jour, l'ENSEA est le seul établissement de formation statistique en Afrique au sud du Sahara qui délivre simultanément ces 4 types de formation à tous les pays francophones de cette région.

## VOCATION DE L'ENSEA

L'ENSEA d'Abidjan est un établissement dont la vocation est d'assurer la formation des statisticiens pour les pays d'expression française. Le recrutement des étudiants se fait par voie de concours. Les formes pédagogiques sont adaptées aux différentes disciplines de façon à allier la théorie à la pratique. Les cours magistraux et travaux dirigés sont de forme classique pour les matières théoriques mais les exposés, débats, travaux pratiques sur le terrain, conférences et séminaires sont largement utilisés pour les matières pratiques et semi-théoriques.

Cette formation est délivrée à travers 4 filières distinctes, conçues en fonction du niveau de recrutement des élèves et du profil professionnel :

- Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE) : recrutement niveau Bac + 2 et formation en 3 ans,
- Ingénieurs des Travaux Statistiques (ITS) : recrutement niveau Bac + 2 et formation en 2 ans,
- Adjoints Techniques de la Statistique (AD) : recrutement niveau Bac et formation en 2 ans,
- Agents Techniques de la Statistique (AT) : recrutement niveau Bac et formation en 1 an.

### **Les Ingénieurs Statisticiens Economiste (ISE)**

Les Ingénieurs Statisticiens Economistes ont la vocation à la direction et à l'encadrement des grands organismes statistiques, économiques et de planification. Leur mission est de définir les besoins de la connaissance économique et sociale, analyser les structures complexes, contribuer aux orientations fondamentales des politiques de développement.

Leur enseignement allie donc culture générale et technique, sur la base de cours à la fois formalisée et appliquée. Une large part est faite à l'expression tant orale qu'écrite, à travers la rédaction et la présentation de rapports et mémoires divers.

### **Les Ingénieurs des Travaux Statistiques (ITS)**

Les Ingénieurs des Travaux Statistiques ont vocation à participer à toutes les fonctions dévolues aux Statisticiens. Ils doivent être en mesure de prendre en charge les travaux de conception, de recueil de l'information, de son analyse et de sa diffusion.

La formation est donc orientée vers l'apprentissage des techniques de collecte et d'analyse de l'information statistique et économique.

## **Les Adjoints Techniques (AD)**

Les Adjoints Techniques sont des cadres d'application qui ont pour rôle la production statistique et l'encadrement des enquêteurs sur le terrain.

## **Les Agents Techniques (AT)**

Les Agents Techniques sont les cadres d'exécution de l'appareil statistique.

Pour tenir compte des préoccupations professionnelles, un accent est mis sur les aspects pratiques. Ainsi, au cours de la scolarité, chaque étudiant doit participer activement à la réalisation des enquêtes statistiques depuis leur conception jusqu'à la diffusion des résultats.

Enfin, la scolarité se termine par un stage réalisé soit à l'ENSEA, soit dans les administrations, les entreprises publiques ou privées. Les étudiants ont à réaliser durant ce laps de temps un travail concret donnant lieu à la rédaction d'un rapport qu'ils soutiennent devant un jury de stage.

L'ordinateur est un outil de travail incontournable pour le statisticien. Un accent particulier est mis sur l'enseignement de l'informatique. Au cours de sa scolarité, chaque étudiant peut accéder librement au matériel informatique disponible à l'ENSEA.

## **DEBOUCHES**

Durant leur scolarité, les élèves de l'ENSEA reçoivent une formation solide et diversifiée qui leur permet d'accomplir avec efficacité les tâches relatives à l'élaboration, l'analyse et la diffusion de l'information statistique, économique et démographique au sein des services publics, parapublics et privés.

Les Ingénieurs et Techniciens diplômés de l'ENSEA occupent des fonctions diverses dans :

- Les services publics

### **Administration**

- Ministère du plan (Institut de la Statistique, Plan, etc.),
- Ministère de l'Economie et des Finances (Prévision, etc.),
- Ministère du Travail (Emploi, Main-d'Oeuvre, etc.),
- Ministère de la Santé Publique, etc.

### **Institution de recherche**

### **Entreprises parapublics**

- Port,
- Caisse de Prévoyance Sociale,
- Sociétés nationales de développement, etc.

- Les services privés
  - Banques,
  - Assurances,
  - Sociétés de services.
  - Etablissements de commerce et de gestion etc.

- Les institutions internationales
  - BAD
  - PNUD etc.

## **FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE**

L'ENSEA propose par ailleurs des actions de recyclage et de perfectionnement destinées aux cadres des administrations publiques et privées, et développe progressivement ses capacités en matière d'études et de recherche.

L'intervention de l'ENSEA vise à parfaire les connaissances de Statisticiens et d'Economistes, et à faire découvrir des techniques nouvelles et spécialisées.

Chaque formation a pour objectif de répondre aux besoins spécifiques des cadres concernés. L'éventail des matières enseignées va de la statistique descriptive aux techniques pointues d'analyse des données, de l'initiation à l'informatique, à l'apprentissage des logiciels, de la comptabilité nationale à la macro-économie avancée... De nombreuses institutions ont déjà bénéficié de nos actions de formation professionnelle continue. Il s'agit entre autres de l'administration ivoirienne (INS, Trésor, Santé...) et autres institutions (FDFP). Les administrations des pays de la sous régions ont également sollicité nos services en formation continue : Ministère de l'Economie et du Plan (Guinée), groupes interafricains.

Les actions de formation continue peuvent se dérouler au sein de l'organisme commanditaire comme dans les locaux de l'ENSEA.

## **LA RECHERCHE**

La formation est complète par une initiative à la recherche associant des activités de collecte sur le terrain, d'exploitation informatique et d'analyse des données. Les principaux artisans sont les élèves sortants et les professeurs permanents de l'Ecole.

Les sujets abordés sont divers ; ils concernent principalement l'économie, la statistique, la démographie, etc., et peuvent être réalisés conjointement avec d'autres Centres ou Organismes de recherche nationaux ou étrangers. Les résultats issus des études sont diffusés à travers le périodique de l'Ecole "Etude et Recherche".

Le financement de ces activités est sollicité auprès des organismes internationaux, gouvernementaux ou privés.

## BILAN DES ACTIVITES DE FORMATION

Durant l'année universitaire 1996-1997, l'effectif des élèves était de 207 pour toutes les filières de formation. Ces élèves provenaient de 18 pays dont 1 en Algérie et 1 Haïti. Cet effectif était de 214 en 1995-1996. La répartition des élèves par filière, fait ressortir une majorité d'élèves inscrits dans les filières d'ingénieurs, 157, soit 75,8 %. Les divisions AT et AD ne comptent que 50 élèves soit 24,2 %. Parmi les ingénieurs, les ISE sont les plus nombreux (85) tandis que les ITS sont au nombre de 72.

Mesdames et Messieurs ;

Voici brièvement présentée le rôle de l'ENSEA dans la formation des hommes et la gestion des outils statistiques.

Je vous remercie pour votre attention.

### **4-3-3-8 L'Utilisation des Statistiques dans les Prévisions Economiques par M. N'DRI Kouadio, Sous Directeur des Prévisions Economiques.**

#### **Utilisation des Statistiques dans les Prévisions Economiques**

Dans tous les secteurs de l'économie et dans toutes les fonctions de l'entreprise, les métiers de l'ingénierie statistique occupent une place très importante. Le traitement de l'information quantitative pour en faire ressortir des résultats capables d'aider à comprendre un phénomène et/ou de guider à la prise de décision s'inscrit dans le domaine des statistiques. Le thème "Utilisation des statistiques dans les prévisions économiques" que j'ai l'honneur de vous exposer revêt un caractère assez important dans la mesure où la statistique est par excellence l'outil privilégié pour la prévision économique. La prévision d'une variable consiste à calculer pour cette variable des valeurs futures.

Deux aspects de la statistique sont à considérer ici :

- L'aspect technique qui consiste à utiliser des méthodes statistiques pour la prévision. On parlera d'estimation et de prévision ;
- L'aspect quantitatif dont l'objet consiste à disposer des données statistiques qui vont constituer le support ou les imputs pour les estimations et les prévisions. C'est ici qu'on parle de collecte de statistiques ou de collecte de données qui peuvent se traduire par des enquêtes.

Les prévisions économiques sont très importantes dans la vie économique d'un pays.

En politique économique, il est nécessaire de bâtir des plans et des stratégies de développement à court-moyen et long terme. Aussi est-il essentiel, dans le cadre de formulation des décisions de politiques économiques, de pouvoir prévoir la valeur des grandeurs économiques. Ces prévisions permettent en effet aux décideurs de savoir s'il est nécessaire de prendre des mesures en vue d'influencer les dites grandeurs économiques.

Comment forme-t-on les statistiques qui sont utilisées dans les prévisions économiques ? En d'autres termes, d'où proviennent ces statistiques et comment sont-elles utilisées dans les prévisions ?

A la Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economique, les prévisions économiques sont faites, soit à partir d'un modèle de prévision macro-économique utilisant des techniques de projection de Léontieff et comptables simples, soit à partir d'un modèle de projection macro-économétrique combinant des techniques économiques économétriques et comptables, soit à partir des techniques statistiques simples basées sur des taux de croissance.

Nous disposons d'une sous-direction de l'Analyse Conjoncturelle qui recueille les statistiques sur la conjoncture économique auprès des services compétents. En général, cette sous-direction reçoit des données qui sont des séries mensuelles ou trimestrielles. Sur la base de ces informations conjoncturelles, le service des Prévisions Economiques, en utilisant les modèles existants, élabore ses indicateurs et ses prévisions annuelles.

Le modèle des budgets économiques qui est le principal modèle de prévision du Ministère de l'Économie et des Finances est un modèle de prévision à court terme et très vorace en données. Il nécessite beaucoup d'informations statistiques en amont pour son fonctionnement et pour la production de résultats fiables.

Les différents modules qui le composent sont alimentés par des statistiques provenant des divers services. En amont, ces modules concernent : les exportations, la production et la formation brut de capital fixe i.e. les investissements.

- Pour le module du commerce extérieur, les statistiques sur les exportations et importations de biens et services non facteurs, sont fournies par la Direction Générale de la Douane. Cette dernière nous indique à travers des fichiers ou sur des listings le niveau du commerce extérieur (exportations et importations) en valeur et en volume sur la période en cours.

A partir de ces données conjoncturelles recueillies (pour la période), nous faisons une extrapolation ou une estimation pour toute l'année que nous semons dans le modèle.

- S'agissant du module sur la Production, les statistiques proviennent essentiellement du **MINAGRA** (Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales), et de l'INS (l'Institut National de la Statistique). Elles concernent les productions agricoles, la sylviculture, la pêche et la production industrielle.

#### **a - Les productions agricoles**

- I. sur le vivrier notamment les céréales et les féculents,
- II. sur l'élevage de bovin, de caprin, d'ovin, de volaille et de porcin, et
- III. Sur les productions industrielles et d'exportations à savoir l'ananas, l'arachide, la banane, la canne à sucre, le caoutchouc, le coton et le palmier à huile et le tabac.

#### **b - La sylviculture**

Notre pays étant producteur et exportateur de bois, il est nécessaire d'évaluer la production dans ce domaine pour sa prise en compte dans les prévisions des indicateurs macro-économiques de la Nation. Les statistiques portent sur la production de bois en grumes, et sur celle du charbon de bois.

#### **c - La pêche**

Il s'agit des données sur le thon et les crustacées, la pêche artisanale et industrielle qui sont évaluées en tonnes.

- Nous n'oublions pas les statistiques sur nos principaux traditionnels produits d'exportations que sont le café et le cacao qui sont fournis par la Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Produits Agricoles. A ce niveau les statistiques qui nous intéressent sont les quantités produites, les quantités exportées, les prix aux producteurs et les prix de réalisations **CAF**. Les données qui nous sont communiquées sont en année de campagne. Pour rester conforme aux autres données du modèle, il est nécessaire de les convertir en année civile.

- La production dans le secteur secondaire est appréciée à travers l'Indice de la Production Industrielle (PI) fournie par l'Institut National de la Statistique. C'est un indicateur calculé trimestriellement, et très important pour l'évaluation de l'activité dans le secteur industriel.
- Le module FBCF (formation brut du capital fixe) regroupe les investissements par agent économique et par produit. Dans ce module les véritables statistiques existantes sont les investissements publics que nous recueillons auprès de la Direction des Investissements Publics
- **(DIP)** et de la Direction du Plan qui élabore le Programme d'Investissement Public **(PIP)**.

Les investissements du secteur privé sont souvent difficiles à appréhender. Dans ce cas-ci nous faisons des estimations à partir du niveau des importations de biens d'équipements qui présentent une corrélation certaine avec les investissements.

Il est aussi possible de procéder à des sondages d'opinions auprès des chefs d'entreprises pour avoir une idée du niveau de leur investissement. Aussi à travers les données de la Banque Financière qui regroupe plus de 2 000 entreprises, il est possible d'obtenir une estimation du niveau des investissements privés.

- Des informations quantifiées venant d'autres services nous permettant de faire des recoupements avec les statistiques déjà obtenues auprès du **MINAGRA**. C'est le cas des statistiques provenant de la **SAPH**, et de la **SOGB** pour le caoutchouc, de l'ex **SODESUCRE** (sucre CI) pour la production de canne à sucre et de l'exportation de sucre, de la **CIDT** pour le coton, de l'ex **PALMINDUSTRIE** (palme CI) pour le palmier à huile et le cocotier et enfin de l'**OCAB** pour la production et l'exportation d'ananas et de banane.

Toutes ces statistiques sont très importantes et nécessaires pour faire tourner le modèle de prévision macro-économique. Ce modèle lui-même calcule des outputs i.e. des indicateurs macro-économique tels que les valeurs ajoutées dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire, le Produit Intérieur Brut **(PIB)**, le taux de croissance économique, la consommation finale des ménages, les exportations et importations de biens et services non-facteurs, les investissements et bien d'autres statistiques.

Un autre modèle géré par la Direction de la Prévision est le modèle macroéconométrique nommé ECOMAC qui est un outil de simulation de politiques économiques. Il contient des équations de comportement qui sont estimées à l'aide des outils économétriques et du logiciel économétrique (EViews).

Les estimations utilisées dans le modèle nécessitent pour chaque variable une longue série de données statistiques sur le passé. Il est important de disposer dans ce cas-ci de séries assez longues pour la consistance des estimateurs. A ce niveau, les statistiques dont nous disposons proviennent des comptes nationaux élaborés par l'Institut National de la Statistique. Des hypothèses sont faites sur la conjoncture internationale pour les simulations.

Les statistiques ou les indicateurs économiques calculés par la Prévision Economique sont importantes dans la conduite de la politique économique. Elles servent notamment à confectionner le budget prévisionnel de l'Etat. En effet, partant du taux de croissance nominal économique prévu par le modèle nous prévoyons le niveau des recettes fiscales globales. Une fois le niveau général des recettes fiscales déterminé, on peut prévoir les assiettes au niveau de chaque régie financière. Cela se fait grâce aux taux de croissance des exportations et importations pour les recettes douanières, et grâce à la consommation finale pour les impôts indirects. Ces prévisions vont constituer des objectifs de recouvrement pour ces différentes régies financières et seront inscrites dans le tableau des opérations financières de l'Etat **(TOFE)** comme objectif à atteindre.

Les indicateurs macro-économiques calculés entrent aussi en ligne de compte dans l'élaboration du document cadre de politique économique qui est un document triennal très important regroupant tous les objectifs que le Gouvernement s'assigne en matière de politique économique. Il s'agit de la politique de taux de croissance économique, de la politique de taux d'inflation, de la politique budgétaire etc.

Enfin, ces statistiques représentent les principaux indicateurs qui servent de base de discussion avec les institutions de Bretton Woods que le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM).

## Conclusion

En conclusion il est capital de noter que l'agriculture ivoirienne contribue pour près de 30 % dans la formation du Produit Intérieur Brut. Ce fort taux de participation dans l'économie montre l'importance que doivent avoir les statistiques agricoles, particulièrement dans le domaine du bois qui est l'une des richesses de notre cher pays. Ce suivi n'est pas neutre dans la mesure où il contribue à l'amélioration des prévisions économiques et donc à la pertinence des indicateurs macro-économiques qui guideront dans la prise des décisions de politiques économiques pour aider à bâtir l'Eléphant d'Afrique.

Je vous remercie !

**4-3-3-9 Rôle et Activités de la SODEFOR et la gestion des Statistiques Forestières par M. OFFI Koffi, Sous Directeur du Reboisement (Document SODEFOR).**

**MINAGRA**  
**SODEFOR**

**ROLES ET ACTIVITES DE LA SODEFOR  
DANS LA GESTION  
DES STATISTIQUES FORESTIERES**

**SODEFOR**  
**DIRECTION TECHNIQUE**

**OFFI KOFFI , SOUS DIRECTEUR DU REBOISEMENT**

**[1] PREAMBULE****[2] INTRODUCTION****[3] LES CHAMPS COUVERTS PAR LA NOTION DE STATISTIQUES FORESTIERES****[3]A.** Les couvertures forestières par région**[3]B.** La répartition des superficies par strate au niveau d'une forêt donnée**[3]C.** les plantations forestières, par espèce, par région et par destination (bois d'œuvre, bois de trituration, bois de service, bois de feu, ...)**[3]D.** l'accroissement par colonisation naturelle des terres, ou la diminution par déboisement ou inondation,**[3]E.** les données sur les incendies de forêts (zones sensibles, nombre de foyers annuels, surfaces parcourues, surfaces perdues)**[3]F.** l'évolution de l'état de la forêt, régression par défoliation, dépérissement, incendie, surexploitation forestière, surpâturage.**[3]G.** Les données de croissance et de productivité par type de formation**[3]H.** Les données de production : potentialités et coupes**[3]I.** l'étude de la consommation de bois sur le marché national**[3]J.** les entrées et sorties de grumes et de produits de transformation dans les usines**[3]K.** les données d'exportation de grumes et de produits transformés**[3]L.** production de bois de feu**[3]M.** production de charbon de bois**[3]N.** produits divers provenant de la forêt (rotin, feuilles d'attiéké, feuille de teck...)**[3]O.** production de bois de services, perches piquets et poteaux**[3]P.** les projections futures de la politique de reboisement et de régénération des formations naturelles.**[4] GESTION DES STATISTIQUES FORESTIERES****[4]A.** affirmation d'une politique cohérente de récolte des données**[4]B.** mise en œuvre d'une organisation**[4]B.1.** une structure**[4]B.2.** une mission**[4]B.3.** un canevas de travail**[4]B.4.** une autorité

## **ACTIVITES DE LA SODEFOR : ATTRIBUTION ET SYNTHÈSE DES ACQUIS**

### **[4]c. ATTRIBUTIONS**

- [4]c.1. Délimitation des forêts
- [4]c.2. Couverture en photographies aériennes et élaboration de cartes de végétation
- [4]c.3. Conception de normes de photo-interprétation
- [4]c.4. Inventaire pour la rédaction des aménagements
- [4]c.5. Enquêtes socio-économiques pour une meilleure appréhension de l'environnement sociologique et économique
- [4]c.6. Activités de production dans les formations naturelles et dans les reboisements
- [4]c.7. inventaires dans le domaine rural (projets OIBT : Adzopé, région de Gagnoa, région.....)
- [4]c.8. les travaux dans les placeaux permanents
- [4]c.9. Surveillance incendie et relevé des statistiques de sinistres

### **[4]d. SYNTHÈSE DES ACQUIS**

- [4]d.1. Délimitation des forêts
- [4]d.2. Couverture en photographies aériennes et élaboration de cartes de végétation
- [4]d.3. Conception de normes de photo-interprétation
- [4]d.4. Inventaire pour la rédaction des aménagements
- [4]d.5. Enquêtes socio-économiques pour une meilleure appréhension de l'environnement sociologique et économique
- [4]d.6. Activités de production dans les formations naturelles et dans les reboisements

[4]e. Surveillance incendie et relevé des statistiques de sinistres

[4]f. CONCLUSION : la SODEFOR, puissant outil de collectes des données de création d'une base de données "maison"

## **[5] ROLES POSSIBLES DE LA SODEFOR DANS LA GESTION DES STATISTIQUES FORESTIÈRES**

[5]a. simple pourvoyeuse de données ou

[5]b. leader dans la conception et la gestion des statistiques forestières nationales

## PREAMBULE

Je voudrais de prime abord remercier Monsieur le Directeur Général des Eaux et Forêts, le colonel TIE BI TRA VICTOR qui m'a identifié parmi tous les ingénieurs des eaux et Forêts qu'il gère, comme personne ressource pouvant entretenir une assemblée d'un si grand niveau sur les problèmes de gestion des statistiques forestières ;

je voudrais ensuite remercier le Directeur général de la SODEFOR qui m'a fait suffisamment confiance en me mandatant pour parler au nom de la SODEFOR sur un sujet aussi délicat que la collecte et la gestion des informations provenant de la forêt en troisième point, je tiens à remercier les organisateurs de ce séminaire de formation notamment pour le thème « *statistiques sur les forêts et le commerce des bois tropicaux* »

Nous sommes en effet dans une ère de chiffre, de statistiques de données avec des niveaux de traitement et d'analyses très variés. Ces données sont par la suite à la base de toutes les investigations qui vont être à la base de décisions politiques, sectorielles et économiques aux portées incalculables.

Tous les gestes tous les actes et toutes les informations provenant des forêts sont désormais passés au crible, sauvegarde de l'environnement oblige.

Il faut donc à notre sens que les forestiers soient aguerris aux techniques de récolte, de traitement, d'interprétation, d'archivage, de gestion et de restitution des données provenant de leur domaine d'intervention.

Il était donc impérieux de trouver un moyen de transférer à nos forestiers cette compétence et d'harmoniser les façons de travailler.

## [1] INTRODUCTION

Nous sommes donc amenés à vous entretenir sur le rôle et les activités de la SODEFOR dans la gestion des statistiques forestières.

Pour traiter ce thème il nous a semblé utile d'organiser la présentation autour de questions et de réponses :

- la première question est quels sont les champs couverts par la notion de statistiques forestières
- la seconde question est qu'entend-on par gestion des statistiques forestières
- la troisième question pour laquelle tous les forestiers ivoiriens ont quasiment la réponse : quelles sont les attributions de la SODEFOR et en quoi l'accomplissement de sa mission participe de la gestion des statistiques forestières ?
- la quatrième question qui va nous permettre d'évoquer des résultats : quels sont les principaux acquis de la SODEFOR en terme de statistiques, à l'occasion de son mandat de gestionnaire des forêts classées de Côte d'Ivoire ?
- la cinquième question nous conduira directement vers la conclusion : quels rôles joue et peut encore jouer la SODEFOR dans la gestion des statistiques forestières ?

## [1] LES CHAMPS COUVERTS PAR LA NOTION DE STATISTIQUES FORESTIERES

Pour cette partie, je pense que les séminaristes qui travaillent depuis une dizaine de jours sur le thème vont pouvoir m'aider.

Je pense pour ma part que dans la notion de statistiques forestières, nous pouvons inclure les aspects suivants :

- [1]A. *Les couvertures forestières par région* : c'est une des données de base, pour une région donnée quelle la nature et la quantité de la couverture forestière
- [1]B. *La répartition des superficies par strate au niveau d'une forêt donnée* : il s'agit ici d'être plus pertinent par rapport à l'information qui précède, il faut aller au-delà des termes génériques afin d'arriver à une véritable typologie des formations forestières selon l'exemple suivant qui n'est pas exhaustif :

### *Terrain forestier*

#### sur sol ferme

##### forêt primaire

- en zone dense sempervirente
- en zone dense humide de montagne
- en zone de savane, forêt dense sèche
- en zone de savane, forêt galerie

##### forêt secondaire

- en zone dense sempervirente
- en zone dense humide de montagne
- en zone de savane, forêt dense sèche
- en zone de savane, forêt galerie

##### plantation forestière

- industrielle
- de reconversion
- d'enrichissement

#### sur sols hydromorphes

##### forêt marécageuse

- inondée temporairement
- inondée en permanence

##### formations marécageuses à raphia

##### mangroves

### Terrains mixtes

### Terrains boisés

### Terrains non boisés

### Terrains agricoles

### Terrains urbanisés

### terrains inondés

- [1]C. les plantations forestières, par espèce, par région et par destination (bois d'œuvre, bois de trituration, bois de service, bois de feu, ....)
- [1]D. l'accroissement par colonisation naturelle des terres, ou la diminution par déboisement ou inondation,
- [1]E. les données sur les incendies de forêts (zones sensibles, nombre de foyers annuels, surfaces parcourues, surfaces perdues)
- [1]F. l'évolution de l'état de la forêt, régression par défoliation, dépérissement, incendie, surexploitation forestière, surpâturage.

- [1]G. Les données de croissance et de productivité par type de formation : dans la mesure où les inventaires ne peuvent être faits toutes les années, ces données sur la croissance et la productivité des différentes formations permettront de faire des estimations entre deux inventaires.
- [1]H. Les données de production : potentialités et coupes
- [1]I. les entrées et sorties de grumes et de produits dans les usines
- [1]J. les données d'exportation de grumes et de produits transformés
- [1]K. production de bois de feu
- [1]L. production de charbon de bois
- [1]M. produits divers provenant de la forêt (rotin, feuilles d'attiéké, feuille de teck...)
- [1]N. production de bois de services, perches, piquets et poteaux
- [1]O. les projections futures de la politique de reboisement et de régénération des formations naturelles.

**Nous venons avec cette liste, d'évoquer l'essentiel des types d'information sur lesquelles doivent porter les statistiques forestières**

## **[2] GESTION DES STATISTIQUES FORESTIERES**

La récolte, le traitement, l'archivage et la gestion des données statistiques sur les forêts procèdent selon nous des critères suivants :

### **[2]A. affirmation d'une politique cohérente de récolte des données**

Nous avons évoqué ci-dessus, 15 domaines cibles qui doivent faire l'objet de mesures spécifiques, depuis les couvertures en photographies aériennes, aux productions rapides de cartes de végétation, les inventaires d'aménagement et d'exploitation, le suivi des coupes, des transports au port, et des sortis.....etc

Il faut une volonté politique pour une gestion efficace des statistiques forestières ;

c'est un préalable qui va permettre :

- [2]B. la mobilisation de moyens
- [2]C. la mise en place d'une organisation
  - [2]C.1. une structure
  - [2]C.2. une mission
  - [2]C.3. un canevas et une méthode travail
  - [2]C.4. une autorité
  - [2]C.5. une coordination

Nous avons tenu à évoquer tous ces aspects que nous mettons en veilleuse quand il s'agira de dissenter sur les éventuelles faiblesses de la SODEFOR en matière de gestion des statistiques forestières.

### **[3] ACTIVITES DE LA SODEFOR : ATTRIBUTIONSET SYNTHÈSE DES ACQUIS**

La SODEFOR actuelle est conçue comme un outil absolument efficace pour le développement forestier ivoirien dans le domaine forestier permanent en l'occurrence.

Elle a été à cet effet dotée d'une souplesse de fonctionnement et de moyens consistants pour la réalisation d'un certain nombre de tâches techniques que nous regroupons dans le terme générique d'attributions techniques de la SODEFOR.

Quelles sont ces attributions techniques ?

#### **[3]a. ATTRIBUTIONS TECHNIQUES DE LA SODEFOR**

- [3]a.1. Délimitation des forêts.
- [3]a.2. équipements des forêts en infrastructures conséquentes pour améliorer l'accès et la gestion (ponts, pistes, buses, pare-feux, panneaux d'indication de toutes natures)
- [3]a.3. Couverture en photographies aériennes et élaboration de cartes de végétation
- [3]a.4. Conception de normes de photo-interprétation
- [3]a.5. Inventaire pour la rédaction des aménagements
- [3]a.6. Enquêtes socio-économiques pour une meilleure appréhension de l'environnement sociologique et économique
- [3]a.7. Activités de gestion, de sylviculture et de production dans les formations naturelles et dans les reboisements
- [3]a.8. les inventaires dans le domaine rural (projet OIBT, Adozopé, région de Gagnoa, Alépé...)
- [3]a.9. les recherches dans les périmètres d'aménagement et placeaux permanents ?
- [3]a.10. protection des forêts, Surveillance contre les incendies de forêts et les affections pathologiques, relevé des statistiques de sinistres.

LA CONDUITE DE CETTE MISSION A FAIT DE LA SODEFOR, SURTOUT A L'OCCASION DE LA CONDUITE DU PREMIER PROJET SECTORIEL FORESTIER, UN OUTIL DE RECOLTE, DE TRAITEMENT ET D'ARCHIVAGE HORS PAIR D'INFORMATIONS SUR LES FORETS TROPICALES.

CETTE BANQUE D'INFORMATION ENCORE INSUFFISAMMENT EXPLOITEE EST DONNEE AVEC LE MAXIMUM DE CONCISION DANS CETTE PARTIE QUE NOUS AVONS INTITULEE SYNTHES DES ACQUIS.

▲ [1]a. SYNTHESE DES ACQUIS

**NOUS COMMENCONS PAR UNE ACTIVITE BEAUCOUP PLUS ANCIENNE**

**[1]a.1. Les inventaires forestiers SODEFOR/CTFT de 1974**

Avant ses attributions actuelles, la SODEFOR en 19974, avait déjà été la cheville ouvrière de l'inventaire forestier national, le seul d'ailleurs qui ait été fait et n fois actualisé.

Pendant longtemps les estimations de surface concernant la couverture ligneuse de la forêt ivoirienne ont reposé sur deux groupes de données :

- le premier groupe de données concerne les informations recueillies en 1965 et 1966 par l'ORSTOM, le CTFT, à l'occasion de l'étude dite de reboisement et de protection des sols de la Côte d'Ivoire ;
- le second groupe est celui des données recueillies par la SODEFOR entre les années 1974 et 1978, à l'occasion de l'exécution des travaux de délimitation du domaine forestier et d'inventaire régionaux ; je vous donne quelques références de ce travail de titan :

- ⇒ inventaire forestier national : résultats région nord-ouest (1975°)
- ⇒ inventaire forestier de l'extension du périmètre papetier de San-Pédro (1976)
- ⇒ inventaire forestier national, résultats région centre\_sud (1976)
- ⇒ inventaire forestier national, résultats région centre-est (1977)
- ⇒ inventaire forestier national, résultats région centre-ouest (1978)

Ce sont ces informations qui ont permis :

- ⇒ d'une part, de procéder à un certain nombre d'estimations concernant les surfaces occupées par les formations ligneuses dans certaines régions de Côte d'Ivoire et de procéder ensuite à des extrapolations pour les autres régions et
- ⇒ d'autre part, de procéder à un certain nombre d'estimations des surfaces occupées par les plantations agricoles et industrielles et vivrières et par les jachères agricoles et d'en déduire les modifications de surface qu'elles ont entraînées au niveau des formations ligneuses.

- Les résultats de ce travail de géant sont résumés ci-dessous

**SURFACES ESTIMEES DE VEGETATION LIGNEUSE NATURELLE A LA FIN DE 1980**

<i>type de végétation</i>	<i>surface (x 1000 ha)</i>
forêt dense non encore exploitée	200.000
forêt dense déjà parcourue par l'exploitation	3.094.000
forêts intensivement aménagées (Téné, Irobo Morpri)	1.200
forêts improductives pour des raisons physiques (forêts situées sur les pentes/forêts denses sèches interdites à l'exploitation)	515.000
forêt dense improductive à cause de leur statut (parcs nationaux)	648.000
les jachères forestières (	8.400
formations forestières ouvertes improductives du fait de leur statut (parc national de la comoé)	1.150.000
formations arbustives	60.000
jachères de formations forestières ouvertes (jachères de la zone nord)	5.376.000
<b>TOTAUX</b>	

**[1]a.1. Délimitation des forêts**

Plus récemment, à l'occasion de la mise en œuvre du PSF1 la SODEFOR devait actualiser toutes les informations de 1980 qui commençaient à souffrir vraiment de caducité et ne correspondant plus à la réalité ainsi :

Le traitement des données et les vérifications sont en cours mais nous pouvons évoquer le résumé partiel suivant, extrait du tableau suivant :

A ce jour,

- *82 forêts sont entièrement délimitées*
- *pour une superficie totale de 2.490.203 hectares*

TABLEAU RECAPITULATIF DES FORETS CLASSEES ENTIEREMENT DELIMITEES

NUMERO D'ORDRE	PROJET	DESIGNATION DE LA FORET	SUPERFICIE (HA)
1		HAUT-SASSANDRA	102 400
2		SCIO	88 000
3		DOIN-DEBE	133 170
4		CAVALLY	62 400
5		FLANSOBLY	16 460
6		KOUIN	5 396
7		KROZIALE	9 330
8		MONT GLAS	3 100
9		MONT GLO	12 476
10		MONT MOMI	10 600
11		MONT TIA	24 890
12		MONT TONKOU	6 160
13		SANGUINE	24 610
14		TIAPLEU	19 026
15		SEQUELA	119 204
16		KANI-BANDAMA ROUGE	106 000
17		YARANI	27 790
18		BOUAFLE	20 160
19		BAFING	2 200
20		DABA	5 624
21		QUEOULE	16 742
22		IRA	16 431
23		MONT BA	3 460
24		MONT BAPLEU	4 132
25		YALO	25 800
26	PSF	BOROTOU	6 000
27		QUENTEQUELA	10 600
28		MOYENNE MARAHOUE	38 800
29		HAUTE DE	9 700
30		DE	12 900
31		TOUNDIAN	600
32		KOWA	21 600
33		YANI	10 676
34		YEMBA	18 000
35		MARAHOUE	17 600
36		TIONLE	2 112
37		HAUTE DODO	170 063
38		DAKPADOU	300
39		DAVO	12 680
40		NIEGRE	92 500
41		OKROMODOU	96 443
42		NIOUNIQUROU	19 670
43		NIZORO	16 000
44		RAPIOES-GRAB	316 000
45		MONTS KOURABAH	3 360
46		DOKA	14 380
47		LAHOUDA	4 000
48		ZUOKE	9 040
49		SANGUE	36 200
50		TENE	29 700
51		MOPRI	33 000
52		DO-BODIENOU	60 000
9/TOTAL			1 923 831
53		MASSA-ME	3 068
54		N'QUECHIE	3 090
55		N'ZODJI	10 086
56		AUDOIN	6 600
57		BAMO	256
58		RASSO	2 040
59		YAPO-ABBE	28 790
60	CFD	SEGUIE	19 600
61		BRASSUE	19 800
62		DIAMBARAKRO	27 360
63		AGBO	20 280
64		BESSO	23 100
65		DOMOE I	1 370
66		BOUMIE	726
67		ABEANOU	21 000
68		ARRAH	13 100
69		BAYA	4 733
70		ETROUKRO	10 400
9/TOTAL			214 377
71		MANZAN	4 600
72		BONGAN	38 248
73		YAYA	24 480
74	KFW/GTZ	MABE	69 730
75		TAMIN	22 000
76		BEKIE	16 100
77		BOSSEMATIE	22 200
9/TOTAL			187 258
78	FED	MONOGADA	39 828
79		BOLO	40 760
80		BOLO	80 678
81	BAD	BADENOU	28 980
82		AHUA	4 600
9/TOTAL			194 846
83	AFAD	PURKOU	62 879
9/TOTAL			62 879
TOTAL GENERAL			4 600 203

FORET	PREFECTURE	FORME D'OCCUPATION DES S									
		AGRICOLE			BOISE			FORET SUR SOL FERME			FORET SU
		forêt classée	périphérie	total	forêt classée	périphérie	total	forêt classée	périphérie	total	forêt classée
HAUT SASSANDRA		8 046	23 582	31 628	177		177	89 511	1 334	90 845	5 529
SANAIMBO		1 757	2 761	4 518	20	86	106	2 616	2 118	4 734	59
SEREBI		1 724	2 259	3 983	63	109	172	1 241	1 441	2 682	11
NIEGRE		13 066	25 378	38 444			0	66 279	8 555	74 834	12 507
PORT GAUTHIER		2 139	2 583	4 722			0	5 093	2 316	7 409	2 224
BOLO EST		3 487	6 602	10 089			0	5 995	3 663	9 658	419
ABOUNDRESSOU		750	1 033	1 783	24	425	449	1 680	1 083	2 763	296
PROUNGBO		3 523	3 336	6 859	26	5	31	3 586	2 615	6 201	62
MANDO		4 931	1 931	6 862	660	196	856	5 421	3 330	8 751	538
DOUBELE		1 723	2 244	3 967	213	397	610	1 547	1 977	3 524	418
HAUTE BOLO		11 472	3 730	15 202			0	6 311	2 073	8 384	1 568
ORUMBO BOKA		1 252	1 315	2 567	171	85	256	1 713	1 308	3 021	
DASSIOKO NORD/SUD		4 048	2 570	6 618			0	7 548	907	8 455	367
DOGODOU		2 121	4 727	6 848			0	2 527	2 328	4 855	1 736
SEREBI		1 724	2 259	2 259	63	109	172	1 241	1 441	2 682	11
IROBO		16 877	13 213	30 090			0	21 442	10 137	31 579	800
BOLO-OUEST		653	5 773	6 426			0	5 291	2 512	7 803	661
MONOGAGA		6 765	9 007	15 772			0	27 812	2 906	30 718	3 500
TOTAUX		86 058	114 303	198 637	1 417	1 412	2 829	256 854	52 044	308 898	26 439

OLS

JR SOL HYDROMORPHE		INONDE			EAU			FORMATION MIXTE			NON BOISE	
périphérie	total	forêt classée	périphérie	total	forêt classée	périphérie	total	forêt classée	périphérie	total	forêt classée	périphérie
496	6 025	119	230	349		1 617	1 617	328	514	842	694	74
19	78			0			0		36	36		16
4	15			0			0			0		
870	13 377			0	59	137	196	721	926	1 647	10	4
1 291	3 515			0	205	2 551	2 756	835	86	921	661	264
173	592			0			0	272	233	505		
41	70		6	6		42	42			0	56	334
14	76			0			0	15	174	189	51	
57	595			0		252	252	94		94	50	421
123	541			0		139	139			0	65	39
387	1 955			0	150	6	156	101	74	175	10	
38	38			0			0	15		15	230	324
49	416			0	58	12	70	154	254	408	357	39
1 637	3 373			0		45	45			0		44
4	15			0			0			0		
416	1 216			0		4	4	1 682	1 424	3 106	43	49
90	751			0			0			0		
722	4 222	54		54	148	97	245	685	488	1 173	828	55
6 431	36 870	173	236	409	620	4 902	5 522	4 902	4 209	9 111	3 055	1 363

total	URBAIN			TOTAUX		
	forêt classée	périphérie	total	forêt classée	périphérie	total
768	73	112	185	104 477	27 959	132 436
16	21	66	87	4 473	5 102	9 575
0		2	2	3 039	3 815	6 854
14	99	232	331	92 741	36 102	128 843
925	20	82	102	11 177	9 173	20 350
0	1	125	126	10 174	10 796	20 970
390		11	11	2 539	2 975	5 514
51		23	23	7 263	6 167	13 430
171	29	5	34	11 723	5 892	17 615
104		34	34	3 966	4 953	8 919
10	62	56	118	19 674	6 326	26 000
554		51	51	3 381	3 121	6 502
396	8	81	89	12 540	3 912	16 452
44	14	87	101	6 398	8 868	15 266
0		2	2	3 039	3 815	6 854
92	62	65	127	40 906	25 308	66 214
0		51	51	6 605	8 426	15 031
883	194	94	288	39 986	13 869	53 855
4 418	583	1 179	1 762	384 101	186 079	570 180

**[1]a.4. Inventaire pour la rédaction des aménagements**

Au titre de la description pertinente du patrimoine notons les importants programmes d'inventaire réalisés pour plus 1.500.000 hectares de forêt, permettant de faire les estimations de production par catégorie d'essences suivantes.

Ce travail a été fait aussi bien en forêt classée que dans le domaine rural à grâce aux projets OIBT (250.000 hectares dans la région d'Adzopé, des inventaires dans la région de Gagnoa en cours de traitement, les deux catégories d'informations dans les deux types de domaines seront exposés dans les deux tableaux l'un après l'autre

Deux tableaux nous permettent de rendre actuellement cette information

- le premier ci-dessous très concis fait le point pour huit forêts des volumes totaux des essences des catégories P et secondaire
- le second plus complet fait le point des inventaires d'aménagement pour 29 forêts, des données d'inventaire d'aménagement

FORETS	VOLUME PAR CATEGORIE			
	P1	P2	P3	S
NZOGUI	145 153	826 617	416 557	283 283
NGUECHIE	133 212		2 610	10 440
BAMO	37 230	23 305	6 885	62 730
YAPPO ABBE	1 813 770	4 009 448		3 745 821
NTO	44 136	135 264	59 040	92 448
ANGUEDEDOU				
BASSO	22 000	10 000	6 000	24 000

**Ces tableaux rendent compte des potentialités de ces forêts**

**[1]a.1. Enquêtes socio-économiques pour une meilleure appréhension de l'environnement sociologique et économique**

Les inventaires multivariables conduits par la SODEFOR ont permis aussi de recenser la population qui vit en forêt classée : origine, ampleur dynamique, cultures réalisées .

cet autre tableau synthétique permet de voir l qualité des informations récoltées et l'ampleur de la tâche accomplie

**DOSSIER INFILTRATIONS PAYSANNES ET DEGRADATIONS DES SURFACES**

REGION	DEPARTEMENT	NB FORET	CHEF D'EXPLOITATION				REPARTITION DES SURFACES				
			allochtone	autochtone	étrangers	totaux	pérennes	vivriers	total mise en culture	total forêt	% mise en culture
AGNEBY	ADZOPE	3	462	2 262	365	3 089	21 170	2 124	23 294	93 257	25
	AGBOVILLE	4	247	1 341	227	1 815	13 504	1 337	14 841	41 796	36
	TOTAL REGION	7	709	3 603	592	4 904	34 674	3 461	38 135	135 053	28
BAS CAVALY	SAN PEDRO	2	6 530	683	10 134	17 347	166 555	17 638	184 193	354 828	52
	SASSANDRA	4	1 587	213	729	2 529	28 160	1 617	29 777	146 087	20
	SOUBRE	1	141	6	20	167	1 166	9	1 175	3 350	35
	TABOU	1	1 025	66	1 583	2 674	30 973	1 239	32 212	196 733	16
		8	9 283	968	12 466	22 717	226 854	20 503	247 357	700 998	35
HAUT SASSANDRA	VAVOUA	5	2 083	566	3 629	6 278	50 975	6 727	57 702	301 534	19
		5	2 083	566	3 629	6 278	50 975	6 727	57 702	301 534	19
LAGUNES	ALEPE	5	43	1 557	224	1 824	12 268	752	13 020	51 294	25
	GRAND LAHOU	1	1 608	25	821	2 454	25 275	948	26 223	60 000	44
	TIASSALE	2	1 346	661	700	2 707	27 442	1 549	28 991	74 250	39
		8	2 997	2 243	1 745	6 985	64 985	3 249	68 234	185 544	37
MARAHOUE	OUME	6	5 170	1 841	1 967	8 978	40 200	4 532	44 732	102 360	44
		6	5 170	1 841	1 967	8 978	40 200	4 532	44 732	102 360	44
MONTAGNES	BIANKOUMA	3	183	146	4	333	11 314	1 236	12 550	47 855	26
	DANANE	1	50	8	10	68	469	97	566	10 500	5
	DUEKOUE	1	545	460	266	1 271	11 853	5 148	17 001	53 600	32
	GUIGLO	3	2 200	526	1 800	4 526	46 557	5 377	51 934	283 570	18
	MAN	4	33	944	10	987	7 082	2 656	9 738	80 906	12
		12	3 011	2 084	2 090	7 185	77 275	14 514	91 789	476 431	19
MOYEN COMOE	ABENGOUROU	1	3 094	651	1 478	5 223	59 698	2 007	61 705	148 548	42
		1	3 094	651	1 478	5 223	59 698	2 007	61 705	148 548	42
NZI COMOE	BOCANDA	1	8	532	11	551	4 491	481	4 972	21 025	24
	BOGOUANOU	3	365	759	217	1 341	9 469	1 025	10 494	52 300	20
	DAOUKRO	3	441	687	105	1 233	11 786	1 424	13 210	33 783	39
	DIMBOKRO	3	27	338	32	397	538		538	11 540	5
		10	841	2 316	365	3 522	26 284	2 930	29 214	118 648	25
SAVANES	KORHOGO	1		110	5	115		1 100	1 100	26 980	4
		1	0	110	5	115	0	1 100	1 100	26 980	4
SUD BANDAMAN	DIVO	2	1 722	177	2 613	4 512	33 393	4 045	37 438	107 137	35
	LAKOTA	3	988	638	884	2 510	17 927	105	18 032	48 850	37
		5	2 710	815	3 497	7 022	51 320	4 150	55 470	155 987	36
SUD COMOE	ABOISSO	3	395	101	351	847	7 149	1 046	8 195	23 075	36
	ADIAKE	1	2	31	8	41	293	29	322	4 813	7
	GRAND BASSAM	2	4	18		22	169		169	3 211	5
		6	401	150	359	910	7 611	1 075	8 686	31 099	28
<b>TOTAUX GENERAUX</b>		<b>69</b>	<b>38 299</b>	<b>15 347</b>	<b>28 193</b>	<b>73 839</b>	<b>639 876</b>	<b>64 246</b>	<b>704 124</b>	<b>2 383 182</b>	<b>30</b>

### 1. La base de données plantation

- ◇ *parcelle par parcelle et espèce par espèce*
- ◇ *année par année*

Toujours au titre des informations récoltées par la SODEFOR, actuellement gérées selon un système d'organisation interne des informations nous pouvons citer aussi les superficies reboisées par la SODEFOR.

Deux tableaux sont proposés ;

⇒ le premier est le résultat ***d'une requête dans la base de données des parcelles*** mises en place depuis 1997 et en perpétuelle alimentation

⇒ Le second est le tableau synthétique sur tableur des plantations exécutées par la SODEFOR depuis sa création en 1966

CENTRE DE GESTION FORET		CATEGORIE	SUPERFICIE en Ha
AGBOVILLE	ANGUEDEDOU	ACAJOU	638
		BAMBOU	4
		CEDRELA	86
		EUCALYPTUS	3
		FRAKE	92
		FRAMIRE	5
		MAKORE	142
		OKOUME	107,8
		PIN	16
<i>Synthèse pour 'FORET' = ANGUEDODOU (9 Groupes d'espèces)</i>			
<b>Somme</b>			<b>1093,8</b>
AGBOVILLE	IROBO		0
		ACAJOU	639
		BADI	248,52
		CEDRELA	1806,92
		FRAKE	3709,23
		FRAMIRE	2245,85
		GMELINA	59,59
		MAKORE	210
		NIANGON	-117,95
		OKOUME	289
		PIN	111,34
		SIPO	561
		TECK	600,1
		TIAMA	4
<i>Synthèse pour 'FORET' = IROBO (14 Groupes d'espèces)</i>			
<b>Somme</b>			<b>10602,5</b>
AGBOVILLE	MOPRI	ABOUDIKRO	3,5
		ACAJOU	40
		ANINGJERI	1
		BADI	145,5
		BETE	28,1
		CEDRELA	1788,25
		FRAKE	4408,45
		FRAMIRE	2234,1
		GMELINA	199,8
		PIN	46,97
		SAMBA	1049,05
		SIPO	744,25
		TECK	1049,8
		TIAMA	14
<i>Synthèse pour 'FORET' = MOPRI (14 Groupes d'espèces)</i>			
<b>Somme</b>			<b>11752,77</b>
AGBOVILLE	SEGUIE	BADI	83
		CEDRELA	804,48
		FRAKE	1401,75
		FRAMIRE	421,25
		GMELINA	45
		PIN	6,54
		SAMBA	285,31
		TECK	4675,83
<i>Synthèse pour 'FORET' = SEGUIE (8 Groupes d'espèces)</i>			
<b>Somme</b>			<b>7723,16</b>

# GESTION DES DONNEES STATISTIQUES (SEMINAIRE OIBT)

CENTRE DE GESTION FORET		CATEGORIE	SUPERFICIE en Ha
ABENGOUROU	BEKI	AKO	2
		ANINGUERI	2
		ASSAMELA	13
		CEDRELA	35
		FRAKE	242
		FRAMIRE	80
		LINGUE	2
		SAMBA	86
		SIPO	201
		TECK	22
<i>Synthèse pour 'FORET' = BEKI (10 Groupes d'espèces)</i>			
Somme			685
<i>Synthèse pour 'CENTRE DE GESTION' = ABENGOUROU (10 enregistrements détail)</i>			
Somme			685
ABGOVILLE	ABBE	BAMBOU	4
		<i>Synthèse pour 'FORET' = ABBE (1 Groupe d'espèces)</i>	
Somme			4
<i>Synthèse pour 'CENTRE DE GESTION' = ABGOVILLE (1 enregistrement détail)</i>			
Somme			4
AGBOVILLE	IROBO	CEDRELA	16
		<i>Synthèse pour 'FORET' = IROBO (1 Groupe d'espèces)</i>	
Somme			16
<i>Synthèse pour 'CENTRE DE GESTION' = AGBOVILLE (1 enregistrement détail)</i>			
Somme			16
AGBOVILLE	ABBE	ACAJOU	763,5
		AHELE	12,25
		BADI	44,75
		BAMBOU	15,5
		FRAKE	241,75
		FRAMIRE	1529,7
		MAKORE	135
		NIANGON	1251
		OKOUME	59,25
<i>Synthèse pour 'FORET' = ABBE (9 Groupes d'espèces)</i>			
Somme			4052,7
AGBOVILLE	ABGUEDEDOU	ACAJOU	67
		OKOUME	94,6
		PIN	7
<i>Synthèse pour 'FORET' = ABGUEDEDOU (3 Groupes d'espèces)</i>			
Somme			168,6
AGBOVILLE	ANGUEDEDOU	ACAJOU	30
		MAKORE	13
		PIN	10
<i>Synthèse pour 'FORET' = ANGUEDDOU (3 Groupes d'espèces)</i>			
Somme			53

## CENTRE DE GESTION FORET

## CATEGORIE

## SUPERFICIE en Ha

Synthèse pour 'CENTRE DE GESTION' = AGBOVILLE (60 enregistrements détail)

Somme 35446,53

BOUAKE	AHUA		46
		CASSIA	159
		GMELINA	342,5
		SAMBA	233,5
		TECK	716,5

Synthèse pour 'FORET' = AHUA (5 Groupes d'espèces)

Somme 1497,5

BOUAKE	BAMORO	TECK	833,11
--------	--------	------	--------

Synthèse pour 'FORET' = BAMORO (1 Groupe d'espèces)

Somme 833,11

BOUAKE	BENNAFOKO	CASSIA	110
		GMELINA	24
		TECK	623,68

Synthèse pour 'FORET' = BENNAFOKO (3 Groupes d'espèces)

Somme 757,68

BOUAKE	FORO-FORO	ACAJOU	20,11
		GMELINA	79
		TECK	263,63

Synthèse pour 'FORET' = FORO-FORO (3 Groupes d'espèces)

Somme 362,74

BOUAKE	KOKONDEKRO	TECK	385,83
--------	------------	------	--------

Synthèse pour 'FORET' = KOKONDEKRO (1 Groupe d'espèces)

Somme 385,83

BOUAKE	MATIEMBA	TECK	561,14
--------	----------	------	--------

Synthèse pour 'FORET' = MATIEMBA (1 Groupe d'espèces)

Somme 561,14

BOUAKE	SOUNGOUROU	TECK	4402,25
--------	------------	------	---------

Synthèse pour 'FORET' = SOUNGOUROU (1 Groupe d'espèces)

Somme 4402,25

Synthèse pour 'CENTRE DE GESTION' = BOUAKE (15 enregistrements détail)

Somme 8800,25

DALOA	BOUAFLE	BADI	22,5
		BETE	85
		CEDRELA	154,25
		FRAKE	2028,2
		GMELINA	83,75
		TECK	483,75

Synthèse pour 'FORET' = BOUAFLE (6 Groupes d'espèces)

Somme 2857,45

Synthèse pour 'CENTRE DE GESTION' = DALOA (6 enregistrements détail)

Somme 2857,45

GAGNOA	RAPIDE GRAH	EUCALYPTUS	196,27
		GMELINA	20
		PIN	134,29

Synthèse pour 'FORET' = RAPIDE GRAH (3 Groupes d'espèces)

Somme 350,56

CENTRE DE GESTION FORET		CATEGORIE	SUPERFICIE en Ha
GAGNOA	SANGOUÉ	BADI	28,4
		BETE	34
		CEDREIA	2440,02
		CORDIA	55
		DIVERS	2
		FRAKE	5297,6
		FRAMIRE	953,59
		GMELINA	212,6
		PIN	12,44
		SAMBA	830,75
		SAO	5
		SIPO	733
		TECK	1723,79
<i>Synthèse pour 'FORET' = SANGOUÉ (13 Groupes d'espèces)</i>			
<b>Somme</b>			<b>12328,19</b>
GAGNOA	TENE	BADI	32
		CEDREIA	2223,96
		FRAKE	4724,12
		FRAMIRE	388
		GMELINA	1684
		SAMBA	281,25
		TECK	10648,49
<i>Synthèse pour 'FORET' = TENE (7 Groupes d'espèces)</i>			
<b>Somme</b>			<b>19981,82</b>
<i>Synthèse pour 'CENTRE DE GESTION' = GAGNOA (23 enregistrements détail)</i>			
<b>Somme</b>			<b>32660,57</b>
<b>Total général</b>			<b>80469,8</b>

### Plantations par chantier (1966-1996)

Année	Abbé	Angued	Béki	Bouaflé	Korhogo	Irobo	Mopri	Sangoué	SanPédro	Séguié	Soungour	Téné	Total
1966	237	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	237
1967	258	0	0	0	0	140	217	0	0	0	0	0	615
1968	490	410	0	0	0	363	290	0	0	436	0	0	1989
1969	491	59	10	0	0	438	555	0	0	1062	0	0	2615
1970	608	97	76	0	0	425	413	0	0	1214	0	0	2833
1971	506	56	131	0	0	429	454	0	0	1175	0	0	2751
1972	430	39	60	0	0	507	458	0	0	12	0	1054	2560
1973	467	59	61	0	0	447	484	102	0	27	0	1383	3030
1974	274	38	67	0	0	253	287	53	0	105	0	1339	2416
1975	140	17	130	0	0	171	336	44	96	67	0	642	1643
1976	152	11	150	0	0	251	254	2	333	27	0	467	1647
1977	0	6	0	0	0	0	0	511	351	0	0	507	1375
1978	0	4	0	0	0	0	0	840	0	0	0	818	1662
1979	0	8	0	0	0	953	1016	998	0	0	0	1183	4158
1980	0	12	0	0	0	1007	1001	1002	0	0	0	1000	4022
1981	0	36	0	499	0	907	918	1003	0	541	0	1000	4904
1982	0	9	0	0	0	994	888	1008	0	0	0	1001	3900
1983	0	75	0	446	0	1003	1006	1015	0	506	0	970	5021
1984	0	47	15	313	0	414	548	461	0	280	0	540	2617
1985	0	83	0	602	0	579	997	1015	0	577	0	1001	4854
1986	0	97	0	410	0	376	714	624	0	523	0	705	3449
1987	0	66	0	513	0	538	1002	1198	0	602	0	1000	4919
1988	0	35	0	0	0	569	1059	1200	0	50	0	1042	3955
1989	38	59	0	0	0	353	1315	1348	0	0	0	1100	4213
1990	15	9	0	0	104	155	592	820	0	0	207	700	2602
1991	19	57	0	0	29	100	300	345	0	0	0	300	1150
1992	10	28	0	0	153	93	465	598	0	0	1440	539	3326
1993	36	3	0	0	93	140	328	579	0	0	2886	539	4604
1994	78	60	0	0	0	102	239	521	0	75	3429	543	5047
1995	0	67	0	1000	0	175	400	546	0	275	3011	552	6026
1996	0	30	0	75	514	100	340	583	0	200	1725	567	4134
<b>Total</b>	<b>4248</b>	<b>1577</b>	<b>700</b>	<b>3856</b>	<b>893</b>	<b>11982</b>	<b>16876</b>	<b>16416</b>	<b>779</b>	<b>7754</b>	<b>12698</b>	<b>20492</b>	<b>98272</b>
<b>%</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>21</b>	<b>100</b>

LES VOLUMES DE TECK EXPLOITES PAR FORET ET PAR ANNEE										
Forêts Classeés	avant 1990	1 990	1 991	1 992	1 993	1 994	1 995	1 996	1 997	TOTAUX
ABEANOU									2 421	2 421
ABOUNDRESSO										0
AHUA							3 468			3 468
AKABO									2 104	2 104
BAMORO						4 071	2 082		2 292	8 445
BENNAFOKO							1 785	781	1 112	3 678
BETEFIA										0
FLANSOBLI									849	849
FOROFORO								582	551	1 133
KOIN NORD								3 255	3 005	6 260
KOIN SUD										0
KOKONDEKRO									5 166	5 166
MATIEMBA							1 035	14 696	5 545	21 276
POUE									1 500	1 500
RAVIART								665		665
SANGOUE										0
SANGOUINE							5 308	6 712		12 020
SEGUIE	9 154	6 081	3 242	8 145	11 071	18 860	25 696	21 633	8 761	112 643
TENE	406	3 700	12 979	1 035	300	14 193	16 905	32 888	24 576	106 982
TOS								779		
<b>TOTAUX</b>	<b>9 560</b>	<b>9 781</b>	<b>16 221</b>	<b>9 180</b>	<b>11 371</b>	<b>37 124</b>	<b>56 279</b>	<b>81 991</b>	<b>57 882</b>	<b>289 389</b>

### *1. situation particulière des séries de protection et des réserves biologiques*

La description de l'état de la forêt et de son environnement du point de vue de la conservation de la biodiversité (faune et flore) peut amener l'aménagiste à prévoir dans le cadre de l'organisation de l'espace et des objectifs, des séries de protection ou des réserves biologiques.

A cette époque où un des maître-mots est l'environnement, la SODEFOR assure un suivi spécifique de ces séries à travers la tenue d'un fichier spécifique .

A ce jour, la synthèse partielle de ces espaces particuliers inclus à l'intérieur de ces forêts donne les informations suivantes :

- 46 forêts abritent ces séries particulières
- la surface totale de ces réserves et série de protection est estimée à 365.570 hectares
- couvrant des forêts ripicoles, des zones montagneuses, des forêts galerie, des forêts primaires, des mangroves, des associations végétales rares...etc

## Liste des forêts classées comportant une série de protection ou une réserve biologique

CENTRES DE GESTION	ZONE ECOLOGIQUE	FORET	SUPERFICIE TOTALE (HA)	SUPERFICIE DE LA SERIE DE PROTECTION (HA)	POURCENTAGE (%)	CARACTERISTIQUES PRINCIPALES
DALOA	Semi-décidue	SCIO	88 000	13'828	15.71%	Forêt ripicole + Réserve biologique
	Semi-décidue	HAUT-SASSANDRA	102 400	16'428	16.04%	Forêt ripicole + Réserve biologique
	Sempervirente	CAVALY	62 400	8'693	13.93%	Forêt ripicole + Zone montagneuse
	Semi-décidue	DUEKOUÉ	52 679	19'133	36.32%	Forêt ripicole
	Sempervirente	GOIN-DEBE	133 000	11'362	8.54%	Forêt ripicole + Réserve biologique
MAN	Préforestière	MONTS BA	3 350	1'950	58.21%	Zone de montagne
	Semi-décidue	MONT TIA	24 990	2'500	10.00%	Forêt ripicole
	Semi-décidue	KOBA	31 430	250	0.80%	Forêt ripicole
	Préforestière	GABA	5 624	350	6.22%	Forêt ripicole + Zone montagneuse
	Semi-décidue	IRA	16 431	1'531	9.32%	Forêt ripicole + Zone montagneuse
	Préforestière	YALO	25 800	10'863	42.10%	Forêt ripicole + Zone montagneuse
GAGNOA	Semi-décidue	SEGUÉLA	119 204	5'857	4.91%	Forêt ripicole
	Sempervirente	BOLO	40 250	19'832	49.27%	Forêt ripicole
	Sempervirente	DASSIEKO	12 537	8'000	63.81%	Forêt côtière + Mangrove
	Sempervirente	MONOGAGA	39 828	34'828	87.45%	Forêt côtière + Mangrove
	Sempervirente	PORT GAUTHIER	10 694	10'694	100.00%	Forêt côtière + Mangrove
	Sempervirente	OKROMODOU	96 443	14'188	14.71%	Forêt ripicole + Zone montagneuse
	Sempervirente	NIOUNIYOUROU	19 670	2'800	14.23%	Forêt ripicole + Zone de protection de la faune
SAN PEDRO	Sempervirente	GO-BODIENOU	54 300	2'000	3.68%	Zone hydromorphe
	Semi-décidue	NIZORO	16 600	500	3.01%	Forêt ripicole
	Sempervirente	HAUTE DODO	196 733	45'095	22.92%	Forêt ripicole + Zone de protection du Parc de Taï
	Sempervirente	DAKPADOU	300	245	81.67%	Protection d'essences particulières
AGBOVILLE	Sempervirente	NIEGRE	92 500	19'700	21.30%	Forêt ripicole + Zone de protection de la faune
	Sempervirente	RAPIDE GRAH	315 000	61'385	19.49%	Forêt ripicole + Zone de protection du Parc de Taï
	Sempervirente	HEIN	10 580	1'252	11.83%	Forêt ripicole
	Sempervirente	MASSA ME	3 058	433	14.16%	Forêt ripicole
	Sempervirente	N'GUECHIE	3 090	855	27.67%	Forêt ripicole + Zone hydromorphe
	Sempervirente	N'TO	12 000	600	5.00%	Forêt ripicole
	Sempervirente	N'ZODJI	10 086	768	7.61%	Forêt ripicole
	Sempervirente	AUDOUIN	6 600	650	9.85%	Zone hydromorphe
	Sempervirente	COMOE 1	1 370	1'370	100.00%	Association végétale rare
	Sempervirente	COMOE 2	2 445	2'445	100.00%	Zone hydromorphe
	Sempervirente	NEGUE	350	350	100.00%	
	Sempervirente	N'GANDA-N'GANDA	4 813	4'200	87.26%	Zone hydromorphe
	Sempervirente	COTOAGNA	3 215	1'075	33.44%	Zone hydromorphe
BOUAKE	Semi-décidue	SÉGUIE	19 600	3'600	18.37%	
	Semi-décidue	AHUA	4 500	20	0.44%	Forêt galerie
	Préforestière	AKABO	2 300	500	21.74%	Forêt galerie
	Préforestière	RAVIART	663	260	39.22%	Forêt galerie
	Semi-décidue	SANVAN	3 300	428	12.97%	Forêt galerie
	Savane	BADENOU	26 980	1'960	7.26%	Forêt galerie + Zone de protection de la faune
ABENGOUROU	Préforestière	FORO-FORO	6 300	1'177	18.68%	
	Semi-décidue	BRASSUE	19 800	1'119	5.65%	Forêt ripicole + Zone montagneuse
	Semi-décidue	BOSSEMATIE	22'200	7'097	31.97%	Forêt ripicole + Forêt primaire
	Sempervirente	MABI	51'041	9'000	17.63%	Forêt ripicole + Forêt primaire
TOTAL		46	1'809'454	365'570	20.20%	

*[1]a. Surveillance incendie et relevé des statistiques de sinistres*

Les données statistiques provenant des forêts, c'est aussi les sinistres ; dans notre contexte, il s'agit des feux de brousse.

Le dispositif de surveillance mis en place par la SODEDOR permet aussi d'avoir des statistiques ; une réflexion est actuellement conduite pour la meilleure présentation de l'information.

Quelques informations sont consignées dans le tableau qui suit.

CENTRE	ANNEE	CARACTERISATION DU DEGAT					TOTAUX
		Reboisement	Friche	Formation naturelle	Andain	Plantations perennes	
AGBOVILLE	1993	57					57
	1994	2					2
	1995	2	0	1	0		3
	1996	102	55			26	183
	1997	5		3			8
GAGNOA	1993	96					96
	1994	2				117	119
	1995	28					28
	1996	4	7			1	12
	1997	5	830			17	852
DALOA	1993						0
	1994		25	15		100	140
	1995	170	46	80		80	376
	1996			164			164
	1997	0		1 383		1	1 384
BOUAKE	1993						0
	1994	174					174
	1995	200					200
	1996	4 983		3 434			8 417
	1997	3 583		2 550			6 133
ABENGOURC	1993						0
	1994						0
	1995						0
	1996						0

- [1]a. CONCLUSION : la SODEFOR, puissant outils de collectes des données de création d'une base de données "maison "

### **QUE FAUT IL CONCLURE DE L'APPORT DE LA SODEFOR DANS LA GESTION DES STATISTIQUES FORESTIERES**

De par sa mission de gestionnaire des forêts avec toutes les tâches techniques inhérentes,

De par son implication inévitable dans la gestion des terres situées dans la périphérie des forêts,

la SODEFOR est pour le gouvernement ivoirien et pour la forêt tropicale, un puissant outil

- de récolte
- de traitement et d'archivage d'informations

concernant :

#### premièrement les peuplements existants

- la typologie des peuplements et ceci à partir de la cartographie, des inventaires d'aménagement
- de la répartition des superficies par type de forêt

#### deuxièmement la dynamique des surfaces forestières

- par la combinaison des données :
  - ⇒ de croissance et de productivité des formations naturelles (à travers les études dans les périmètres d'aménagement) et dans les plantations (à travers le suivi des placeaux permanents)
  - ⇒ socio-économiques : infiltration, dynamique agricole, dans les forêts
  - ⇒ d'exploitation
  - ⇒ de régénération naturelle ou par reboisement

#### troisièmement l'observation et la mesure des différents accidents et sinistres subits par les forêts

- fréquence des feux ;
- ampleur des dégâts ;
- zones particulièrement sensibles
- identification des causes et origines

## **QUE FAUT IL RETENIR DU ROLE DE LA SODEFOR DANS LA GESTION DES STATISTIQUES FORESTIERES**

Nous faisons bien ici, une nette différence entre :  
*la notion de récolte, des traitements des informations et  
celle de gestion des informations*

A notre avis en effet, dans la notion de gestion des statistiques il faut voir en premier chef, un réseau, une chaîne où chaque structure :

- a une place et
- joue dans la chaîne de récolte, d'analyse de dissection de l'information, d'interprétation sa publication en fin de chaîne pour tous les consommateurs et enfin, son archivage.

La SODEFOR a actuellement une masse importante de données récentes sur la forêt ivoirienne, nous avons évoqué quelques exemples , à travers :

- les données de cartographie ;
- les données d'inventaire
- les données sur les plantations
- les données sur les dégradations des forêts
- les données sur les sinistres en forêts
- les données de production en forêt naturelle et en plantation

Lorsque le Ministère de tutelle où le service national de statistiques agricoles, nous demande des informations ponctuelles générales ou sur des thèmes précis la SODEFOR produit ces informations quand elles existent.

Mais cette façon de travailler n'est pas de la gestion de données statistiques, c'est de la distribution, ponctuelle d'informations.

Au niveau interne de l'entreprise, et singulièrement de la Direction Technique, nous sommes en train d'organiser toutes les informations techniques sous forme d'une base de données.

Je cite à, titre d'exemple les bases de données pour lesquelles les travaux sont avancés :

1. la base de données sur les plantations forestières (avec une quinzaine de champs à informer avec comme unité de résolution, la parcelle)
2. la base de données sur les travaux en forêts (ponts, buses, pistes, barrages, reboisement de reconversion d'enrichissement ou type industriel)
3. la base de données sur les semences forestières
4. la base de données sur la protection des forêts

Dans un tel contexte, nous sommes effectivement entrain de tendre vers un véritable système de gestion des informations ou de données statistiques forestières pour ce qui concerne notre champ d'actions.

Mais la question est de savoir si notre façon de traiter nos informations, les données rendues sont en conformité avec des normes nationales ou internationales ?

## CONCERNANT L'ORGANISATION À METTRE EN PLACE POUR UNE GESTION RATIONNELLE DES DONNEES

Nous pensons que chaque pays doit mettre en place, une structure spécialisée, dynamique, fonctionnelle, unique de centralisation, de traitement, de gestion et de diffusion des informations sur les ressources forestières pour ne pas parler de statistiques forestières trop restrictives à mon sens

Cette structure unique dépendant de l'administration sera chargée de collecter et harmoniser mes données en rapport avec les autres sources fiables identifiées dans le pays.

Cette structure unique doit élaborer un canevas de collecte de traitement et de présentation des informations

La SODEFOR peut être un maillon de cette chaîne ou elle peut être défini comme le point focal de collecte des données sur la forêt.

C'est ma conclusion

## 4-3-3-10 Techniques d'Enquêtes au niveau des Ménages et des Entreprises

par Mme Alice KOUADIO ODOUNFA

### TECHNIQUE D'ENQUÊTE AU NIVEAU DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES

#### 1. DEFINITION

##### Qu'est- ce qu'un Ménage ?

Unité de consommation (biens et services achetés ou fournis gratuitement)

Unité de Production Domestique

##### Qu'est-ce qu'une Entreprise ?

Unité de Production Marchande de Biens et Services

AGRIC.

Non-AGRIC.

Entreprise du Secteur Formel (tenant une comptabilité normalisée)

Entreprise du Secteur Non Formel

#### 2. Pourquoi des enquêtes dans les Ménages et dans les Entreprises ?

Pour satisfaire les besoins exprimés par les décideurs, planificateurs, chercheurs, etc.

#### 3. Type d'informations

a) Données Démographiques de Base

b) Données Economiques

MESURE DES QUANTITÉS CONSOMMÉES

MESURE DES QUANTITÉS PRODUITES

VALORISATION DU PRODUIT SUR LA BASE DES PRIX A LA  
PRODUCTION OU A LA CONSOMMATION.

ETUDE DES TYPES D'ORGANISATION.

ETUDE DES COMPORTEMENTS.

#### c) DONNÉES SOCIO-ECONOMIQUES

EMPLOI,

CHÔMAGE,

SOUS-EMPLOI,

REVENU,

DEPENSES,

ENTREPRISES FAMILIALES,

AGRICILES

NON AGRICOLE

PATRIMOINE

ETUDE SUR LA PAUVRETÉ

LA DEFINITION DE L'UNITE D'ENQUÊTE

Les Unités statistiques d'enquête peuvent être le ménage, l'entreprise, l'exploitation agricole, etc.

## Unité Statistique "Exploitation Agricole"

L'exploitation agricole définie dans le programme pour le recensement mondial de l'agriculture de 1970, comme toute terre utilisée entièrement ou partiellement pour la production agricole et qui est exploitée comme une unité technique par une personne, seule ou avec d'autres. Les établissements consacrés à l'élevage ou à des produits d'élevage sont aussi considérés comme des exploitations agricoles.

Dans le cas de produits agricoles non destinés aux marchés, les enquêtes auprès des ménages constituent la principale source de données.

## Unité Statistique "MENAGE"

Dans les enquêtes auprès des ménages, l'unité statistique est le Ménage défini au Programme mondial des recensements de population en 1970 :

- Un ménage peut être d'une personne qui subvient à ses propres besoins alimentaires ou à ses autres besoins essentiels d'existence,
- Ou un ménage de plusieurs personnes qui subviennent en commun à leurs besoins alimentaires ou à leurs autres besoins essentiels ; le critère utilisé pour identifier les membres d'un ménage est l'existence d'une organisation commune des affaires domestiques,
- La FAO recommande le concept d'unité de repas définie comme un groupe de personnes partageant une nourriture commune.

### 4/ QUELLES SONT LES DEMARCHES A SUIVRE POUR REALISER UNE ENQUÊTE.

DU COTE DU DECIDEUR : Exprimer convenablement en quoi consiste les besoins à satisfaire, les résultats attendus, les moyens disponibles, le niveau de détail souhaité etc.

DU COTE DU STATISTICIEN D'ENQUÊTE :

Traduire ces besoins en objectifs spécifiques, les rendre concrets par l'utilisation des méthodes statistiques. Il s'agira de :

- \* - BIEN SPECIFIER LES OBJECTIFS
- \* - FAIRE UNE REVUE DOCUMENTAIRE SUR L'OBJET DE L'ENQUÊTE.

Ex : d'enquête réalisées en Afrique

Enquête sur les conditions de vie

Enquête sur le niveau de vie des ménages.

Enquête sur la consommation alimentaire (avec ou non une description des spécifications détaillées des articles consommés)

Enquête sur les régimes alimentaires.

Enquête sur l'état nutritionnel.

Enquête sur les prix a la consommation des ménages.

Enquête sur les revenu, les dépenses et le patrimoine.

Enquête ciblée sur des produits précis de consommation etc.

## 5/ METHODOLOGIE

La méthodologie dépendra des objectifs attendus, mais surtout de la richesse ou de la pauvreté des informations disponibles sur le domaine étudié.

On peut disposer d'une base de sondage ou pas.

Lorsqu'il n'est pas possible d'avoir une base de sondage, on utilise les méthodes empiriques (enquêtes par quota, par choix raisonné etc.)

Les bases de sondage sont obtenus par le biais des recensements (recensement des sites habitées, recensement des entreprises...)

Il est difficile de constituer une base de sondage dans certains secteurs comme le secteur informel.

On peut avoir une estimation de ce secteur, en ayant recours à des enquêtes auprès des ménages. On peut aussi le cerner en partie en dépouillant le fichier des patentes.

POUR LES MENAGES :

- liste des sites habités pour les entreprises,
- répertoire des entreprises de la Chambre de Commerce et d'Industrie.
- liste des entreprises enregistrées au niveau des impôts, douanes, dépôt de bilans etc.,

### 5-2/ TYPES D'ENTRETIEN

PAR INTERVIEW DIRECT

PAR DEPOT DE QUESTIONNAIRE

### 5-3/ PASSAGES

Passage Unique

Plusieurs Passages

### 5-4/ COUVERTURE

- Couverture (nationale ou ciblée à des localités)

### 5-5/ TYPE DE SONDAGE

- Monographie,
- Sondage empirique
- Sondage aléatoire (un à deux ou à plusieurs degrés,)

Stratification \* Stratification (Régions urbaines, Régions rurales, localité de faible densité, localités de forte densité etc., régions par type agricole etc.)

### 5 - 6/ DETERMINATION DE LA TAILLE

Se référer aux spécialistes :

Fonction des informations disponibles,

de la précision voulue  
des moyens  
de la dispersion du paramètre principal de l'étude.

#### 5-7/ LES NORMES STATISTIQUES

Nécessité de retenir les normes statistiques satisfaisantes pour mesurer les domaines cités.

Recommandées par les Agences Internationales, en particulier l'Organisation des Nations unies, l'Organisation International du Travail (OIT), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Commission Statistique des Nations Unies etc.

Le SCN (le Système de Comptabilité Nationale) adopté par les Nations Unies fournit un cadre intégré pour comptabiliser tous les secteurs économiques.

La FAO a recommandé des comptes économiques séparés pour l'agriculture.

#### 6/ LE QUESTIONNAIRE

C'est la Responsabilité commune des spécialistes de chaque sujet, des responsables du terrain, des informaticiens et de rédacteurs du questionnaires.

Le questionnaire doit être orienté vers les résultats attendus. D'où nécessité d'établir :

- la liste des variables, des classifications et des nomenclatures,
- l'enchaînement des questions,
- le plan de tabulation.

N.B. Les questions doivent être sans ambiguïté, aisé à mettre en œuvre (la communication doit se faire aisément entre l'enquêteur et l'enquêter) ; tenir compte du contexte sociologique ; tenir compte des habitudes et des unités de mesure usuelle (tas, boîte, etc.)

#### 7/ ORGANISATION

On distingue,

- le personnel d'organisation (Staff)
- les Superviseurs ou Encadreurs
- les Enquêteurs

Le nombre d'enquêteurs par encadreur, dépendra du volume du questionnaire mais aussi de la dispersion géographique des unités à enquêter.

#### 8/ MANUEL D'INSTRUCTION ET DE FORMATION

La formation des enquêteurs et des superviseurs sur tous les aspects de l'opération de terrain y compris le dénombrement et le tirage des unités à enquêter, la collecte, la codification, et le traitement des données est essentielle pour la réussite de l'enquête.

Il faut élaborer un manuel des instructions à chaque type de personnel.

## 9/ ORGANISATION PRATIQUE

La qualité des réponses exigées :

- Respect du calendrier
- Respect des itinéraires
- Respect des instructions
- Enquêtes de contrôle du travail des Enquêteurs
- Des points réguliers
- Les échanges sur les difficultés rencontrées
- Et les solutions trouvées.

### A N N E X E

#### Sujets couverts par l'Etude sur la Mesure des Niveaux de Vie en Côte d'Ivoire

##### A : Questionnaire ménage

Titre de section	Sujet
1 Composition du ménage.	Fiche de composition du ménage, données démographiques, informations sur les parents de tous les membres du ménage.
2 Logement	Type de logement, dépenses de logement.
3 Education	Scolarité achevée et dépenses d'éducation pour tous les membres du ménage, de 5 ans et plus ; éducation de tous les enfants non membres de moins de 30 ans.
4 Santé	Utilisation des services de santé et dépenses médicales pour tous les malades dans les quatre dernières semaines ; utilisation des services de santé et dépenses pour des services préventifs dans les 12 derniers mois.
5 Activités économiques	Emploi, revenu et emploi du temps pour le travail principal et le travail secondaire dans les sept derniers jours et les 12 derniers mois, temps passé à la maison.
6 Migrations	Lieu et motif du premier et du dernier déplacement.
7 Enquêté pour le deuxième passage	Personnes les mieux informées pour répondre aux sections du deuxième passage ; sélection d'une enquêtée femme pour répondre à la section fécondité.
8 Caractéristiques du logement	Description et prise des mesures du logement par l'enquêteur.
9 Activités Agro-pastorales	Terrains, cultures, revenus et dépenses pour les cultures et les animaux, le bétail et l'équipement agricole.
10 Emploi indépendant non-agricole	Revenus, dépenses, et avoirs pour les trois plus importantes affaires du ménage.
11 Dépenses et inventaire des biens durables	Dépenses des 14 derniers jours et des 12 derniers mois ; inventaire des biens durables ; envois de fonds aux autres.
12 Dépenses alimentaires	Dépenses alimentaires des 14 derniers jours et des 12 derniers mois ; auto-consommation des 12 derniers mois
13 Fécondité	Historique des naissances ; utilisation des maternités et durée de l'allaitement pour la dernière naissance vivante.
14 Autres revenus	Revenus provenant d'autres sources, y compris les envois de fonds provenant des autres.
15 Epargne et crédit	Epargne et dettes nettes le jour de l'interview ; caractéristiques des prêts non remboursés des membres du ménage.
16 Anthropométrie	Mesures par un spécialiste en anthropométrie du poids et de la taille de tous les membres du ménage.
17 Composition du ménage l'année précédente	Liens entre les codes d'ID des membres du ménage présents aux deux interviews. Informations résumées sur les membres du ménage qui ont disparu depuis l'interview de l'année précédente.

B : Questionnaires village		
	Titre de section	Sujet
1	Informations démographiques	Population, religion, groupes ethniques, modèles de migration.
2	Economie et infrastructure	Activités économiques principales, tendances économiques, transports et communications, services publics, marché de l'emploi saisonnier.
3	Education	Caractéristiques et localisation des écoles primaire et secondaire les plus proches, programmes d'alphabetisation des adultes.
4	Santé	Accès au personnel et aux établissements de santé.
5	Agriculture	Services d'extension agricole, coopératives, équipements et intrants, salaires agricoles, métayage.

Source : LSMS (26) pp.14, 15 et 18

#### 4-3-4 Etude Informatique WORD97 – EXCEL97 – ACCESS97

VOIR SUPPORT DE COURS (OFFICE 97)

### 4 - 4 SORTIES ET VISITES

Au cours du séminaire, une série de visites ont été effectuées.  
Ces visites ont concerné :

1. TRANCHIVOIRE à ABIDJAN
2. Le PORT AUTONOME d'ABIDJAN
3. Le Périmètre d'Exploitation Forestière N° 14 250 attribué à la société IMPROBOIS situé dans région forestière du moyen Comoé (Abengourou).
4. Le Centre de Gestion SODEFOR d'Abengourou.

#### I / VISITES EFFECTUÉES A ABIDJAN

1. Visite de l'usine TRANCHIVOIRE (le 28 Mars 1998)

La société TRANCHIVOIRE est une unité industrielle de transformation du bois, située à Koumassi Zone Industrielle depuis une dizaine d'années.

Elle fait du sciage à partir de plusieurs essences :

Badi- Bahia - Etimoé - Acajou - Makoré et tout récemment du teck.

Elle dispose d'une menuiserie pour la deuxième et la troisième transformation.

La production est destinée à l'exportation.

La société dispose de deux périmètres d'exploitation sis à ALEPE.

Les compartiments visités sont : l'atelier de sciage, l'atelier de menuiserie et la section séchage avec sa chaudière et la chambre de séchage.

## 2. Le Port Autonome d'Abidjan

### **Inspection des produits ligneux**

- Présentation des différentes tâches :
  - \* Enregistrement,
  - \* Spécification provisoire,
  - \* Spécification définitive.
- Visite des parcs à grumes et débités
- \* Contrôle et vérification des différents documents

### **Direction Générale des Douanes (Direction de la Statistique Douanière)**

- Procédure de collecte des informations statistiques.
- Traitement en temps réel des informations.
- Procédure d'embarquement.

## II / VISITE A L'INTÉRIEUR DU PAYS

### Région du Moyen Comoé , le 4 Avril 1998

1- Périmètre d'exportation forestière N° 14 250 attribuée à IMPROBOIS.

- Présentation de la région forestière et ses activités.  
- Visite d'une pépinière de 80 000 sachets. Cette pépinière comprend en outre, un volet pépinière sèche de Teck.

- Parc à grumes avec ses différentes opérations :

- Débardage,
- tronçonnage,
- marquage,
- chargement.

Un exposé sur la tenue des divers documents de périmètre :

- \* carnet de périmètre,
- \* bordereau de route homologué.

- Limite de périmètre reboisé en Teck : 4 lignes 2 m x 2 m

2 - Centre de Gestion SODEFOR Abengourou

- Présentation du Centre,
- Visite de pépinières,
- Visite d'opérations d'aménagement de la forêt de Bossematié
- Visite des dispositifs d'identification des espèces animales.

## **4 - 5 RAPPORT DES PARTICIPANTS**

**4-5-1 Cameroun,**

**4-5-2 Côte d'Ivoire,**

**4-5-3 Gabon,**

**4-5-4 République Centrafricaine,**

**4-5-5 République Démocratique du Congo,**

**4-5-6 Togo.**

Ministère de l'Environnement  
et des Forêts

---

République du Cameroun  
Paix - Travail - Patrie

Direction des Forêts

IV SEMINAIRE INTERNATIONAL OIBT DE  
FORMATION AUX STATISTIQUES SUR LES  
FORÊTS ET LE COMMERCE  
DES BOIS TROPICAUX

RAPPORT DU CAMEROUN

Mme ZANG ZANG  
M. AMOUGOU SAMUEL CONSTANCE  
LIMI ELIAS RAYMOND

Bingerville,  
23 Mars 12 avril 1998

## LE SYSTEME DE PRODUCTION DES STATISTIQUES FORESTIERES AU CAMEROUN

L'objectif avoué de la mise en place d'un système d'élaboration et de publication des statistiques en matière des forêts est de disposer d'un tableau de bord qui améliore la prise des décisions et d'évaluer les politiques suivies ce qui, permet la programmation des actions futures.

### LE CADRE STRUCTUREL.

Dans la conduite de la gestion forestière, le Ministère de l'Environnement des Forêts à travers la Direction des Forêts, dispose d'une structure de production des statistiques forestières. Elle est aidée dans ses missions par des textes dont les principaux sont :

- L'article n°118 alinéa 1er du Décret n°95/531/PM du 23 Août 1995 fixant les modalités d'application du Régime des Forêts, qui fait obligation aux opérateurs économiques de tenir à la Direction des Forêts, semestriellement, les données relatives à leurs activités ;

- La Lettre Circulaire n° 1097/L-C/DF/SESF adressée aux opérateurs économiques, un canevas suivant lequel les informations doivent être élaborées.

### LE SYSTEME

Le service statistique est localisé au sein de la Cellule des Etudes et de la Planification. C'est lui qui a la charge de produire les rapports annuels de la Direction des Forêts, de rédiger les notes de conjoncture. Toutefois, la Sous-Direction des exploitations et des Industries Forestières pour ses propres besoins de contrôle produit elle aussi des tableaux qui lui permettent d'évaluer le degré de respect des normes fixées par la Loi : le niveau de la transformation, les quotas d'exportation des grumes...

La Direction dispose donc des valeurs qui renseignent sur l'impact de l'activité forestière selon le tableau ci-après:

TYPE D'INFORMATION	INDICATEURS
Macro-économiques	Contribution au PIB Investissements Valeur ajoutée Recettes d'exportation Balance commerciale
Socio-économiques	Effectifs Réalizations socio-économiques
Fiscales	Impôts sur les sociétés Redevances forestières Taxes à l'exportation

## LA COLLECTE DES INFORMATIONS STATISTIQUES

### A - LES SOURCES D'INFORMATIONS

Elles sont internes et externes.

A - 1 / Les sources internes.

A -1-1/ Les unités d'actions.

La collecte se fait sur la base de la représentativité de l'administration Forestière sur l'étendue du territoire. Le Cameroun comprend 10 provinces, 58 départements comprenant des arrondissements eux mêmes divisés en districts. A chacun de ces niveaux, l'administration est représentée. Chaque échelon collecte l'information sur le niveau de l'activité forestière et la transmet à son supérieur hiérarchique après un travail d'agrégation nécessaire.

- La cellule des Etudes et de la Planification traite les rapports des unités d'action.
- La Sous-Direction des Exploitations et des Industries reçoit et traite statistiquement les rapports des opérateurs économiques.
- Toute demande d'information aux sources connexes passe par la hiérarchie.
- La Coopération reçoit directement les informations des zones couvertes par les projets.

### **A- 1-3/ Les Opérateurs économiques**

La Loi leur fait obligation de produire des rapports statistiques semestriels et annuels et de les tenir à la Direction des Forêts en même temps que ces informations doivent être présentées à toute requête formulée par un représentant de l'administration forestière. Ce sont les "DF 10" ou carnets de chantier et les lettres des voitures, les bulletins de spécification... Il est à relever que le représentant local contresigne les carnets et martèle les bois si les spécifications mentionnées dans le carnet sont conformes à la réalité.

### **A-2/ Les sources externes.**

Dans le cadre de leurs activités, certains organismes confectionnent des tableaux qui sont pour la Direction des Forêts des sources fiables. Ce sont :

- Les syndicats des producteurs : il y en a 3 au Cameroun.
- Les services de Douanes y compris les transitaires;
- La Société Générale de Surveillance (S.G.S.).
- Le Groupement Interprofessionnel(G.I.C.A.M.).
- Les Sociétés de Manutention aux ports (S.E.P.B.C)

Il n'existe pas de rapports formels entre ces sources et la Direction des Forêts.

## **LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION**

Les informations recueillies ont des degrés divers d'élaboration par les différentes sources. Il incombe à la Direction des Forêts, de les traiter et de les publier. Le traitement est surtout effectué manuellement. Cela étant surtout dû à une organisation interne.

## **LA PUBLICATION**

Les Rapports Périodiques.

### **LES ECUEILS.**

Malgré la panoplie des textes qui permettraient la production régulière des statistiques forestières, on n'assiste pas à la fluidité à laquelle on devrait s'attendre

La perception de la nécessité de produire des statistiques est différemment perçue par les protagonistes. De ce fait, les problèmes sont d'ordre humain, matériel et financiers

### **Les facteurs structurels**

La forte centralisation de la décision ôte toute efficacité aux services qui ont la charge de produire des statistiques forestières. Les initiatives sont inhibées par des circuits longs de prise de la décision.

### **Les facteurs humains.**

- Le désintérêt des personnels de terrain qui ne perçoivent pas toujours l'importance de cette tâche jugée ingrate et comme un surcroît de travail ;
- La très forte liaison supposée par les opérateurs économiques entre la diffusion de l'information et les répercussions fiscales ;
- La faible utilisation des textes par les décideurs afin de contraindre les maillons impliqués à produire l'essentiel de l'information détenue ou quérable et/ou de susciter la collaboration entre des administrations non concurrentes ;

### **Les facteurs financiers.**

L'absence de matériel performant de traitement (outil informatique) et de collecte des informations (véhicules; liaisons phoniques....).

Ces facteurs ont des effets cumulatifs qui influent sur la régularité des publications, les délais de publication, la fiabilité des résultats, la nature des données à publier.

## **EVOLUTION A COURT TERME**

Depuis le dernier séminaire, l'innovation majeure réside en la mise en place à la Direction des Forêts avec l'appui de la Coopération Canadienne dans le cadre du projet "Gestion Durable des Forêts Camerounaises", du Système Informatique de Gestion des Informations Forestières (S.I.G.I.F.) qui comprend 9 modules liés entre eux, régissant l'ensemble des activités et l'exploitation des forêts. Il comprend entre autres articulations l'équipement des services et l'appui à la collecte.

## **LES PISTES D'AMELIORATION**

Si le SIGIF n'est pas alimenté à la base, il ne servira à rien. La volonté marquée des décideurs est un préalable. Elle seule peut contraindre les "délinquants" et, codifier les rapports de coopération entre les différentes sources. Les moyens pourraient ensuite suivre en fonction de la performance réalisée par les services en charge de produire les statistiques forestières./-

# LA FORET CAMEROUNAISE

## INTRODUCTION : Les Formations forestières.

Sur les 475.000 km<sup>2</sup> que couvre le territoire national, les formations forestières représentent environ 60% dont 46% de forêts tropicales sempervirente couvrant 22 millions d'hectares dont 17,5 millions sont exploitables.

### Composition et Etendue.

ETENDUE	SUPERFICIE en Hectares
Superficie Totale	47.544.200
Superficie physique	46.551.100
Superficie arable	34.140.890
Superficie cultivée	2.048.633

Source : World Institute Ressources

Les forêts portent sur 22 439 000 ha dont :

Forêt dense sur sol*ferme	17.430.000
Forêt dense périodiquement inondée	158.000
Forêt marécageuse	549.000
Forêt dégradée	4.538.900
Savane arbustive	3.438.200
Savane boisée	720.000
Galerie forestières	144.400

Source: World Institute Ressources.

### LES SUPERFICIES MISES EN RESERVES.

La superficie déjà mise en défens couvre 4.152.000 ha soit un taux de classement de 8,93 %. Elle comprend 2.716.404 ha de réserves forestières, 900.000 ha de parcs nationaux et 535.596 ha de réserves de faune.

3.332.280 ha sont en cours de classement et connaissent des étapes diverses dans le processus de classement. Des projections portent sur 2.759 812 ha..

Ceci devrait à terme porter à 10.244.090 ha le total des terres classées soit 22,01% du territoire national ; ce qui est loin des 30 % préconisés par la Loi, d'autant plus que nombre des forêts réputées classées subissent l'envahissement du fait de la faible présence de l'administration sur les lieux et pour des raisons qui tiennent de la poussée démographique dans certaines régions critiques. Les réserves forestières sont ainsi composées:

NOMBRE	NATURE DE LA RESERVE	SUPERFICIE en HA
8	Forêts de protection	24.126
54	Forêts de production	1.400.273
56	Périmètres de reboisement	1.211.126
3	Sanctuaires	80.367
6	Arboretum	512

Source. Sous - Direction des Inventaires et des Aménagements.

### Composition des forêts en cours de classement.

Forêts de production	1.523.920 ha
Réserves forestières	642.015 ha
Périmètres de reboisement	29.063 ha
Forêts de protection	629.025 ha
Forêts récréatives	3.382 ha
Stations de recherche	2.400 ha

### LE POTENTIEL.

Pour la réalisation de l'inventaire national, le territoire a été parti en 7 zones devant progressivement être inventoriées. Le niveau de réalisation est le suivant :

Dates	Etapes	Superficies en ha
1984	Phase 1	3.175.000
1986	Phase 2	3.882.000
1988	Phase 3	4.666.000
1991	Phase 4	2.387.500
à venir	Phase 5	4.867.000
à venir	Phase 6	5.487.500
à venir	Phase 7	5.322.500

Source : Sous-Direction des Inventaires et des Aménagements DF

Parmi les espèces végétales recensées, les inventaires ont révélé un potentiel ligneux sur pied exploitable d'environ 1,517 milliards de m<sup>3</sup> répartis sur 619 espèces dont 300 essences jugées exploitables sous forme de bois d'oeuvre. Le potentiel des essences actuellement commercialisées est de 710 millions de m<sup>3</sup>.

## LA PRODUCTION.

### Structure de la profession.

La profession compte 413 agréés à la profession forestière. L'agrément est une autorisation qui ne confère pas de facto un titre d'exploitation mais il est une reconnaissance des aptitudes à un individu ou société d'exercer la profession forestière. Le nombre des exploitants actifs est fluctuant selon que l'on est titulaire d'un titre d'exploitation ou non.

Nombre d'entreprises	Nationaux	Non nationaux
413	334	79

### LES SUPERFICIES EXPLOITEES

L'exploitation se fait par licence (jusqu'en 1999), par vente de coupe de 2.500 ha et par concession depuis 1994. Les premières concessions viennent d'être attribuées (sur 3.870.000 ha) par voie d'appel d'offres et aucune n'est encore opérationnelle dans les faits.

### EVOLUTION DES SUPERFICIES.

Années	Assiettes de coupe				Ventes de coupe				Superficie Exploitée
	Nationaux		Non nationaux		Nationaux		Non nationaux		
	Nbre	Superficie	Nbre	superficie	Nbre	Superficie	Nbre	Superficie	
93/94	76	190.000	170	425.000	127	317.500	44	110.000	1.042.500
94/95	95	237.500	138	345.000	115	287.500	53	132.500	1.032.500
95/96	33	132.500	101	252.500	27	67.500	18	45.000	497.500
96/97	71	177.500	46	198.720	84	210.000	81	161.720	717.940

### EVOLUTION DE LA PRODUCTION.

Année	Production Grumes	Entrées Usines	Exportations des grumes	Exportations Sciages
80/81	1.615.300	798.000	741.000	129.000
81/82	1.665.000	798.000	665.000	127.000
82/83	1.883.000	1.038.000	676.000	115.000
83/84	1.810.000	1.057.000	501.000	85.000
84/85	1.923.000	892.000	539.000	96.000
85/86	2.094.000	985.000	799.000	71.000
86/87	2.088.000	983.000	745.000	97.000
87/88	2.092.000	896.000	705.000	125.000
88/89	2.479.000	919.000	722.000	138.000
89/90	2.120.000	1.005.000	756.000	149.000
90/91	2.232.000	958.000	724.000	150.000
91/92	2.096.000	997.000	652.000	149.000
92/93	2.100.000	949.000	681.000	142.000
93/94	2.400.000	1.160.000	1.163.000	231.000
94/95	2.800.000	1.150.000	1.255.000	260.000
95/96	2.800.000	1.163.000	1.127.000	304.000
96/97	3.180.000	1.225.000	1.651.000	226.000

Source : Rapports de Services.

### STRUCTURE DE LA PRODUCTION M<sup>3</sup> FCFA.

Années	91/92	92/93	93/94	94/95	95/96	96/97
Abattages	2.111.029	2.153.282	2.446.817	2.800.000	2.802.949	3.178.411
Entrées Usines	996.650	949.095	989.861	1.163.000	1.150.000	1.224.701
Exportations grumes m3	837.659	638.816	1.163.351	1310.000	1.127.086	1.651.022
Exportations sciages	149.000	142.743	253.482	272.076	304.897	226.103
Production sciages	247.000	232.000	320.000	520.000	580.000	560.000
Production Contreplaques	40.000	35.000	60.000	60.000	70.000	75.000
Production Tranchages	39.000	16.000	20.000	21.000	23.000	25.000
Recettes Fiscales	1.850.745.105	1.531.678.066	2.494.688.971	2.604.482.826	4.450.099.591	6.386.963.580
Recettes Douanières				19.087.700.000	26.507.600.000	* 28 milliards estimation

Sources : Rapports de Service

### LES ESSENCES LES PLUS ABATTUES

RANG	91/92	92/93	95/96
1	AYOUS 697.598,056	AYOUS 707.615,340	AYOUS 850.327,625
2	SAPELLI 448.777,380	SAPELLI 410.23,443	SAPELLI 572.897,475
3	AZOBE 76.706,265	AZOBE 230.688,218	AZOBE 276.584,823
4	FRAKE 53.637,438	TALI 101.926,921	TALI 164.908,202
5	SIPO 53.637,438	FRAKE 89.750,441	FRAKE 144.908,256
6	IROKO 50.397,348	IROKO 73.135,802	IROKO 87.044,300
7	ILOMBA 47.236,051	MOABI 67.928,030	SIPO 60.001,300
8	TALI 44.586,163	SIPO 64.156,728	MOABI 54.909,048
9	MOVINGUI 39.094,800	MOVINGUI 54.021,366	MOVINGUI 51.909,090
10	MOABI 36.561,746	DOUSSIE 35.338,494	ASSAMELA 48.227,400
11	BETE 26.019,706	BIBOLO 34.999,151	EKOP 48.227,400
12	BIBOLO 24.544,300	NGOLLON 32.482,300	PADOUK 40.912,084

Source : Rapports de service.

### Les essences les plus exportées en grumes : m3

RANG	91/92	95/96	96/97
1	AYOUS 244.896,557	AYOUS 330.475,886	AYOUS 351.725,278
2	SAPELLI 198.057,681	SAPELLI 152.981,828	SAPELLI 155.933,755
3	AZOBE 89.636,656	AZOBE 111.779,112	FRAKE 126.569,228
4	SIPO 55.437,448	FRAKE 70.050,682	AZOBE 99.428,448
5	IROKO 29.730,605	IROKO 50.017,268	IROKO 60.477,072
6	MOVINGUI 29.070,672I	MOABI 27.652,549	MOVINGUI 45.817,465
7	FRAKE 27.537,740	SIPO 26.923,574	MOABI 31.876,665
8	ASSAMELA 25.232,1250	MOVINGUI 26.444,514	SIPO 31.457,373
9	MOABI 21.420,940	BILINGA 19.260,137	EYONG 25.534,763
10	BIBOLO 17.019,638	EYONG 16.341,888	BILINGA 22.033,820

Source : Rapports de Service.

## VALEUR DES EXPORTATIONS

Poids en Tonnes  
Valeur x 1000 fcf

ITEM	91/92		92/93		93/94		94/95	
	Poids	Valeur	Poids	Valeur	Poids	Valeur	Poids	Valeur
Bois Traités	75	9596		89	38	5950		
Bois Profiles					961	55,898		
Bois Filés		2					50	23,03
Bois Echelas	1,209	81,715			961	55,898		
Lattis							9	2000
Bois Densifiés	33	24,975		5	23	3.900		
Feuillards								
Grumes	568.707	37514140	577712	38895440	794.891	80.367.828	797.382	89.341.000
Panneaux			1	4.600				
Sciages/Trop	130.734	16.217.551	122.149	15.481.502	136.093	25.888.804	194.484	60.369.000
Sciages/Con.								
Placages	17.960	5618274	13.641	4.066.828	15.666	6.808.449	19.296	10.848.000
Contre-plaqués	2,213	606.183	2,221	574.912	4,922	2.057.708	7,304	3.500.000
Traverses	22.714	1.412.078	3.376	278.068	5.423	486.396	4.714	613.000
Bardeaux							50	23.030
Copeaux								
Manches outils	12	2.813	4	2.174	1	667	24	1.519
Pièces menuiserie	31	6.329						
Caisses	1	623	31	8.282	33	9.191		
Statues	38	41.700			13	7.920	100	4.000

## VALEUR DES EXPORTATIONS

*Poids en Tonnes  
Valeur x 1000 fcfa*

IT/EM	95/96		96/97	
	Volume	Valeur FCFA	Volume	Valeur FCFA
Bois densifiés			347	10 684 528
Feuillards	4 070	404 668 959	211	25 876 698
Déchets de bois	45	500	15	284 760
Grumes	1 127 086	79 314 950 694	1 651 022	110 092 148 159
Panneaux				
Sciages tropicaux	304 897	39 983 623	2 276	41 346 679 708
Sciages conifères	1 289	5 944 639 843	22 392	875 531 764
Placages	20 191	100 581 741	6 053	12 521 764
Contre-plaqués	5 739	2 396 986 336	5 145	2 507 738 951
Traverses	13 454	1 715 412 789	25	669 940 844
Bardeaux				2 250 000
ITEM	95/96		96/97	
	Poids	Valeur FCFA	Poids	Valeur FCFA
Copeaux			55	11 636 160
Manches outils	104	7 050 403	13	1 170 685
Pièces menuiserie	25	2 659 400	31	3 318 000
Caisses	934	4 905 140		
Statues	195	19 615 162	146	8 580 000

Source : Direction des Douanes.

## LA TRANSFORMATION.

Type d'Industrie	Nbre		Capacité Théorique Annuelle		Projets	
	Nationaux	Non Nationaux	Nationaux	Non Nationaux	Nbre Nationaux	Nbre Non Nationaux
Scierie	21	30	364.100	1.470.000	9	5
Déroulage	1	5				
Tranchage		1		25.000		
Allumettes	1		6.000			
Traitement Poteaux	1					
Panneaux Lattés		1			1	
Panneaux de Particules		1				1
Caisserie		1				

## LE MARCHE INTERIEUR.

Il est très difficile, faute de statistiques fiables, d'appréhender avec précision le marché intérieur camerounais.

Pour ce qui est des sciages on procède par estimation ainsi qu'il suit:

Production de grumes 1990/91	=	2.290.000 m3
Pertes en forêt (25%)	-	572.500 m3
Volume des grumes utilisées	=	1.717.500 m3
Exportation des grumes	-	753.600 m3
Grumes consommées localement.	=	963.900 m3

dont

déroulages	=	163.500
tranchages	=	26.200
allumettes	=	5.800

Grumes Scieries		768.400 m3
Rendement moyen		36 %
Production sciages	=	276.600 m3
dont exporte sciages	=	127.500 m3

<b>D'où consommation locale des Sciages = 149.100 m3</b>
--

A cette consommation locale issue des statistiques officielles, il convient d'ajouter la consommation des produits du secteur informel que l'on peut estimer à environ 60.000 m3 de bois par an.

Le marché intérieur camerounais en sciages serait donc de l'ordre de 200.000 m3 an auxquels s'ajoute la consommation de contre-plaqués de l'ordre de 35.000 m3/an et 15.000 m3 de placages.

## IMPORTATIONS DES PRODUITS FORESTIERS

PRODUITS	90/91		91/92		92/93		93/94		94/95	
	Tonnage	Valeur 1000 fcfa								
Charbon			0.30		30		0.30		30	
Grumes	326	43.013	187	16.386	644	5.999			8	88.689
Articles de cuisine			12	7.520					274	1.052.322
Traverses					2	4				
Sciages de conifères	10	897	64	2.798	47	1.577	2	72		
Bois profilés	1	2.789	26	1.127	3	448	1	2.894	494	519.990
Laine de bois	384	61.326	499	76.396	5.683	86.567	4.089	89.683	367.356	112.168
Panneaux de fibres	17	7.533	87	8.284	89	3.991			868	1.016.205
Panneaux de particules	5	6.471	131	41.727	144	43.504			6.500	601.759
Contre-plaqué	111	28.580	161	60.511	1.047	30.540	16	4.206	108509	45.705.888
Caisses /cageots	6	15.102	12	275	1	191	1.049	20.330	3.641	1.278.680
Pièces menuiserie			108	141 195	821	110 144				
Manches outils			5	381	4	252	4	1356	408	998 843
Statues	3	4 456			42	3 922				
Bois de chauffage			2	838			160	11 130		
Bois densifiés	-	19	33	3 091			3	346	6 999	443 715
Placages	171	40 766	2	175			4	670	6690	2 746 260
Cadres			427	91 698					2 086	6 693 903
Futailles			1	25						
Statues			2	2 399					6 594	4 667 237
Lattis									6 902	16 359 236

### EXPORTATIONS DES AUTRES PRODUITS FORESTIERS

PRODUITS	90 - 91		91 - 92		92 - 93		93 - 94	
	Tonnage	Valeur x 1000 fcfa						
Feuilles			146	14 491	314	21 896	531	29 365
Noix de coco			35	2 727	214	2 191	110	880
Noix de cajou	6	154					377	4 155
Noix de cola	1 336	21 614	3 302	53 510	1 127	1 1 152	2 875	25 047
Piments	23	1 864			3	38	234	30 983
Gingembre	2	13					1	55
Epices	7 633	1 908 457	118 180	31748481			76 800	43334665
palmistes	1 713	14 792	25 822	135 842	30 115	151 8695	-	12
Yohimbe	2 025	80 702	1 608	87 566	881	48 078	1 054	54 882
Stroplantus	273	35 472	1 520	152 080	372	37 836	5	1 326
Gomme	2 050	150 064	600	4 800	659	16 021	2 562	53 510
Bambous	24	707	16	937			5	479
Chiocorée					98	1 950	6	707
Rotin							11 913	849 824
Autres écorces	10 189	2 045 459	3 085	518 807	5 104	523 500		
Amandes			0,6	76				
Karité			0,13	7	1	74		
Ginseng			0,13	40				
Quinquina			1	2	10	450		
Autres plantes			0,1	774 949			4 426	903 214
Autres sucres	82	4 388	6 534					

**CONTRIBUTION DU SECTEUR FORET/BOIS DANS L'ECONOMIE NATIONAL en (millions F CFA)**

ACTIVITÉ ECONOMIQUE	PRODUCTION		CONSOMMATION INTERMEDIAIRE		PRODUIT INTERIEUR BRUT		IMPOTS INDIRECTS		CONSOMMATION CAPITAL FIXE		REVENU DES FACTEUR		REMUNERATION	
	1983/ 1984	1992/ 1993	1983/ 1984	1992/ 1993	1983/ 1984	1992/ 1993	1983/ 1984	1992/ 1993	1983/ 1984	1992/ 1993	1983/ 1984	1992/ 1993	1983/ 1984	1992/ 1993
<b>TOTAL</b>	4 645	5 800	1 925	2 600	2 769	3 100	243,4	360	161	233	2 364	3 000	627	800
Agriculture + Forêt + Chasse + Pêche	954	1 300	241	800	702	970	21	33	28	40	653	900	114	150
Dont exploit. & Silvicul.	128	190	65	85	63	96	10,4	15	6	8	63	46,5	24	32
% Secteur Forêt / Sect Agric.	13,5	14,6	28	28,3	9,9	8,9	50	-	-	-	7,0	7,12	21	21,33
Industrie Manufactu.	1 123	1 625	765,2	1 100	358,5	495	57,2	78,8	32,5	47	370	269	131	172
Dont industrie de bois	83	130	52,2	72	30,6	44,5	5,5	3,7	2,1	2,9	25	36	17	22,33
% Industrie bois sur Industrie	7,4	8,4	6,8	6,7	8,5	9	-	-	-	-	9,73	9,2	-	-
Ensemble Forêt + Silvicul. + Industrie Bois	211	320	117,2	157	93,6	140,5	14,1	20,5	8,1	10,9	71,5	99	41	54,3
% Secteur Forêt/Bois sur total	4,52	5,5	6	6,03	4,53	3,4	-	-	-	-	3,30	3,02	6,54	6,82

ATELIER INTERNATIONAL DE  
FORMATION AUX STATISTIQUES SUR  
LES FORÊTS ET LE COMMERCE DES BOIS  
TROPICAUX

O. I. B. T.

23 - 03 - AU 10 - 04 - 98

CÔTE D'IVOIRE (A B I D J A N)

## AVERTISSEMENT

Notre présent exposé s'inscrit dans le cadre de l'étude de cas sur ses Statistiques Forestières de la Côte d'Ivoire.

Pour l'essentiel du travail, nous nous sommes largement inspirés tant sur la forme que sur le fond des rapports antérieurs pour la réalisation de notre étude tout en essayant d'y apporter certaines modifications et des actualisations nécessaires compte tenu de l'évolution dans le temps et dans l'espace de certains paramètres ou données statistiques existantes.

# ETUDE DE CAS : CÔTE D'IVOIRE

## Avertissement

Introduction : La situation de la Forêt et du Bois en CÔTE D'IVOIRE

I - Historique de l'exploitation et des industries forestières en Côte d'Ivoire.

II - Présentation du suivi des statistiques forestières.

III - Présentation des documents collectés.

1. Liste des documents collectés
  - 1.1 Exploitation forestière.
  - 1.2 Usines de première transformation du bois.
  - 1.3 Exportations.
  - 1.4 Les productions secondaires
2. Collectes
3. Elaboration
4. Exploitation
5. Difficultés
6. Propositions d'amélioration

## Conclusion

## IV ANNEXE

Introduction : La situation de la bois en Côte d'Ivoire.

La Côte d'Ivoire possède un patrimoine forestière important. A l'indépendance, la forêt s'étendait sur les  $\frac{3}{4}$  du pays. Le domaine forestier suit les bords de l'océan Atlantique et s'étend vers l'intérieur sur une bande de 100 à 350 km par endroits.

Deux types de végétations caractérisent la forêt ivoirienne :

- La forêt dense sempervirente au sud ; elle renferme des espèces ou essences à feuilles persistantes (Acajou, Niangon, etc.)
- La forêt semi-décidure au nord de la première, jusqu'à la limite de la savane ; elle renferme des espèces à feuilles caduques (Samba, Fraqué, etc.).

On dénombre plus de 400 espèces d'arbres dans la forêts ivoirienne qui est une forêt hétérogène.

En 1956, la forêt couvrait douze (12) millions d'hectares (ha) ; aujourd'hui cette superficie forestière ne dépasse guère trois (3) millions d'ha, soit 10 % de la superficie totale du pays.

Les premiers échanges entre la Côte d'Ivoire et l'extérieur étaient basés sur le bois qui pendant longtemps a tenu la première place dans l'économie ivoirienne. A présent, il constitue le troisième produit d'exportation après le cacao et le café.

## I - Historique de l'exploitation et des industries forestières en Côte d'Ivoire

Vers 1880, les scieurs anglais prospectèrent la côte ouest-Africaine à la recherche du Swietenia, le fameux "Acajou" qui se raréfiait en Amérique Centrale et aux Antilles où il était alors exploité depuis le 17ème siècle et dont les meubles firent fureur en France sous l'Empire. Picard, un Réunionnais, agent du négociant Français de la Rochelle, Auguste Verdier,

remarqua que l'acajou, un bois très répandu en Côte d'Ivoire, sur la côte, ressemblait au Swietenia.

En 1892, il décida d'exploiter de façon systématique la forêt ivoirienne. Deux ans plus tôt, Amédée de Bretignères créa dans le sud-est du pays les premières sociétés de coupeurs de bois. Les premiers chantiers furent alors ouverts à Assini et les premières exportations de bois se firent vers Liverpool.

Les pionniers de l'exploitation forestière furent à cette époque, Assamoi, Kassi, Edmond Aka, tous des nationaux, Morisson, Scheider, Modeste.

En 1895, la compagnie Kong, créée par Verdier, est prise de passion pour l'exploitation forestière. Sur l'exemple de ce dernier, beaucoup d'autres exploitants s'installent sur la bande de la Mé, de l'Agnéby, du Bandama, du Go, du Boubo et créent des sociétés d'abattage.

Il faut remarquer que cette installation massive des nouveaux exploitants forestiers a fait exporter en 1901, dix-sept mille trois cents (17 300) m<sup>3</sup> d'acajou par les rades de Grand-Bassam et Grand-Lahou. On commença à s'intéresser à d'autres essences. En 1904, l'état statistique des exploitations forestières donnait les chiffres suivants :

- Acajou =====> 15 700 m<sup>3</sup>
- Bois rouge =====> 13 000 m<sup>3</sup>

Il est à noter que l'exploitation forestière, jusque-là se cantonnait uniquement sur les rives des cours d'eau.

La forêt à ces endroits se faisant rare, les exploitants commencèrent à s'installer au bord de la voie ferrée Abidjan - Dimbokro ( du sud vers le centre du pays).

Dès 1913, le problème de l'épuisement de l'acajou et du bois rouge fut posé par le Gouverneur Général à différents congrès. Ce problème devint plus épineux quand, après la première guerre mondiale 1914 - 1918, une pénurie du bois de construction fut prévisible en Europe. Salesses et Bertin

conduisirent des missions en Afrique. En 1923, une brochure est créée aux Editions E. LAROSSE sur "l'utilisation en France des bois de la Côte d'Ivoire".

Cette brochure faisait état des différents emplois d'une vingtaine d'essence (en ébénisterie, menuiserie, charpentes, traverses de chemins de fer, ouvrages portuaires, bois à navette, etc). On estimait à six cent vingt cinq mille (625 000) m<sup>3</sup> le volume de bois exploité par les pays tropicaux. Il fallait alors faire une propagande assez complète du bois de ces pays. A l'exposition coloniale de Marseille, sur le Parc de Prado, trois cents (300) m<sup>3</sup> de bois ivoiriens de quinze (15) essences différentes furent débités en six (6) mois à l'aide de scies verticales, scies circulaires, rabatteurs mécaniques, etc. Les qualités du bois ivoirien furent reconnues : les rendements à l'usinage, la finesse du grain, le bon aspect des dessins et des colorations. Une vingtaine d'essences commencèrent à être exploitées.

C'est dans la décennie 1960 - 1970 que l'exploitation forestière a véritablement décollé avec la commercialisation de cinq millions (5 000 000) m<sup>3</sup> de bois en grumes.

En 1960, on dénombrait 128 exploitants forestiers dont 16 Ivoiriens, soit 13 % de l'effectif total. De nos jours 571 des exploitants forestiers sont recensés dont 471 Ivoiriens, soit 82 % de l'effectif.

Le développement industriel du secteur forestier ivoirien s'est axé dans un premier temps sur les industries de premières transformations du bois. La première a été installée vers les années 1920.

Le paysage industriel du bois se présente comme suit :

- 83 unités de sciage,
- 13 unités de déroulage,
- 08 unités de tranchage,
- 07 unités de fabrication de contre-plaqué

- 05 unités de parquet,
- 07 unités de moulure,
- 10 unités avec séchoirs pour débités,
- 07 unités avec atelier de rabotage,
- 06 unités avec atelier de menuiserie,
- 02 unités avec en aval un atelier d'ébénisterie.

Ce secteur industriel est le premier dans l'industrie ivoirienne, tant sur le plan du personnel que le nombre des installations.

## II - Présentation du service des statistiques forestières

Le patrimoine forestier de la Côte d'Ivoire, comme toute richesse, a besoin d'être inventorié, exploité rationnellement, entretenu et reconstitué. Afin d'aider dans leurs tâches les différentes structures chargées de réaliser ces opérations, il s'avère nécessaire qu'il existe un système de statistiques forestières qui regroupe synthétise, condense et diffuse toutes les informations relatives à l'exploitation forestière et aux opérateurs intervenant tant en amont qu'en aval de la production du bois.

La mission du service des statistiques forestières du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales consiste à exploiter l'ensemble des documents obligatoires établis par les exploitants forestiers, les industriels du bois et les exportateurs afin de permettre à l'Administration de s'assurer du respect de la réglementation par ces derniers et d'obtenir une connaissance complète et statistiques des activités de ce secteur. Les données statistiques des activités du service des statistiques forestières sont en permanence utilisées en priorité par les Directeurs et les services techniques concernés. Elles font l'objet d'une diffusion privilégiée auprès d'un certain nombre de services administratifs et d'organismes publics et para-publics (Ministère de l'Economie et des Finances, Ministère du Commerce et les Syndicats Professionnels).

Elles sont enfin publiées dans des documents de synthèse (Annuaire des Statistiques Agricoles du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales édité par la Direction des Statistique, de la Documentation et de l'Informatique).

Le service des statistiques forestières a pour tâches :

- la collecte des documents établis par les exploitants forestiers, les industriels du bois, les exportateurs de bois et les transitaires.
- Le contrôle de ces documents.
- La saisie des données sur supports informatiques à l'aide des micro-ordinateurs.
- L'établissement des statistiques d'abattage, de transformation et d'exportation des grumes et des produits transformés.
- L'établissement des statistiques de reboisement et de l'aménagement forestiers.
- L'établissement des statistiques concernant l'exploitation des produits secondaires de la forêt (charbon de bois, bois de chauffe, rotin, baguettes,...).
- La création et la gestion d'une banque de données statistiques forestières.
- La tenue des états nécessaires à la prise de décision par les Directions Techniques.

Il est également chargé de contrôler les demandes de carnets de chantiers forestiers et de fournir les professionnels en imprimés statistiques officiels (carnets de chantiers, livres-journaux, documents statistiques, etc).

Il est à noter enfin que le service des statistiques forestières est en liaison permanence avec la Direction des Douanes.

### III - Présentation des documents collectés

## 1. Liste des documents

Différents documents sont utilisés et exploités selon le stade auquel l'on se situe dans la filière bois :

### 1.1. Exploitation forestière

- Carnet de chantier (pour l'enregistrement quotidien des arbres abattus).
- Etat B : état récapitulatif mensuel du carnet de chantier
- Bordereau de route homologué (pour évacuation des billes).

### 1.2. Usines première transformation de bois

- Livre-journal d'entrée des billes sur le Parc-usine.
- Etat E : état récapitulatif mensuel des entrées de grumes sur Parc-usine.
- Etat F : état mensuel des volumes de grumes usinées par les ateliers et par essence.
- Etat G : état mensuel de la production de sciage par essence.
- Etat G<sub>2</sub> : état mensuel de la production de la placages, déroulés et tranchés par essence.
- Fiche de production
- Bordereau de transfert de bois en grumes entre usines
- Déclaration mensuelle des productions
- Déclaration mensuelle des unités de débités, placage et contre-plaqués.

### 1.3 Exportations

- D<sub>6</sub> : certificat d'origine,
- Spécification provisoire
- Déclaration d'embarquement
- Connaissancement
- Etat mensuel des exportations (grumes par essence, par pays de destination)
- Etat mensuel des exportations de placage, déroulés et tranchés par essence et par pays de destination.

### 1.4 Les productions secondaires

- Carnets de transport de produits secondaires.

## 2. Collecte

Tout opérateur économique est tenu de fournir à certains services des Eaux et Forêts les documents relatifs à son domaine d'activité. Conformément à la réglementation forestière, cette obligation doit être accomplie au plus tard quinze (15) jours après le mois d'activité. Ces documents doivent être remplis en bonne et due forme, faute de quoi, l'opérateur économique s'expose à des sanctions ou à des poursuites judiciaires.

## 3. Elaboration

L'élaboration des statistiques forestières se fait selon les types d'activités et en fonction des documents :

- Carnet de chantiers : se remplit quotidiennement sur le chantier,
- Bordereau de route homologué : se remplit au fur et à mesure de l'évacuation des billes,
- Etat B : se remplit à la fin du mois,
- Livre-journal entrée-usine : se remplit quotidiennement à l'usine,

- Etat, E, F, G, G<sub>2</sub> fiches de production, déclarations mensuelles de production et déclarations mensuelles des ventes du produits transformés sont remplis mensuellement à l'usine.

Les différentes unités de mesure utilisées ont les suivantes :

- Le mètre (pour les longueurs et les diamètres des grumes, les longueurs et les largeurs des sciages et les placages) le millimètre pour les épaisseurs de ces derniers,
- Le mètre cube (m<sup>3</sup>) pour les unités de volume,
- La tonne pour le charbon de bois,
- Le franc CFA pour toutes les valeurs marchandes.

#### 4 Exploitation

Ces documents élaborés et déposés au service des Statistiques Forestières et à la Direction de la Production et des Industries Forestières sont dépouillés et exploités .

Différentes observations peuvent être faites :

- Retard d'acheminement des documents aux services statistiques,
- Volumes partiels erronés,
- Volumes totaux erronés,
- Mauvais remplissage des documents,
- Taxes d'abattage erronées.

#### Difficultés

- Traitement mensuel fastidieux par manque ou insuffisance de micro-ordinateurs,
- Logiciel inadapté,
- Effectif du personnel insuffisant

#### Piste d'amélioration

- Etoffement du personnel,
- Recyclages périodiques des agents assurant le remplissage des documents statistiques,
- Utilisation du barème des cubages,
- Achat de micro-ordinateurs et de logiciels adaptés

## Conclusion

Cet exposé sur le cas des Statistiques Forestières de la Côte d'Ivoire, comme tout travail de recherche, présente certainement des insuffisances davantage liées à certains rouages du système des statistiques forestières non encore maîtrisés. Nul doute que la performance de nos services statistiques s'améliorera pour conférer aux données statistiques forestières une plus grande fiabilité grâce à une formation adéquate du personnel aux pratiques des activités statistiques et à la mise à la disposition de ce personnel le matériel ou l'outil statistique approprié.

A N N E X E

## DONNEES DE BASE SUR LA FORET IVOIRIENNE

### 1 - Forêts du domaine permanent

le domaine permanent actuel de l'Etat comprends :

- 9 Parcs Nationaux,
- 3 Réserves
- 172 Forêts classées
- 7 Forêts proposées au classement (sans arrêté ou décret de classement)
- 51 Forêts abandonnées au domaine rural (sans arrêté ou décret de déclassement).

### 2 - Forêt du domaine rural

Toutes les forêts ne faisant partie du domaine permanent de l'Etat sont considérées comme forêts du domaine rural.

### 3 - Forêt délimitées

Toutes les forêts du domaine permanent de l'Etat ont été délimitées et bornées. 86 d'entre elles sont fait l'objet d'une redélimitation dont :

- \* - 44 redélimitées avec un texte définitif de classement.
- \* - 41 redélimitées, mais n'ayant pas fait l'objet d'un texte définitif de classement.

### 4 - Situation des déclassements

- 4-1 De 1925 à 1959 : 415 000 ha de forêts ont été déclassées.
- 4-2 de 1960 à 1990 : 1 081 653 ha de forêts ont été

### 5 - Infiltrations à des fins agricoles dans les forêts classées

43 668 Exploitants Agricoles se sont installés illégalement dans les forêts classées sur une superficie de 280 881 ha (soit 6,455 ha par Exploitant), selon un recensement réalisé en 1988 dans 90 massifs forestiers de l'Etat.

### 6 - Exploitation et Industrie Forestières

LIBELLES	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Nombre d'exploitants forestiers en activité	298	264	310	327	ND	ND
Nombre de chantiers autorisés (un chantier équivaut à 2 500 ha)	663	592	493	491	ND	ND
Nombre d'usines ayant déposé les déclarations mensuelles d'activité	60	65	75	68	88	85

Sources : - Direction du Domaine Forestier et du Reboisement

- Direction de la Production et des Industries Forestières

Tableau n° 1

## FICHE TECHNIQUE DES PARCS NATIONAUX ET RESERVES

DENOMINATION	SUPERFICIE (HA)	SITUATION GEOGRAPHIQUE	VOCATION	OBSERVATION
PARC NATIONAL DE LA COMOE	1 150 000	BOUNA	FAUNE FLORE	EN VOIE D'AMENAGEMENT
PARC NATIONAL DE LA MARAHOUE	101 000	BOUAFLE	FAUNE FLORE	NON AMENAGE
PARC NATIONAL D'AZAGNY	19 000	GD - LAHOU	FAUNE FLORE	AMENAGE, MAIS EN DEGRADATION
PARC NATIONAL DU MT SANGBE	95 000	TOUBA BIANDOUMA	FAUNE FLORE	NON AMENAGE
PARC NATIONAL DU MT PEKO	34 000	DUEKOUÉ BANGOLO	FAUNE FLORE	NON AMENAGE
PARC NATIONAL DU BANCO	3 000	ABIDJAN	FAUNE FLORE	NON AMENAGE
PARC NATIONAL DES ILES EHOTILE	550	ADIAKE	ARCHEOLOGIE FAUNE FLORE	NON AMENAGE
PARC NATIONAL D'ABOKOUAMEKRO	19 000	YAMOOUSSOUKRO TOUMODI	FAUNE	7 000 HA AMENAGES
PARC NATIONAL DE TAI *	350 000	TAI SOUBRE	SCIENTIFIQUE	EN VOIE D'AMENAGEMENT
RESERVE FAUNIQUE DU N'ZO	95 000	BUYO ZAGNE	FAUNE	NON AMENAGE
RESERVE DE LAMTO	3 000	TIASSALE	FAUNE	EN VOIE D'AMENAGEMENT
RESERVE INTEGRALE DU MT NIMBA	5 000	DANANE MAN	FAUNE FLORE	NON AMENAGE
TOTAL	1 874 550	//	//	//

SOURCE : D.G.E.F./DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA NATURE

TABLEAU N° 2

RECAPITULATIF DES ACTIVITES DE REBOISEMENT INDUSTRIEL  
(SODEFOR) ET VILLAGEOIS PAR ESSENCE

ha

TOTAL	1992	1993	1994	1995	1995
REBOISEMENT INDUSTRIEL (SODEFOR)					
<u>ESSENCE</u>					
ABOUDIKROU	-	16	-	-	-
BADI	-	-	-	-	-
ACACIA MAGIUM	8	-	-	67	30
ACAJOU	-	-	-	14	-
CEDRELA	204	69	77	46	44
EUCALYPTUS	-	421	-	-	-
FRAKE	59	-	58	-	-
FRAMIRE	234	167	105	-	-
GMELINA	619	577	476	261	272
NIANGON	-	8	-	52	80
PIN	-	294	-	-	-
SAMBA	16	87	65	57	31
SAO	8	3	-	-	-
TECK	2 164	761	4 153	5 451	3 163
TIAMA	-	-	-	104	-
DIVERS	33	-	-	-	-
S/TOTAL	3 345	2 403	4 934	6 052	3 620
REBOISEMENT VILLAGEOIS					
TOUTES ESSENCES CONFONDUES	144	80	80	75	50
TOTAL GENERAL	3 489	2 483	5 014	6 127	3 670

SOURCE : - SODEFOR

- D,G,E,F/DIRECTION FORESTIER ET DU REBOISEMENT

TABLEAU N° 3

EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DE L'EXPORTATION  
DES PRODUITS FORESTIERS EN COTE D'IVOIRE

Unité 1 000 m<sup>3</sup>

ANNEES	PRODUCTION TOTALE	VOLUME EXPORTE	LIVRAISONS AUX USINES LOCALES
1988	2 490	449	2 041
1989	2 559	492	2 067
1990	2 562	417	2 146
1991	2 035	325	1 710
1992	1 994	248	1 746
1993	1961	320	1 641
1994	2 419	376	2 043
1995	2 297	311	1 986
1996	2 081	338	1 743
1997	2 163	183	1 979

SOURCE : STATISTIQUES EAUX &amp; FORETS COTE D'IVOIRE

Tableau n° 4

PRODUCTION DE BOIS DEBITES  
EN COTE D'IVOIRE

Unité : 1 000 m<sup>3</sup>

ANNEES	SCIAGES	PLACAGES	CONTRE-PLAQUES
1988	784,0	180,7	52,8
1989	779,3	192,3	43,5
1990	753,3	206,2	42,0
1991	603,7	184,3	37,0
1992	611,0	195,4	38,8
1993	576,9	195,2	37,3
1994	682,6	205,9	41,3
1995	680,6	375,0	39,3
1996	582,1	222,2	42,9
1997	587,0	152,0	60,7

SOURCE : MINAGRA - DSDI

Tableau N° 5

EXPORTATION DE BOIS DEBITES EN COTE D'IVOIRE

Unité : 1 000 m3

ANNEES	SCIAGES	PLACAGES	CONTRE-PLAQUES
1988	534,8	93,6	23,0
1989	604,6	98,2	20,8
1990	597,7	87,8	17,9
1991	470,4	84,5	14,0
1992	630,5	120,4	16,7
1993	517,9	111,4	15,1
1994	530,1	115,9	19,3
1995	403,1	124,0	15,4
1996	433,8	114,7	18,381
1997 (*)	440,2	85,6	23,8

SOURCE : MINAGRA - DSDI

Note : (\*) Donnée provisoire

Tableau N° 6

TABLEAU DES STATISTIQUES SUR LA PRODUCTION FORESTIERE.  
EVOLUTION DES EXPORTATIONS DE BOIS EN GRUMES  
ET DE BOIS DEBITES.

BOIS	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Grumes	417	325	248	320	376	331	338	183
Débité	703,4	568,9	626,7	666,2	759,4	770,0	622,3	917,1

SOURCE : MINAGRA - DSDI

**MINISTERE DES EAUX ET FORETS  
ET REBOISEMENT**

**DIRECTION GENERALE  
DES EAUX ET FORETS**

**DIRECTION DES INVENTAIRES  
DES AMENAGEMENTS ET DE  
LA REGENERATION DES FOREST**

**REPUBLIQUE GABONAISE  
UNION - TRAVAIL - JUSTICE**

**ACTIVITES  
DES STATISTIQUES FORESTIERES  
AU GABON**

**RAPPORT**

*Présenté au*

***SEMINAIRE INTERNATIONAL DE FORMATION  
AUX STATISTIQUES SUR LES FORETS  
ET LE COMMERCE DES BOIS TROPICAUX  
ORGANISE PAR L'OIBT SOUS LE PARRAINAGE  
DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET  
DES RESSOURCES ANIMALES***

***ABIDJAN***

***(23/03 au 10/04/98)***

*par : Dominique ELLA OBIANG  
(I.E.F)*

*OKOMO Camille  
(I.T.E.F)*

*ABOME BILOUNA Marie - Louise  
(I.T.E.F)*

**DIARE mars 1998**  
Page 117

## INTRODUCTION

La forêt est une ressource très importante pour le Gabon. Après avoir été le moteur de l'économie nationale au tout début du siècle par une exploitation axée sur l'Okoumé principalement, le secteur forestier reste encore l'une des premières sources d'emplois du pays et la forêt demeure le premier pourvoyeur des besoins des populations rurales.

La contribution du secteur forestier au produit intérieur brut elle aussi, est toujours considérable malgré la prépondérance du pétrole et des autres ressources minières dans l'économie du pays.

La forêt gabonaise qui constitue l'un des plus grands manteaux forestiers d'Afrique tropicale après le Zaïre renferme en dehors de l'Okoumé (*Aucoumea klaineana* Pierre) une abondante diversité biologique constituée d'espèces animales et de flore très variées et qui font l'objet d'une exploitation de type cueillette, parfois désordonnée ou incontrôlée.

Au moment où la communauté forestière internationale se mobilise pour encourager la gestion durable des ressources naturelles et particulièrement des forêts tropicales considérées comme poumons de la terre, des regards interrogateurs sont braqués sur tous les pays forestiers du monde pour juger de leur effort et leur bonne volonté à garantir une utilisation raisonnée de leurs ressources et un développement économique durable.

Le Gabon compte parmi les pays producteurs des bois tropicaux à avoir adhéré à l'ensemble des conventions internationales visant à pérenniser les ressources naturelles et au plan national, une volonté politique s'est exprimée clairement par la mise en place des structures, des outils et un cadre de concertation permanent avec toutes les parties prenantes pour parvenir à un développement durable du secteur forestier.

Dans cet optique, les statistiques forestières considérées comme un outil de planification du développement forestier restent une préoccupation majeure des pouvoirs publics. Ainsi l'administration des eaux et forêts a-t-elle initié un vaste programme national visant l'amélioration du système de collecte, de traitement et de diffusion des statistiques forestières. Ce programme qui se poursuit par sa seconde phase en direction des structures de terrain, a bénéficié d'un appui financier très appréciable de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux.

D'autres initiatives visant le renforcement des capacités nationales en matière de connaissance des ressources forestières ont également vu le jour avec le soutien financier d'autres bailleurs de fonds à savoir : la Banque Mondiale, le FED, le FAC, l'Union Européenne et dans le cadre des projets sous-régionaux d'échanges d'information environnementale à travers le programme P.R.G.I.E.

Ce rapport a pour but de présenter les activités des statistiques forestières au Gabon dans le contexte actuel de la politique de gestion durable du patrimoine forestier national et les relations existants entre les différents organismes (publics et privés) qui traitent des statistiques forestières.

## I / ETAT DE LA RESSOURCE FORESTIERE

La forêt gabonaise couvre 22 millions d'hectares, soit 85% du territoire. C'est une forêt dense de type équatoriale où domine une essence particulière, l'Okoumé que l'on retrouve sur presque les 2/3 du territoire. Il existe une multitude d'autres essences dites de bois « divers » dont très peu sont connues.

La superficie de la forêt productive est de 20 millions d'hectares. La forêt non productive constituée par les mangroves, les marécages et les savanes couvre environ 2 millions d'hectares.

### PARAMETRES ILLUSTRANT L'ETAT ACTUEL DES RESSOURCES FORESTIERES

SUPERFICIES	
Superficie totale du pays	267 667 km <sup>2</sup>
Superficie forestière	22 000 000 hectares (85 %)
Forêts productives	20 000 000 hectares
Réserves Forestières	1 800 000 hectares
Forêts artificielles	30 000 hectares

POTENTIEL FORESTIER	
Potentiel global sur pied (10 cm et +)	2 600 000 000 mètres cubes
Potentiel en bois commercialisable	1 500 000 000 mètres cubes
Potentiel total commercial	400 000 000 mètres cubes
Potentiel commercial Okoumé	130 000 000 mètres
Accroissement annuel courant	3 à 5 000 000 mètres cubes
Taux de déboisement	< à 1 % par an

ESSENCES FORESTIERES	
Essences forestières connues et inconnues	8 000 espèces
Essences forestières connues	400 espèces
Essences connues des utilisateurs	60 espèces

## II / CADRE DE GESTION DES RESSOURCES FORESTIERES

### 21/ CADRE ADMINISTRATIF

L'administration des Eaux et Forêts du Gabon est organisée en une direction générale comprenant des directions techniques centrales, des services centraux, des services provinciaux et des unités de terrain.

\* les directions techniques centrales sont au nombre de six dont :

- Direction de la Production Forestière (permis zone 1 et zone 2)
- Direction des Inventaires, des Aménagements et de la Régénération des Forêts
- Direction de la Faune et Chasse
- Direction des Etudes et de la Documentation
- Direction du Développement des Industries et du Commerce des Bois (permis industriels et permis de la zone d'attraction du chemin de fer ZACF)
- Direction de la Formation et du Personnel

\* Les services centraux et en particulier ceux qui sont directement impliqués dans la gestion des statistiques forestières à savoir :

- Le service des inventaires et aménagement des forêts,
- Le service des industries du bois,
- Le service des statistiques et des études économiques,
- La cellule des statistiques forestières.
- les services provinciaux et départementaux à savoir :
- les inspections forestières,
- les brigades et cantonnements forestiers.

### 22 /CADRE JURIDIQUE

Il comprend l'ensemble des lois relatives à la gestion forestière et à l'environnement et qui sont :

\* la loi 1/82 dite loi d'orientation en matière des eaux et forêts dont les dispositions majeures fixent les principaux objectifs suivants :

- le développement forestier et l'aménagement durable : le domaine forestier permanent de l'état doit couvrir 40% de l'ensemble des forêts de production ; ce qui correspond à 12 millions d'hectares au domaine permanent de l'état dont 4 millions d'hectares de réserves naturelles .Et 10 millions d'hectares pour les utilisations autres que forestières .

- le développement de la filière et du secteur de l'industrie bois : le taux de transformation local des grumes devrait être portée à 75% de manière progressive jusqu'à l'an 2005 pour réduire de façon significative la quantité des grumes destinées à l'exportation.

\* la loi 16/93 portant code de l'environnement dont le but principal est

l'amélioration du cadre de vie des populations et l'utilisation raisonnée des ressources naturelles en vue de la réalisation d'un développement économique harmonieux.

### **33 /CADRE REGLEMENTAIRE**

La réglementation forestière gabonaise distingue deux principales zones forestières où s'exercent les activités forestières :

- la première zone forestière : 5 millions d'hectares, a été l'objet d'une exploitation intense de l'Okoumé en raison des avantages qu'elle offre ; main d'œuvre , système de transport , industrie du bois etc... Depuis 1962 elle est réservée aux exploitants nationaux
- la deuxième zone forestière : 15 millions d'hectares. Elle fournit actuellement l'essentiel du volume de bois exploité au Gabon. Elle est dévolue aux entreprises industrielles censé disposer des moyens suffisants.

Elle distingue également les types de permis forestiers :

- la coupe familiale (CF) correspondant à 100 pieds de bois toutes essences confondues par adjudicataire pour une durée d'un an.
- le permis temporaire d'exploitation (PTE) correspond à une superficie comprise entre 500 hectares et 15000 hectares pour une durée de 10 ans.
- Le permis industriel (PI) pour encourager le développement de l'industrie forestière, correspond à superficie comprise entre 15000 et 200000 hectares et a une durée de 25 ans.
- Le permis ZACF correspond à l'ensemble des permis PTE et PI attribués dans la zone d'attraction du chemin de fer et dont les modalités d'attribution sont particulières à celles des permis situés en dehors de cette zone.

### **III /GESTION DES STATISTIQUES FORESTIERES**

La gestion des statistiques forestières est dévolue à la Direction des Etudes et de la Documentation qui travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des services techniques de l'administration des eaux et forêts chargés de la collecte des statistiques .

#### **31/ OBJECTIFS ET FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE STATISTIQUE**

##### **311/ Objectifs**

La cellule Statistique mise en place au Gabon grâce à l'appui de l'OIBT devrait à long terme permettre de constituer un tableau de bord suffisamment de l'économie forestière afin de mieux orienter les activités du secteur forestier et la gestion durable

ses multiples ressources.

Ce tableau de bord permettra entre autre de disposer à tout moment d'une vision claire, précise et actualisée de l'ensemble des activités dans les domaines du reboisement, de l'aménagement forestier, de l'exploitation forestière, des industries et de la transformation du bois, des marchés intérieurs et extérieurs, et de planifier en toute connaissance de cause toute action nécessaire en vue d'une gestion rationnelle des ressources forestières du pays, conformément aux orientations et directives de l'OIBT que le Gabon s'est engagé à adopter et à traduire en actes.

### **322/ Rôles de la cellule statistique**

La mission de la cellule statistique est de recueillir l'information concernant l'activité forestière produite par les exploitants forestiers, les industriels du bois, les organismes de commercialisation ou chargé du commerce extérieur ainsi que toute autre structure publique ou privée susceptible de fournir les statistiques de la filière bois.

Elle est aussi chargée d'assurer le traitement et la production de périodiques sous forme d'annuaires statistiques

### **323/ Les sources d'informations**

#### **3231/ Société Nationale des Bois du Gabon (SNBG).**

Les informations reçues concernant la production et les ventes (export et locales) des essences Okoumé - Ozigo dont elle a le monopole.

#### **3232/ Société d'Exploitation des Parcs à bois du Gabon (SEPBG)**

Cette société ayant le monopole de la gestion des parcs du Gabon, elle nous fournit les statistiques de bois embarqués.

#### **3233/ Les carnets de chantiers**

Les carnets de chantiers, détenus par les exploitants forestiers, sont remis à la fin de chaque année à l'administration des Eaux et Forêts pour exploitation des données.

Ces carnets de chantiers nous fournissent des informations sur les essences abattues, refusées en parc livrées à la SNBG ou autres acheteurs : le cas des bois divers.

**STATISTIQUES DE PRODUCTION - TRANSFORMATION -  
EXPORTATION  
IMPORTATION DU SECTEUR FORESTIER DU GABON  
PERIODE 1992 - 1996 (x 1 000 mètres cube)**

	PRODUCTION					EXPORTATIONS					IMPORTATIONS				
	1992	1993	1994	1995	1996	1992	1993	1994	1995	1996	1992	1993	1994	1995	1996
GRUMES	1395	1815	1909	2249	2215*	1050	1500	1500	1700	1800	0	0	0	14	2
SCIAGES	155	153	160	150	140	136	139	130	110	100	4	0	1	0	0
PLACAGES	9	2	47	73	75	8	2	15	5	6	0	0	0	0	0
CONTRE-PLAQUES	16	13	11	55	50	16	13	10	36	25	4	6	0	0	0

**CONSOMMATION INTERIEURE**

PRODUITS	1992	1993	1994	1995	1996
Grumes	345	315	409	563	317
Sciages	23	14	31	40	40
Placages	1	0	32	68	69
Contre-plaqué	4	6	1	19	25

**324/ Gestion des erreurs**

La fiabilité des informations reçues pour traitement dans l'outil informatique n'est pas garantie à cent pour cent. Et pour cause :

- Les coupes familiales ne disposent pas de carnet de chantiers.
- Les bois divers livrés aux usines locales ne sont pas comptabilisés.
- Les Okoumé - Ozigo refusées sur le parc par la SNBG ne sont pas connues.

## IV/ INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DU BOIS

### 4 1/ Nature de l'industrie

L'industrie du bois reste encore embryonnaire du fait de la prédominance de la première transformation. On distingue trois segments principaux : sciage-déroulage et menuiserie et ébénisterie.

#### 1 - a) Les Unités de sciages

Une trentaine de scieries sont installée à travers le pays avec une forte concentration à Libreville et Port-Gentil. Malgré ce nombre de scieries, la production de sciages reste relativement bas avec 30 000 m<sup>3</sup> débités en moyenne par an. La consommation des sciages est basée sur les essences faciles à scier souvent à cause de l'utilisation d'un matériel obsolète. La production de ces unités est essentiellement destinée au marché local. Cette production n'est soumise à aucune normalisation.

#### 1 - b) Les Unités de déroulage

Elles sont au nombre de 4 (quatre) : Rougier, CFG, SHM, et Lutexfo/Soforga qui produisent des placages et fabriquent du contre-plaqué essentiellement à base d'Okoumé.

La production oscille en moyenne à 55 000 m<sup>3</sup> et 80 % de la production est exploitée.

#### 1 - c) Les Unités de menuiserie - ébénisterie

Ces Unités sont de petites dimensions, généralement de faible capacité. Elle sont spécialisées dans les travaux d'ameublement et de décoration.

La production est faible et essentiellement destinée au marché local.

### 4 2/ APPROVISIONNEMENT DES INDUSTRIES

La plupart des usines s'alimentent directement à partir de leurs propres chantiers forestiers.

Quelques petites usines qui ne disposent pas de permis s'approvisionnent en grumes auprès de la SNBG pour l'okoumé et des petits exploitants locaux pour les bois divers.

La nature des essences utilisées en scierie sont surtout des bois rouges, alors que pour le déroulage c'est l'okoumé : la principale essence.

### 4 3/CARACTERISTIQUES DE L'INDUSTRIE

L'industrie du bois se caractérise par :

**a/-** un faible taux de transformation des grumes (moins de 7 % en 1996). Selon les données disponibles la production des grumes a atteint 2,5 millions m<sup>3</sup> en 1996. Au regard de la production grumière nationale l'évolution des produits transformés tend à décroître depuis plusieurs années. Le taux de transformation après avoir atteint 18 % en 1978 a fortement chuté à moins de 7 % en 1996. La production du permis industriel n'a donc pas atteint les résultats escomptés.

**b/-** un faible taux de produit transformés, la plus grande production des sciages étant écoulee localement.

**c/-** un manque de compétitivité des industrie du bois.

**d/-** des équipements majoritairement obsolètes.

**e/-** une étroitesse de la gamme des essences transformées et des produits dérivés malgré la grande variété des essences et l'importance de la ressource.

**f/-** une faible valeur ajoutée de la filière bois si l'on se réfère au PIB et au PIB marchand hors pétrole, la valeur ajoutée entre 1986 et 1992 ne représente que 2,7 % du PIB. Au cours de la même période le PIB marchand hors pétrole se situe autour de 4,5 % (Etude de la filière DDGEE).

**g/-** un faible segmentation de l'industrie du bois ; seule présence des industries de première transformation.

**h/-** une alimentation de la plupart des usines à partir de leurs propres chantiers (P.I, PTE etc.) avec cependant quelques unités ne disposant pas de permis et qui s'approvisionnent auprès de la S.N.B.G. pour l'Okoumé et auprès des Exploitants forestiers locaux pour les bois divers.

#### LISTE DES INDUSTRIES DE PREMIERE TRANSFORMATION DU BOIS AU GABON

	SOCIETE	LOCALISATION	TYPE	PRODUCTION MENSUELLE
ESTUAIRE	1 AFRICA PACK*	OWENDO	SCIERIE	450
	2 S.I.L.	OWENDO	SCIERIE	500
	3 SPN	OWENDO	SCIERIE	835
	4 GATEB	OWENDO	SCIERIE	150
	5 CARDOUILLIS	LALALA	SCIERIE	300
	6 I.BRCCO	GLASS	SCIERIE	330

	9 SOMIVAB *	PK 24	FABRIQUE DE TRAVERSE	800
	10 HASSAN HELJ	LALALA	SCIERIE	
	11 S.H.M.	PK 27	DEROULAGE-CONTRE-PLAQUE	480
	12 SPINDLER	NTOUM	SCIERIE	230
	13 FED EKOUK	EKOUK	SCIERIE	100
HAUT-OGOOUÉ	14 SOFITTA	MOANDA	SCIERIE	55
MOYEN-OGOOUÉ	15 B.F.G.	NDJOLE	SCIERIE	380
	16 U.F.L.	LAC OGUEMOUE	SCIERIE	100
	17 BORMADUR	LAMBARENE	SCIERIE	600
NGOUNIE	18 LE FLEM	MOUILA	SCIERIE	
	19 COFMA	YOMBI	SCIERIE	200
	20 LEROY	MOUILA	SCIERIE	
	21 M. CATHOLIQUE	FOUGAMOU	SCIERIE	15
YANGA	22 S.F.N.	TCHIBANGA	SCIERIE	16
	23 SOGA	DOUSSALA	SCIERIE	
OGOOUÉ-IVINDO	24 LA LOPE	GARE LOPE	SCIERIE	100
OGOOUÉ-LOLO	25 S.B.L.	LASTOURVILLE	SCIERIE	200
	26 C.E.G.	LASTOURVILLE	SCIERIE	60
	27 E.G.G.	LASTOURVILLE	SCIERIE	60
OGOOUÉ-MARITIME	28 C.F.G.	PORT-GENTIL	DEROULAGE- CONTRE-PLAQUE	1 770
	29 S.I.B.A.G.	EDJOUE P/G	SCIERIE	100
	30 S.E.B.	PORT-GENTIL	SCIERIE	430
	31 L.B.G.	PORT-GENTIL	SCIERIE	120
	32 E.A.T.	PORT-GENTIL	SCIERIE	30
WOLEU-NTEM	33 SOGASCIC	MITZIC	SCIERIE	140

\*FERMES

## V / CONTRAINTES LIEES A L'ACTIVITE DES STATISTIQUES FORESTIERES

Les principales contraintes observées portent sur :

- la collecte des données : beaucoup d'informations parviennent avec des retards considérables retardant par la même occasion la production à temps des annuaires .
- la collaboration des exploitants et industriels du bois : une grande partie de l'information est retenue à la source malgré les rappels des services forestiers.
- l'application de la réglementation en matière des statistiques forestières : celle-ci est très peu ou pas du tout appliquée pour rendre obligatoire la déclaration des statistiques de production du secteur.

- L'insuffisance et le manque de précision d'un grand nombre de données à traiter.
- Le manque de souplesse du système de traitement des données statistiques forestières (le système fonctionne hors réseau et les manipulations complexes des fichiers sont souvent lentes voir impossibles).

## VI/ PERSPECTIVES

Pour améliorer le système de traitement des statistiques forestières des perspectives sont envisagées dans les domaines ci-après :

- extension de système de collecte et de traitement dans les provinces ;
- amélioration des procédures de récolte et de contrôle des statistiques forestières sur le terrain.

Le programme d'extension vient d'être lancé avec l'appui financier de l'OIBT dans le cadre de la deuxième phase du projet statistiques forestières au Gabon.

Le second volet portant sur l'amélioration des procédures fait l'objet d'une étude en cours qui sera soumis aux bailleurs pour sa mise en œuvre.

## CONCLUSION

Le système informatique de collecte et de traitement des données statistiques forestières développé au Gabon a été cité comme modèle par le conseil des comités permanents de l'OIBT pour inspirer les pays de la sous région à travers des échanges d'expertise et la recherche des solutions aux problèmes d'aménagement durable des ressources forestières . Dans le cadre de ses échanges des stagiaires venus de la République du Cameroun ont séjourné à Libreville pendant deux mois pour s'imprégner de l'expertise acquise par le Gabon dans le domaine des statistiques forestières .

Les résultats acquis et qui ont permis le développement du système devraient être améliorés avec son extension dans les provinces pour renforcer les capacités nationales aux activités de collecte de traitement et de diffusion des statistiques.

Cependant il demeure un effort à fournir en matière de collecte des données pour améliorer la qualité de l'information reçue et disposer en temps réel des données suffisantes et complètes de l'ensemble des activités forestière du pays d'une part et d'autre part, en matière de sensibilisation des opérateurs économiques de la nécessité pour tout pays , de maîtriser les statistiques de ces différents secteurs de production et en particulier du secteur forestier pour la sauvegarde , la gestion durable et la pérennité des ressources forestières.

Cette collaboration est en effet indispensable pour parvenir à la durabilité des forêts tropicales, des ressources qu'elles renferment et pour le développement du commerce internationale des bois tropicaux.

**SEMINAIRE INTERNATIONAL  
DE FORMATION AUX STATISTIQUES  
SUR LES FORETS TROPICALES  
ET LE COMMERCE DES BOIS**

*A ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE*

*DU 23 MARS AU 10 AVRIL 1998*

**RAPPORT SUR LES STATISTIQUES FORESTIERES  
DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

Par MM NAMBAL Rubens  
(Ing. Forest. Master en Science du Bois)  
Directeur des Etudes  
et de la Coordination

DIMANCHE Luc  
(Ing. Forest. Master en Science Forestière)  
Directeur des Forêts

et

TOUZBE Robert  
Ingénieur Forestier  
Chef de Service de  
l'Informatique et des  
Statistiques

**Mars 1998**

# **SOMMAIRE**

## **I - INTRODUCTION**

## **II - GENERALITES SUR LE SECTEUR FORESTIER**

2-1 LES RESSOURCES FORESTIERES

2-2 L'EXPLOITATION FORESTIERE

## **III - SITUATION DES STATISTIQUES DU SECTEUR FORESTIER EN RCA**

3-1 PRESENTATION DU SERVICE DE L'INFORMATIQUE  
ET DES STATISTIQUES

3.2 COLLECTE, TRAITEMENT ET DIFFUSION  
DES STATISTIQUES FORESTIERES

3.3 LES PRODUITS DU SECTEUR INFORMEL

- Bois de Feu
- Charbon de Bois
- Produits Forestiers non ligneux

3.4 LES PRODUITS DU SECTEUR MODERNE

- Grumes
- Sciages
- Contreplaqués et Placages

3.5 COMMERCE DES PRODUITS DU SECTEUR MODERNE

## **IV - CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

## I - INTRODUCTION

Avec une superficie de 623.000 km<sup>2</sup>, la République Centrafricaine est située au centre du Continent Africain et abrite environ 3 millions d'habitants.

Deux ensembles montagneux dominant le relief:

Au nord-Ouest, les altitudes atteignent 1410 m au Mont Ngaoui (Point culminant du Pays);

Au Nord-est, les sommets s'élèvent à 1326 m d'altitude au Ngaya dans le massif du Darchalla;

La République Centrafricaine est drainée par le réseau hydrographique de l'Oubangui au sud et celui du Chari - Logone au Nord

Les caractéristiques climatiques sont liés aux précipitations.

Au Nord, le climat est tropical et sec avec une précipitation moyenne annuelle de 800 mm autour de BIRAO;

Au Sud où le climat est du type équatorial et humide, on enregistre en moyenne 1800 mm de précipitation par an.

Au Centre, le climat est inter-tropical et la précipitation moyenne est de 1300 mm.

La végétation de la République Centrafricaine présente une grande diversité.

Du Sud au Nord, on va de la forêt dense humide aux savanes arborées et herbeuses qui couvrent la majeure partie du territoire en passant par une mosaïque de forêt sèche-savane;

La République Centrafricaine regorge d'importantes ressources forestières.

Jusqu'en 1992, l'exploitation forestière visait surtout les essences de valeur tels que le Sapelli, le Sipo, le Kossipo et l'Ayous pour ne citer que ceux-là.

A partir de 1993, la stratégie mise en place par l'Administration Forestière est basée sur la diversification aux maximum des essences forestières.

Toutes les règles de gestion du secteur forestier centrafricain sont rassemblées dans le Code Forestier Centrafricain édité en 1962 et révisé par la loi n° 90.003 du 9 Juin 1990.

Pour élaborer et mettre au point des programmes de développement du secteur forestier, le Ministère de l'Environnement, des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches est tenu de disposer des données statistiques sur ce secteur. Ces données sont regroupées dans un Annuaire Statistique paru au début de chaque année.

Dans le présent rapport, après avoir présenté quelques généralités sur le secteur forestier centrafricain, nous essayerons d'analyser la situation des statistiques forestières en République Centrafricaine.

Il s'agira, avant de passer en revue les produits du secteur informel et moderne et leur commercialisation, de voir comment les données statistiques de ces produits sont collectées, traitées et diffusées en Centrafrique.

Nous terminerons par une conclusion et ferons des recommandations succinctes à l'attention du séminaire.

## II - GENERALITÉS SUR LE SECTEUR FORESTIER

### 2.1 - LES RESSOURCES FORESTIÈRES

Enclavée au coeur du continent Africain, la République Centrafricaine possède 3.495.135 hectares de forêts denses dont 2.715.000 hectares d'utiles et exploitables. Ce qui la place en vingt quatrième position parmi les pays tropicaux ayant les plus grandes superficies de forêts feuillues.

Cette forêt dense humide du Sud-Ouest est concentrée dans quatre préfectures : MAMBERE KADEI, SANGHA-MBAERE, LOBAYE et OMBELLA-MPOKO soit environ 6% de la superficie du pays.

**TABLEAU 1 : REPARTITION DES SUPERFICIES FORESTIERES**

<b>PREFECTURES</b>	<b>SUPERFICIES (ha)</b>
MAMBERE KADEI	754.412
SANGHA MBAERE	1.782.378
LOBAYE	830.058
OMBELLA-MPOKO	128.287
<b><i>TOTAL</i></b>	<b>3.495.136</b>

Cette forêt est sur le plan économique l'une des plus riches d'Afrique avec une densité relativement élevée de SAPELLI (*Entandrophragma Cylindricum*) et d'autres méliacées (SIPO, KOSSIPO, TIAMA) et de fortes concentrations d'AYOUS (*Triplochiton Scleroxylon*). Sur la base des données d'inventaires de 1970, le volume potentiellement exploitable a été estimé à environ 87 millions de mètres cubes et ce en tenant compte des méthodes d'exploitation réellement pratiquées réduisant par le fait même les volumes nets obtenus lors des inventaires.

Depuis 1990, le Projet d'Aménagement des Ressources Naturelles (PARN) a réalisé des inventaires dans cette zone de forêt du Sud-Ouest. Les résultats définitifs sont déjà disponibles.

Il ressort de ces inventaires que les trois essences les plus abondantes (LIMBA, SAPELLI et AYOUS) représentent 75% des volumes exploitables et les volumes actuellement commercialisables sont estimés à 15 m<sup>3</sup>/ha.

Il est à noter qu'au Sud-Est du pays, environ 1.500.000 hectares de forêts dense subsistent le long de l'OUBANGUI dans la Préfecture de la BASSE-KOTTO et du MBOMOU, cependant le potentiel reste méconnu.

## 2.2 - L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

L'exploitation industrielle des forêts n'a vraiment débutée qu'en 1947 à un niveau plutôt artisanal et ne s'est limitée qu'aux forêts de la LOBAYE. Après les premiers inventaires qui ont eu lieu entre 1960 et 1968, on attribua alors les premiers permis d'exploitation dans la MAMBERE-KADEI à partir de 1967.

De nos jours, on compte environ six (6) Sociétés d'Exploitation forestière installées au pays.

Il s'agit de :

<b>SOCIETE</b>	<b>LOCALITE</b>
THANRY - RCA	BANGBANG (Sangha M'Baéré)
I.F.B	BATALIMO - NGOTTO (LOBAYE)
S.C.A.D	LOKO, NDOLOBO, (LOBAYE)
SEFCA	MBAERE-BAMBIO (SANGHA-MBAERE)
SESAM	SALO - NOLA (SANGHA-MBAERE)
SYLVICOLE	BAYANGA (SANGHA-MBAERE)

Toutes ces Sociétés d'Exploitation disposent soit d'une scierie, d'une dérouleuse ou d'une trancheuse chacune. La Loi des Finances de 1995 impose maintenant à tous les exploitants industriels de transformer sur place les 85% de leur production en grumes et n'autorise que l'exportation de 15% sous forme de grumes.

Jusqu'en Mars 1998, les superficies concédées sont les suivantes :

SOCIETES	SUPERFICIE (ha)
I.F.B. Batalimo	119.000
I.F.B. Ngotto	195.000
SCAD	296.306
SEFCA MBAERE	173.000
SEFCA BAMBIO	100.000
SESAM Salo	106.700
SESAM Nola	306.600
SYVICOLE DE BAYANGA	307.600
RIO RIVUMA	236.400
THANRY CENTRAFRIQUE	228.000
<b>TOTAL.....</b>	<b>2.069.106</b>

## LISTE DES ESSENCES PROMUES

### EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

N°	NOM COMMERCIAL	DIAMETRE D'EXPLOITABILITE	DENSITE	COULEUR	UTILITE
01	DOUSSIE	80	DUR ET LOURD	ROUGE	MENUISERIE EXTERIEURE
02	MUKULUNGU	80	DUR	ROUGE	CONSTRCTION LOURDE
03	MOABI	80	- »-	- »-	- »-
04	SAPELLI SIPO, KOSSI- PO, TIAMA	80	MI-LOURD	BRUN ROUGE	MENUISERIE PLACAGE, EBE- NISTERIE
05	TALI	80	DUR-LOURD	BRUN- ROUGE	CONSTRUCTION LOURDE CHAR- PENTES
06	ACAJOU	80	TENDRE LEGER	BRUN-ROU- GEATRE	PLACAGE, MENUISERIE, EBENISTERIE
07	DIBETOU	80	TENDRE LEGER	BRUN-JAU- NATRE	PLACAGE, MENUI SERIE EBENIS- TERIE

08	TCHITOLA	80	TENDRE, LEGER	ROUGE- CUIVRE	PLACAGE, CON- TREPLAQUE MENUISERIE
09	ASSAMELA	80	- »-	- »-	- »-
10	DABEMA	80	MI-DUR, MI-LOURD	BRUN- DORE	CONSTRUCTION LOURDE, PONTS, CHARPENTES
11	ILOMBA	80	TENDRE LEGER	ROSATRE	BAGUETTES, MOULEUSES, MENUISERIE INTERIEURE
12	IROKO	70	MI-DUR	JAUNE BRUN	CONSTRUCTION LOURDE
13	BOSSE CLAIR	70	TENDRE LEGER	BRUN-ROSE	PLACAGE, EBE- NISTERIE CON- TRE PLAQUE
14	BOSSE FONCE	70	- »-	- »-	- »-
15	AZOBE	70	TRES DUR	BRUN CHOCOLAT	CONSTRUCTION PORTE TRAVERSES CHEMIN DE FER
16	AKO	60	TRES LEGER	BLANC JAUNATRE	PLACAGE, CAIS- SERIE, EBENIS- TERIE
17	AIELE	60	TRES LEGER	BRUNATRE PALE	MENUISERIE LEGERE, CAISSE RIE
18	EYONG	60	MI-DUR	BLANC JAUNATRE	AMEUBLEMENT DECORATION INTERIEURE
19	OBOTO	60	MI-DUR	ROUGE BRUN	TRAVERSES CHEMIN DE FER CHARPENTE
20	BILINGA	60	MI-DUR	OR	EBENISTERIE
21	PADOUK	60	MI-DUR	ROUGE	AMEUBLEMENT EBENISERIE
22	LIMBA- FRAKE	60	LEGER	JAUNATRE BRUN	CONTREPLAQUE MENUISERIE INTERIEURE
23	ALEP	50	- »-	- »-	- »-
24	OLON	50	MI-DUR	JAUNE FONCE	MENUISERIE DECORATIVE
25	LONGHI	50	MI-DUR	BRUN ROUGE	PLACAGE ET AMEUBLEMENT
26	BAHIA	50	- »-	- »-	- »-
27	DIFOU	50	DUR	JAUNE	PLACAGE MENUISERIE EBENISTERIE

### III- SITUATION DES STATISTIQUES FORESTIERES EN RCA

Les ressources forestières de la République Centrafricaine sont nombreuses et nécessitent des inventaires périodiques pour en assurer une bonne gestion.

C'est à cet effet qu'il a été créé au sein du Ministère de l'Environnement, des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches le Service des Statistiques et de l'Informatique qui est l'une des sections de la Direction des Etudes et de la Coordination;

Ce service a pour principale attribution, la collecte, le traitement et la diffusion des données statistiques afin de fournir des informations sur l'état passé, actuel et futur de ces ressources pour une prise de décision rigoureuse de gestion.

#### **3.1. PRESENTATION DU SERVICE DES STATISTIQUES ET DE L'INFORMATIQUE**

##### **3.1.1. Situation du personnel**

Le personnel est composé de deux opératrices de saisie et d'un Ingénieur Forestier responsable dudit service

##### **3.1.2. Situation du matériel**

Le Service dispose de quatres (4) ordinateurs :

2 AMSTRAD PC 3386 SX de 20 MO et 16 MZ chacun, lecteurs 3 1/2 pouces ;

2 AST BRAVO LC 4/50S, lecteurs 3 1/2 pouces

Les logiciels utilisés sont : WP 5.1, WP. 6.0 et Lotus 1.2.3. version 5 sous Windows 3.1.

Etant donné que le Ministère de l'Environnement, des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches ne dispose pas assez d'ordinateurs, le Service Informatique et Statistique est fréquemment sollicité pour le traitement des textes, réduisant ainsi la disponibilité du service pour les travaux statistiques.

## 3.2. COLLECTE TRAITEMENT ET DIFFUSION DES STATISTIQUES

### 3.2.1. Collecte

Les données statistiques du secteur forestier sont collectées par des organisations nationales et par des enquêtes diverses.

#### A) Au niveau des Organisations Nationales

Les informations collectées par les Organisations Nationales se situent à trois niveaux :

- Le Ministère de l'Environnement, des Eaux, Forêts, Chasses et Pêches
- Les Autres Ministères ;
- Les Projets et Institutions diverses.

**a.1. Au Ministère des Eaux et Forêts** les Sociétés d'exploitation forestières sont tenues d'envoyer régulièrement leurs rapports d'activités. Ces rapports contiennent les informations suivantes :

#### **1°) *Données mensuelles ( rapport des mouvements de bois) :***

- Grumes
  - \* Stock au premier jour du mois ;
  - \* Volumes produits au cours du mois ;
  - \* Volumes exportés au cours du mois ;
  - \* Volumes livrés aux usines de transformation
  
- Volumes transformés par types de produit
  - \* Stock au premier jour du mois ;
  - \* Volumes produits au cours du mois ;
  - \* Volumes exportés hors et dans l'UDEAC au cours du mois
  - \* Volumes vendus localement au cours du mois.
  
- Déclarations mensuelles pour chaque produit exporté (grume, sciage ou contreplaqué). Ces informations comprennent :
  - \* Les volumes et valeurs des produits exportés par pays destinaire ;
  - \* Les exportations des produits par essence ;
  - \* Les prix FOB sortie à l'exception des pays UDEAC et du Soudan pour lesquels les prix sont déterminés au départ des usines ou à Bangui.

Les mêmes informations sont fournies pour les ventes locales.

### **2°) Données trimestrielles :**

Il s'agit essentiellement des données compilées pour la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) pour les chiffres d'affaires à l'exportation et pour les ventes locales.

### **3°) Données annuelles :**

- Surfaces des coupes
- Bilans de l'exploitation de l'année passée
- Programmes de l'année suivante.

#### **a.2. Autres Ministères**

Le Ministère des Finances, du Plan et de la Coopération Internationale à travers la Division des Statistiques et des Etudes Economiques (DSEE) et des Services de Douanes.

La Division des Statistiques et des Etudes Economiques (DSEE), outre son rôle de centraliseur des statistiques nationales, mène des études sur des sujets spécifiques, (enquête sur les industries forestières en 1985).

Au niveau des Services de Douanes ils existent des données sur l'importation et l'exploitation de certains produits forestiers;

#### **- Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat.**

Certaines Taxes comme la taxe de Reboisement qui sont calculées en fonction des valeurs mercuriales des produits forestiers sont publiées conjointement par ce Département et celui des Eaux et Forêts;

#### **- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage**

Ce Département dispose d'un Service des Statistiques Agricoles qui collecte des données sur la plupart des produits non ligneux.

### **a.3. Les Projets**

Dans le cadre de leurs activités, certains Projets collectent des données statistiques sur le secteur forestier. C'est le cas du Projet d'Aménagement des Ressources Naturelles (PARN) qui réalise depuis 1990 des Inventaires Forestiers dans le Sud-Ouest du pays.

### **B) Les Enquêtes diverses**

Quelques enquêtes ont été menées sur le secteur forestier centrafricain par des Organismes avec le concours financier de certains Bailleurs de Fonds. Ce sont :

- Le Projet "Application de la Recherche à la mise en valeur de Ressources Forestières" FAC/ARFF financé par le Fonds d'Aide et de Coopération de la République Française qui a mené une enquête sur la consommation de combustibles ligneux dans deux importantes villes du pays (BANGUI et BAMBARI) ;

- Le FED, dans le cadre des missions ESMAP (Energy, Sector, Management Assistance Programme) de la Banque Mondiale qui a effectué deux enquêtes en 1989 et 1991 sur la consommation de bois de feu et de charbon de bois.

On peut dire en résumé que la collecte des données statistiques sur le secteur forestier est effectuée à plusieurs niveaux en Centrafrique mais à cause du manque de coordination entre ces différents niveaux, ces données ne sont pas souvent disponibles immédiatement.

### **3.2.2. Traitement et diffusion des données Statistiques**

Les données du secteur forestier sont traitées dans les différents niveaux de collecte ci-dessus présentés.

Au niveau du Département des Eaux et Forêts, ces données parviennent directement au Service des Statistiques pour saisie et traitement informatique avant d'être envoyées à la Direction des Forêts pour l'émission des ordres de recettes pour les taxes d'abattage et de reboisement.

Les principaux tableaux résultant de ces traitements sont:

- Statistiques annuelles de production, exportation et vente locale de bois par produit et par société ;
- récapitulatif des statistiques annuelles de production, exportation et vente locale de bois par produit pour l'ensemble des sociétés ;
- pourcentage des productions de grumes par essences ;
- exportation de bois par essence et pays destinataires ;
- statistiques mensuelles et annuelles des taxes forestières;
- etc ....

Ces statistiques sont principalement utilisées par :

- les décideurs pour une meilleure gestion des ressources forestières ;
- la Division des Statistiques et des Etudes Economiques pour la publication des bulletins trimestriels et annuels ;
- les Banques pour l'établissement de leurs balances de paiement;

### **3.3. LES PRODUITS DU SECTEUR INFORMEL**

L'obtention des données sur le secteur informel est difficile.

Néanmoins quelques enquêtes ont été réalisées en ce qui concerne le bois de feu et le charbon de bois et certains produits non ligneux.

#### **3.3.1. Bois de feu**

D'après les enquêtes des missions ESMAP de 1989 et 1991, la consommation de bois de feu en Centrafrique a été d'environ 1.600.000 tonnes en 1990. Cette consommation atteindra environ 2.200.000 tonnes à l'an 2000.

Le prix moyen de bois de feu (décembre 1993) était de 50 FCFA/KG.

### **3.3.2. Charbon de bois**

Les résultats des mêmes enquêtes ont montré que la production annuelle de charbon est de 4 500 tonnes pour une consommation de 4 383 tonnes pour BANGUI, soit une consommation journalière de 12 tonnes.

Le prix moyen de charbon (décembre 1993) était de 95 FCFA/KG.

### **3.3.3. Produits forestiers non ligneux**

Les produits forestiers non ligneux sont surtout exploités pour l'autoconsommation. C'est ce qui explique l'insuffisance des statistiques concernant ces produits.

Cependant, quelques enquêtes de consommation sur les produits de la faune ont été exécutées par certains Projets. Les résultats ont montré que pour la seule ville de Bangui, la consommation en viande de brousse est d'environ 800 tonnes par an car environ 2 tonnes de viandes rentrent à Bangui par jour.

Les plantes médicinales qui sont très utilisées ne sont pas encore très vendues sur le marché centrafricain.

## **3.4 LES PRODUITS DU SECTEUR MODERNE**

Le secteur moderne a été régulièrement suivi. L'exploitation forestière a débuté en 1945 à un niveau artisanal uniquement dans la Préfecture de la Lobaye. Cette exploitation qui est restée modeste jusqu'en 1968 a pris un essor au début des années 70.

Les principaux produits du secteur moderne sont :

- les Grumes;
- les Sciages;
- les Contreplaqués et les placages.

### **3.4.1. Les Grumes**

La production cumulée de grumes au cours des dix dernières années entre 1988 et 1997 est de 2.298.057 m<sup>3</sup> (cf Annuaire statistique 1997). Les essences les plus abattues au cours de cette période sont :

- Sapelli (68%)
- Ayous (22,5%)
- Sipo (6%)

Il est à noter que le volume annuel cumulé de grumes est en perpétuelle évolution pour les 5 dernières années avec un maximum de 461.046 m<sup>3</sup> obtenu cette année (cf Annuaire 97)

### **3.4.2 Les Sciages**

Parmi les produits du secteur moderne, les sciages occupent une place non négligeable dans les volumes transformés. Environ 637.899 m<sup>3</sup> de sciages ont été produits entre 1988 et 1997 soit une production moyenne annuelle de 63.790 m<sup>3</sup>. La production maximale (71.950 m<sup>3</sup>) a été réalisée cette année.

### **3.4.3 Contreplaqués et Placages**

La Société Centrafricaine de Déroulage (SCAD) est la seule société qui assure la production de Contreplaqués. Compte tenu de la faible absorption de ses produits sur les marchés, cette production est irrégulière. Elle était descendue jusqu'à 520 m<sup>3</sup> en 1988 avant de remonter à partir de 1989 (cf Annuaire 97).

La production des placages tranchés a été très affectée par l'arrêt des activités des Sociétés Slovenia-Bois et EFBACA qui disposaient d'usines de déroulage, de tranchage et de sciage. La production est quasiment nulle depuis 1990.

### **3.4.5 Commerce des Produits du Secteur Moderne**

La commercialisation des produits du secteur moderne se situe à trois niveaux de marché : le marché local, le marché régional et le marché international.

Sur le marché local, les grumes ne sont plus vendues depuis 1990.

Ce sont les sciages qui sont les plus vendus sur le marché national. Au cours des cinq dernières années (93-97) le volume moyen annuel de sciages vendu localement est environ 23.516 m<sup>3</sup>.

Le commerce de ces produits à l'échelle régionale et internationale est basé sur les rapports mensuels d'exportation.

Les principaux produits exportés sont les grumes, les sciages et les contreplaqués comme l'indique l'Annuaire 97.

Les principaux pays importateurs sont les pays de l'UDEAC et de la CEE.

Le niveau du commerce de bois en 1997 est indiqué dans le tableau ci-après.

## NIVEAU DU COMMERCE DE BOIS

PERIODE: Année 1997

### EXPORTATIONS GRUMES

	<i>SOCIÉTÉS</i>	<i>VOLUME (m3)</i>	<i>VALEUR (cfa)</i>
3 Premiers exportateurs	SESAM	42 782	2 889 801 510
	IFB	14 813	2 699 194 820
	SEFCA	4 752	559 308 322
	<i>PAYS</i>	<i>VOLUME (m3)</i>	<i>VALEUR (cfa)</i>
3 Premières destinations	PORTUGAL	14 146	763 521 525
	FRANCE	11 847	913 380 214
	ALLEMAGNE	10 239	1 361 376 771
	<i>ESSENCES</i>	<i>VOLUME (m3)</i>	<i>VALEUR (cfa)</i>
3 Premières essences	SAPELLI	39 363	2 714 990 702
	ANIEGRE	14 010	2 393 594 820
	SIPO	4 885	527 096 880

### EXPORTATIONS SCIAGES

	<i>SOCIÉTÉS</i>	<i>VOLUME (m3)</i>	<i>VALEUR (cfa)</i>
3 Premiers exportateurs	SEFCA	30 786	5 437 696 486
	SESAM	9 246	1 756 421 645
	SCAD	3 652	566 000 000
	<i>PAYS</i>	<i>VOLUME (m3)</i>	<i>VALEUR (cfa)</i>
3 Premières destinations	ALLEMAGNE	20 613	3 805 826 413
	FRANCE	10 844	1 870 789 401
	ESPAGNE	4 096	675 934 292
	<i>ESSENCES</i>	<i>VOLUME (m3)</i>	<i>VALEUR (cfa)</i>
3 Premières essences	SAPELLI	40 953	7 735 803 852
	AYOUS	3 551	260 123 310
	SIPO	2 607	567 180 432

### EXPORTATIONS CONTREPLAQUÉS

	<i>SOCIÉTÉS</i>	<i>VOLUME (m3)</i>	<i>VALEUR (cfa)</i>
Unique exportateur	SCAD	179	54 609 000
	<i>PAYS</i>	<i>VOLUME (m3)</i>	<i>VALEUR (cfa)</i>
2 destinations concernées	CAMEROUN	98	26 000 000
	TCHAD	81	28 609 000
	<i>ESSENCES</i>	<i>VOLUME (m3)</i>	<i>VALEUR (cfa)</i>
2 Principales qualités	STANDARD+ECONOMIQUE	158	48 609 000
	AYOUS	21	6 000 000

## **PERSPECTIVES D'AVENIR DU SECTEUR FORESTIER :**

Le secteur forestier contribue énormément à la constitution des recettes de l'Etat. De nos jours, la contribution de ce secteur à l'économie nationale malgré la conjoncture internationale est en progression, car il génère 20% des recettes d'exportation et contribue pour 6% à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) du pays.

Pour que ce secteur continue à jouer ce rôle important, l'accent sera toujours mis sur cette politique de diversification de la production et une transformation plus poussée des produits forestiers. Toutefois, on constate l'inexistence des unités de fabrication des sous produits (meubles, panneaux de particules, pâte à papier etc...). Pour cela, le pays est disposé à recevoir des hommes d'affaires pouvant investir dans ce domaine; ce qui contribuerait énormément au renforcement de l'économie du pays par la création d'emplois et d'une valeur ajoutée dont l'impact sur les recettes fiscales ne serait pas négligeable.

### **IV - CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

La République Centrafricaine dispose d'immenses ressources forestières qui ne demandent qu'à être gérées de manière rationnelle sur la base des données statistiques.

Malheureusement, le Service des Statistiques et de l'Informatique qui est chargé de traiter ces données éprouvent encore quelques difficultés.

Si le problème de collecte des données du secteur informel y est pour quelque chose, la principale raison réside dans l'insuffisance de matériels informatiques au niveau du département.

C'est pourquoi, pour mettre en place un système efficace de collecte et de traitement des statistiques forestières en République Centrafricaine, une attention particulière mérite d'être portée sur les recommandations suivantes :

- rendre plus efficace les opérations de collecte des données;
- en dehors des séminaires régionaux, mettre en place un système de formation périodique des correspondants nationaux sur la conception, la mise en oeuvre et l'exploitation des études et enquêtes sur les produits forestiers ;
- effectuer régulièrement des missions d'identification et d'évaluation des besoins dans les pays membres.

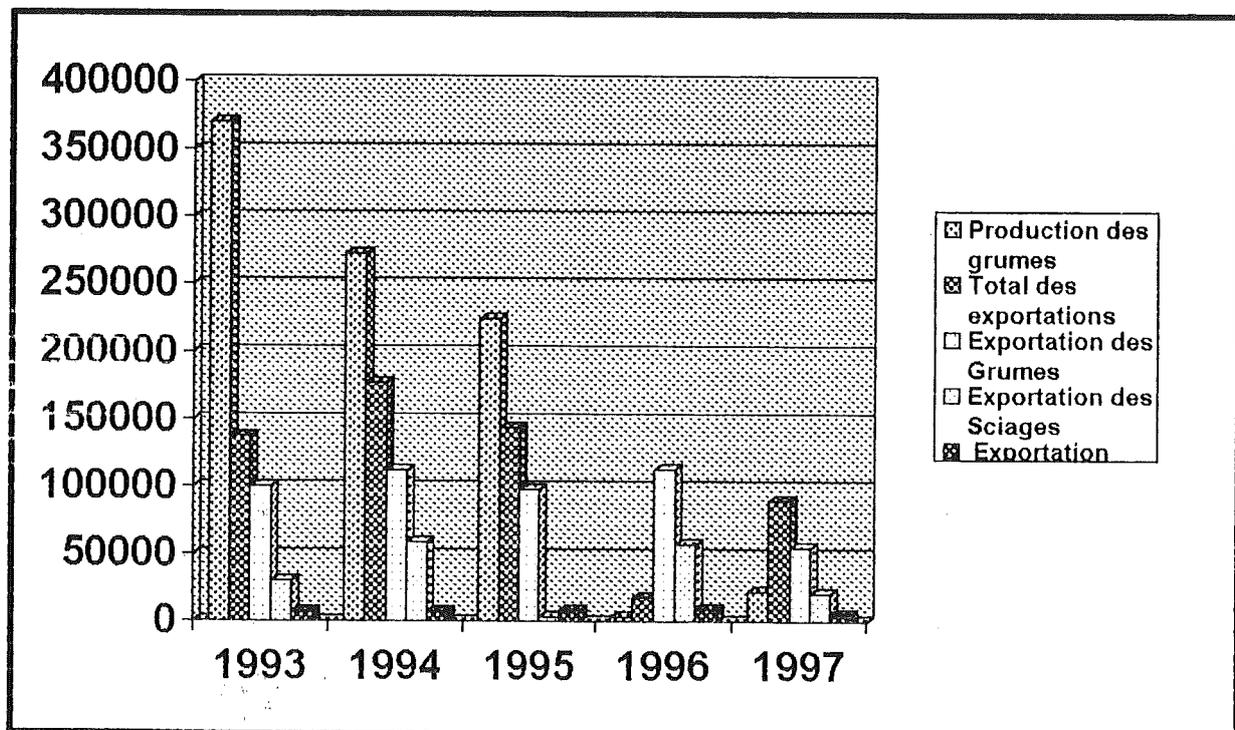
# REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
CONSERVATION DE LA NATURE  
ET TOURISME

## RAPPORT NATIONAL SUR LES STATISTIQUES FORESTIERES ET LE COMMERCE DES BOIS

DESTINE AU SEMINAIRE DE L'OIBT ORGANISE A BINGERVILLE (COTE D'IVOIRE)  
TENU DU 23 MARS AU 09 AVRIL 1998

HISTOGRAMME DES PRODUCTIONS ET DES EXPORTATIONS DES BOIS EN M<sup>3</sup>  
PERIODE DE 1993 à 1997



Mars 1998

**A** tous ceux qui liront ce rapport national, dans le cadre du séminaire organisé par l'OIBT du 23 mars au 10 avril 1998 en Côte-d'Ivoire, sur les Statistiques forestières et le commerce des bois tropicaux...

**Salut !**

**La délégation de la République Démocratique du Congo :**

- *Jacques* TUNGUNI DIA MANSONI
- *Philomène* MWAMBA KYUNGU
- *José* ILANGA LOFONGA

## I. Généralités

La République Démocratique du Congo (RDC) est un vaste pays étendu sur 2.345.000 Km<sup>2</sup> dans la partie centrale du continent africain. Sa position géographique, son climat ainsi que les conditions de sols lui ont conféré des richesses naturelles considérables et propices pour un développement durable. Ses voisins limitrophes immédiats sont respectivement : le Soudan et la République Centrafricaine au nord, le Congo Brazzaville à l'ouest, l'Angola et la Zambie au sud, la Tanzanie, le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda à l'est. Le pays est presque totalement enclavé et ne dispose que d'une façade de 40 Km de côte sur l'Océan Atlantique à l'embouchure du fleuve Congo. Le relief est généralement peu accidenté : (77 % du territoire se trouve à moins de 1.000 m d'altitude et 0,8 % seulement au-dessus de 2.000 m).

Les forêts denses humides d'Afrique Centrale constituent la deuxième plus vaste réserve des ressources forestières du monde tropical après les forêts amazoniennes ; et avec ses 125 millions d'hectares de forêts denses humides, la République Démocratique du Congo regorge plus de la moitié des ressources. En effet, la forêt dense de la Cuvette congolaise couvre environ 100 millions d'hectares, entourée par quelque 25 millions d'hectares de forêts galeries en zone de savane et de forêts de montagne en zone d'altitude.

Les forêts de la République Démocratique du Congo, d'une superficie de 125 millions d'hectares, se situent en grande partie dans le domaine de la forêt humide de basse et moyenne altitudes. Cette formation forestière couvre près de la moitié du territoire et également des forêts tropicales humides d'Afrique.

La forêt dense équatoriale s'étend sur l'ouest et le centre du pays, tandis que la province du Katanga au sud est couverte de savane. L'Est est parsemé de grands lacs avec de hautes terres fertiles. Les principales villes sont : **Kinshasa** la capitale, **Lubumbashi** et **Kisangani**.

L'immensité de la République Démocratique du Congo (1.239 Km Est-Ouest et 2.094 Km Nord-Sud) fait que le climat y est très variable selon l'éloignement de l'équateur ; tandis que la zone forestière centrale jouit d'un climat équatorial avec 140 à 160 jours de pluie par an (1.800 mm à 3.000 mm de précipitations). La température varie entre 20° C dans les hauts plateaux.

## 2. L'Exploitation Forestière

Du point de vue physiognomique, il y a lieu de distinguer 6 principaux faciès forestiers :

- forêt sempervirente ;
- forêt dense sèche dégradée ;
- mosaïque de forêt claire ;
- forêt sur sol hydromorphe ;
- forêt de montagne et
- forêt semi-décidue.

Les forêts denses sempervirentes et semi-décidues sont les seules aptes à soutenir une exploitation forestière de grande envergure. Les autres types présentent peu d'intérêt pour une production commerciale soutenue à cause de leur composition.

L'exploitation forestière en République Démocratique du Congo a commencé depuis la fin du siècle dernier et le volume extrait avait progressé régulièrement pour atteindre un

maximum de 830.000 m<sup>3</sup>, dans les années 1956-1957. Au début des années 60, la production de bois d'oeuvre a régressé quelque peu pour se situer autour de 460.000 m<sup>3</sup>, puis atteindre un maximum relatif de 300.000 m<sup>3</sup> à 350.000 m<sup>3</sup> depuis 1975. Une bonne partie de cette production est transformée sur place et une quantité relativement faible seulement est exportée sous forme brute. De 1976 à 1985, apparaît une croissance constante de la production forestière (272.000 m<sup>3</sup> - 388.000 m<sup>3</sup>), des exportations et de la transformation locale même si une légère stagnation apparaît de 1982 à 1984. La transformation locale atteinte 75 à 80 % et une des plus élevée parmi les pays membres de l'OAB. En 1985 la production de grumes a pour la première fois dépassé le niveau des 450.000 m<sup>3</sup> suite au développement des activités de la première société industrielle SIFORCO qui représente à elle seule plus de 25 % des volumes de grumes exploités, 30 % des exportations de grumes et 68 % des sciages.

### 3. Les Résultats des inventaires forestiers

Dans le domaine de la connaissance des ressources forestières, les principales réalisations se présentent comme suit :

- 20,8 millions d'hectares de forêts inventoriées ;
- 16,5 millions d'hectares de forêts cartographiées ;

TYPE	SUPERFICIE (en hectares)	
	Inventoriée	Cartographiée
<b>1. FORETS DENSES HUMIDES</b>		
* Forêts denses de la Cuvette		
a- Bandundu	2.614.862	2.614.862
b- Equateur	9.155.627	7.174.402
c- Province Orientale	6.263.321	3.976.401
d- Kasai	204.790	204.790
e- Kivu	395.461	326.211
<b>TOTAL CUVETTE</b>	<b>18.561.061</b>	<b>14.323.666</b>
* Forêts denses du Mayumbe (Bas-Congo)	<b>1.454.829</b>	<b>1.454.829</b>
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>20.015.890</b>	<b>15.778.495</b>
<b>2. FORETS CLAIRES</b>		
* Forêts claires du Katanga	682.560	682.560
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>682.560</b>	<b>682.560</b>
<b>3. FORETS DE MONTAGNE</b>		
* Kivu	100.000	100.000
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>100.000</b>	<b>100.000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20.798.450</b>	<b>16.461.055</b>

Source : Service Permanent d'Inventaire et d'Aménagement forestiers (SPIAF), Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme.

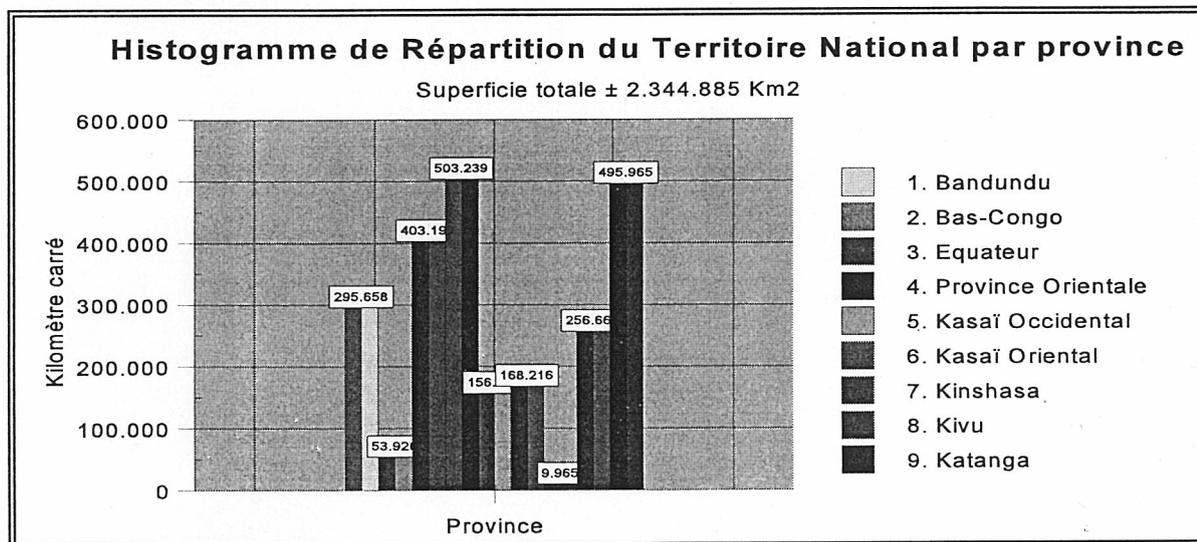
Les superficies inventoriées ou cartographiées représentent respectivement 17 % et 13 % de la superficie forestière totale de la République Démocratique du Congo.

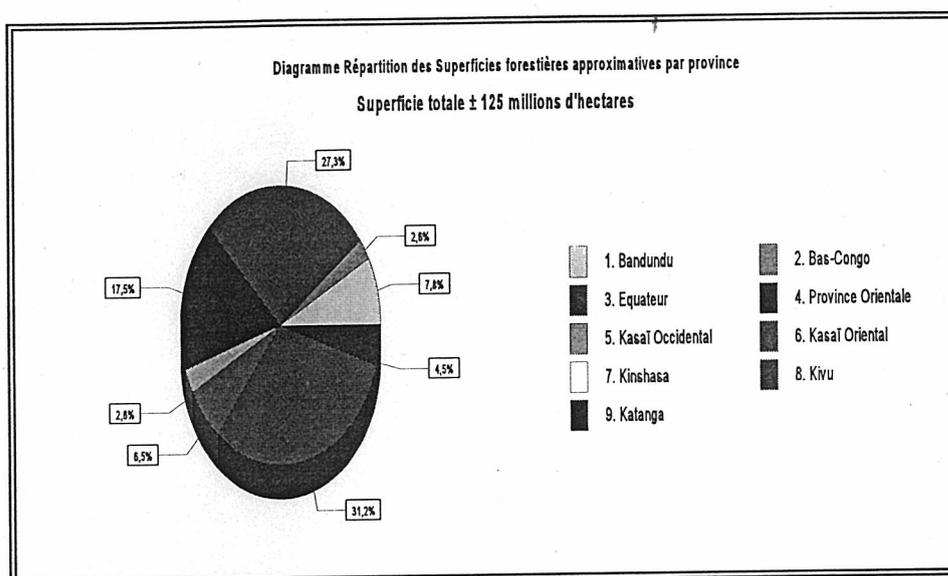
Les résultats de ces inventaires en rapport aux principales formations végétales existantes ainsi qu'au potentiel recensé pour les essences forestières commercialisables, dans les forêts productives des territoires inventoriés (Bandundu, Bas-Congo, Equateur, Province Orientale et Kivu) fournissent les renseignements suivants:

1. Les superficies non productives (marécage, complexe ruraux, plantations, etc.) représentent en moyenne 50 % des territoires inventoriés ;
2. Le nombre de différentes essences inventoriées atteint plus de 700 espèces ;
3. Le volume marchand brut des bois de toutes catégories de grosseur et toutes espèces pour les forêts non soumises à l'exploitation représente en moyenne 200 m<sup>3</sup> à l'hectare.
4. Dans les forêts non exploitées, le volume marchand brut des arbres de 60 centimètres et plus des essences connues sur le marché international et national représente un volume moyen à l'hectare de plus de 50 m<sup>3</sup> ;
5. Dans les forêts du Bas-Congo, fortement soumises à l'exploitation depuis plus de 50 ans, le volume marchand brut des essences intéressantes n'est plus que de 16 m<sup>3</sup> à l'hectare ;
6. Chacune des régions forestières a la particularité d'être caractérisée par la prédominance d'une essence noble soit :
  - le **limba** essence de bois tendre, idéal pour le tranchage et le déroulage, bons résultats en plantation, Province du Bas-Congo.
  - Le **Wenge**, essence de bois brun foncé veiné de noir, recherché comme bois d'ébénisterie, province du Bandundu,
  - l'**Acajou**, essence dont la promotion n'est plus à faire, province de l'Equateur,
  - l'**Afromosia elata**, bois s'apparentant à celui du chêne, recherché en ébénisterie, Province Orientale,
  - l'**Acajou à grandes folioles**, recherché comme bois d'ébénisterie, province du Kivu.

## Des Zones Forestières

Répartition provinciale des zones forestières		
Province	Superficie (en Km <sup>2</sup> )	Superficie forestière approximative (millions d'hectares)
	<b>2.344.885</b>	<b>125</b>
1. Bandundu	295.658	12
2. Bas-Congo	53.920	1
3. Equateur	403.193	42
4. Province Orientale	503.239	27
5. Kasaï Occidental	156.967	4
6. Kasaï Oriental	168.216	10
7. Kinshasa	9.965	-
8. Kivu	256.662	18
9. Katanga	495.965	7





#### 4. Mode d'attribution des Concessions Forestières

La procédure d'attribution des concessions forestières, qui s'opère de gré à gré, passe par trois étapes.

- Après avoir identifié une concession forestière vacante, celle-ci est octroyée au requérant sous forme d'**arrêté ministériel portant autorisation de prospection forestière**. La validité de ce document est d'une année, au cours de laquelle, le détenteur du titre est tenu de réaliser un inventaire d'allocation forestière à ses propres frais, mais par le biais du Service Permanent d'Inventaire et d'Aménagement Forestiers (SPIAF).
- La seconde étape, la "**Lettre d'intention**" est une convention signée entre la République représentée par le Ministre ayant en charge les forêts et l'exploitant forestier. Ce document a une validité de trois ans au cours desquelles le détenteur est autorisé à procéder à l'exploitation forestière et doit en même temps réaliser son projet d'investissement qu'il avait soumis à la demande du titre précité.
- La dernière étape est la "**Garantie d'Approvisionnement**" qui a une validité de vingt-cinq ans renouvelables. L'obtention de ce titre est conditionnée par l'accomplissement, lors de la deuxième étape, d'au moins cinquante pour cent du projet d'investissement déjà évoqué. Dans les 50 % d'investissement exigés comme conditions minimales indispensables pour la conversion de la "Lettre d'intention" en "Garantie d'Approvisionnement", la plus prépondérante est l'implantation à l'intérieur du territoire national d'une usine de transformation.

Les dispositions relatives aux deux derniers types de titres de propriété prévoient la résiliation de la convention, en cas de non respect, par l'exploitant, d'une des clauses contenues dans ladite convention.

## 5. Traitement de dossiers pour l'octroi de concession forestière

Le traitement de dossiers relatifs à l'allocation forestière ( octroi de concession et délivrance des permis de coupe de bois) relève des attributions de la Direction de Gestion des Ressources Naturelles Renouvelables (DGRNR), qui les soumet à la signature du Ministre. Le Service Permanent d'Inventaire et d'Aménagement Forestiers (SPIAF) n'intervient qu'au niveau de l'inventaire d'allocation forestière, de l'émission des avis techniques et peut aussi aider l'exploitant, sur demande, dans le choix de concession et voire dans l'aménagement des parcelles de coupes.

## 6. Industrie forestière dans l'économie congolaise

Le secteur qui comptait- il y a deux décennies une centaine d'entreprises n'en compte aujourd'hui qu'une vingtaine dont les plus grandes sont des sociétés privées par actions à capitaux majoritairement étrangers (allemands, italiens, portugais,...) et se présente comme suit

:

- trois grandes entreprises employant chacune plus de 1.000 travailleurs dont la plus grande, SIFORCO, avec environ 2.000 travailleurs ;
- très peu d'entreprises de dimension moyenne dont le nombre d'employés varie de 200 à 1.000 ;
- Quelques-unes unes, de petite taille employant 50 à 200 travailleurs ;
- le reste est constitué de très petites entreprises employant chacune moins de 50 personnes.

Comme toutes les forêts tropicales du monde, celles de la République Démocratique du Congo représente une source renouvelable qui est, de diverses façons, mise en contribution pour satisfaire les besoins de survie, de développement, d'ordres socio-culturel et esthétique.

Le volume annuel de production ne dépasse pas 500.000 m<sup>3</sup> de bois ronds coupés et celui des exportations dépasse rarement 150.000 m<sup>3</sup>. Les exportations sont essentiellement constituées des grumes (environ trois quarts du volume total des exportations) pour une valeur moyenne de l'ordre de 25 millions de dollars US.

En 1996, quelque 33 unités peuvent se passer comme entreprises à caractère industriel. Présentement 81,82% des exportations des grumes sont en charge de 27 entreprises, tandis que les sciages et les placages sont respectivement assurées par 22 et 3 entreprises, soit 66,67% et 9,09%. En guise de référence, il ya lieu de noter que les exportations de cette année avaient totalisées 65.000 m<sup>3</sup> de bois en grumes, 20.000 m<sup>3</sup> de bois sciés, 1.800 m<sup>3</sup> de placages et 5.400 m<sup>3</sup> de contreplaqués. La contribution des petites unités à la production nationale est mal connue. La situation s'est beaucoup dégradée en 1997 avec à peine 19 entreprises sur le marché international des bois. Les contraintes d'ordre politique sont certes la cause primordiale ainsi que l'environnement économique difficile que connaisse le pays.

On peut noter d'une manière générale, quatre types d'exploitation forestière en République Démocratique du Congo :

- l'exploitation industrielle moderne
- l'exploitation artisanale
- l'exploitation industrielle ou artisanale occasionnelle
- l'exploitation traditionnelle

L'exploitation industrielle moderne, intéresse la production pour l'exportation des bois en grumes ou en produits transformés. C'est pourquoi il sera dit un mot à propos. Cette production a comme caractère essentiel, de ne conserver que les meilleurs produits, les autres étant écoulés sur le marché local. Pour la période de 1960 à 1978, beaucoup d'entreprises forestières ont été abandonnées lors de l'accession du pays à l'indépendance. Et durant la période de flottement qui a suivi l'indépendance, la forêt congolaise a été soumise à une exploitation désordonnée. La quasi-totalité des exploitants de cette époque était préoccupée à l'exportation des grumes, au détriment de la transformation des produits forestiers. Les bénéfices ainsi engendrés attirèrent des nombreuses entreprises qui, de ce fait, baissèrent d'une manière importante, la valeur ajoutée des produits provenant de ce secteur, en évitant d'investir leurs capitaux dans l'équipement de transformation. L'Etat fut contraint d'intervenir vigoureusement en 1969 d'abord par la mesure d'interdiction d'exploitation des grumes et par la suite, par l'instauration du système de quota d'exportation des grumes, en fonction de la transformation des produits et de la distance par rapport au port d'exportation. En 1973, l'industrie forestière nationale a fortement été dégradée par la mesure de "Zaïrianisation" décrétée par l'Etat qui voulait favoriser la reprise du secteur agro-industriel par les ressortissants congolais. Cette mesure, conjuguée à l'augmentation brusque du prix du pétrole et à la stagnation du prix du cuivre principale source de devises du pays a eu des conséquences graves à l'industrie forestière.

## Ebauche de Zonage du Territoire National

PROVINCE	NBRE UNITÉ	N°	SUPERFICIE DE L'UNITÉ D'AMÉNAGEMENT ( en Km <sup>2</sup> ) DISTRICT	
<i>Bas-Congo</i>	2	1	14.245 Km <sup>2</sup>	Bas-Congo / Urbain
		2	23.591 Km <sup>2</sup>	Cataractes / Urbain
<i>Kinshasa/ Bas-Congo</i>	1	3	25.984 Km <sup>2</sup>	Urbain / Lukala
<i>Bandundu</i>	2	4	168.285 Km <sup>2</sup>	Kwango / Kwilu / Urbain
		5	127.465 Km <sup>2</sup>	Mai-Ndombe / Urbain
<i>Equateur</i>	3	6	129.836 Km <sup>2</sup>	Equateur / Tshuapa
		7	108.498 Km <sup>2</sup>	Urbaine / Equateur / Mongala / Tshuapa
		8	156.350 Km <sup>2</sup>	Urbaine / Equateur / Mongala / N & S Ubangi
<i>Province Orientale</i>	4	9	148.331 Km <sup>2</sup>	Bas-Uele
		10	104.258 Km <sup>2</sup>	Tshopo / Haut-Uele
		11	145.036 Km <sup>2</sup>	Haut-Uele / Ituri
		12	105.614 Km <sup>2</sup>	Urbaine / Tshopo
<i>Kivu</i>	2	13	132.250 Km <sup>2</sup>	Maniema
		14	124.613 Km <sup>2</sup>	Urbaine / Nord-Kivu / Sud-Kivu
<i>Katanga</i>	3	15	188.941 Km <sup>2</sup>	Tanganika / Haut-Lomami / Haut-Katanga
		16	150.113 Km <sup>2</sup>	Urbaine / Haut-Katanga / Lualaba / Kolwezi
		17	157.833 Km <sup>2</sup>	Tanganika / Haut-Lomami / Lualaba
<i>Kasaï Oriental</i>	2	18	63.885 Km <sup>2</sup>	Urbaine / Tshilenge / Kabinda
		19	104.331 Km <sup>2</sup>	Sankuru
<i>Kasaï Occidental</i>	2	20	83.148 Km <sup>2</sup>	Lulua / Kasaï
		21	73.819 Km <sup>2</sup>	Kananga / Lulua / Kasaï

## 8. Récolte des données statistiques

Les statistiques forestières sont fournies à la D.G.R.N.R par les exploitants et par les Coordinations provinciales de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme (rapports d'activités). Quant aux statistiques de bois exportés, la D.G.R.N.R. s'adresse aux services suivant :

- Banque du Congo ;
- Office Congolais de Contrôle (OCC) ;
- Office des Douanes et Accises (OFIDA).

Les exploitants ont l'obligation de donner régulièrement la situation de leurs entreprises auprès des services spécialisés de l'Etat, notamment les statistiques forestières de production et d'exportation des bois. La D.G.R.N.R. dispose des formulaires qui lui permettent de compiler les statistiques de production et de commercialisation de bois. Voici ci-dessous quelques modèles des tableaux d'utilité courante :

## A. Production de bois pour l'année en cours

a1.

Exploitant	VOLUMES (en m <sup>3</sup> )
1.	
2.	
...	
TOTAL	

a2.

Exploitant	Essences	VOLUMES (en m <sup>3</sup> )
1.	Sipo Khaya ...	
2.	...	
...		
TOTAL		

## B. Exportation des bois

b1. Exportation des bois pour une période (en année)

Exploitant	Essences	19..			19..		
		Grumes en m <sup>3</sup>	Sciages en m <sup>3</sup>	Placages en m <sup>3</sup>	Grumes en m <sup>3</sup>	Sciages en m <sup>3</sup>	Placages en m <sup>3</sup>
1.	Sipo Khaya ...						
2.	...						
...							
TOTAL							

b2. Exportation par essence et par produits transformés, ainsi que leur valeur en Francs Belge (FB).

N°	Essences	Grumes		Sciages		Placages		Total	
		Volume en m <sup>3</sup>	Valeur (FB)						
1.	Sipo								
2.	Khaya								
...									
TOTAL									

## b3. Exportation des produits forestiers par pays consommateur

N°	Pays consommateur	Grumes		Sciages		Placages		Total	
		Volume en m <sup>3</sup>	Valeur (FB)						
1.	Angleterre								
2.	Japon								
3.	U.S.A								
TOTAL									

## C. Evolution de la production et de l'exportation des bois

Fabrica	ANNEE				
	19..	19..	19..	19..	19..
<b>A. PRODUCTION</b>					
* Grumes					
* Sciages					
* Placages					
* Contreplaqués					
<b>B. EXPORTATION</b>					
* Grume					
Produits transformés					
* Sciages					
* Placages					
* Contreplaqués					

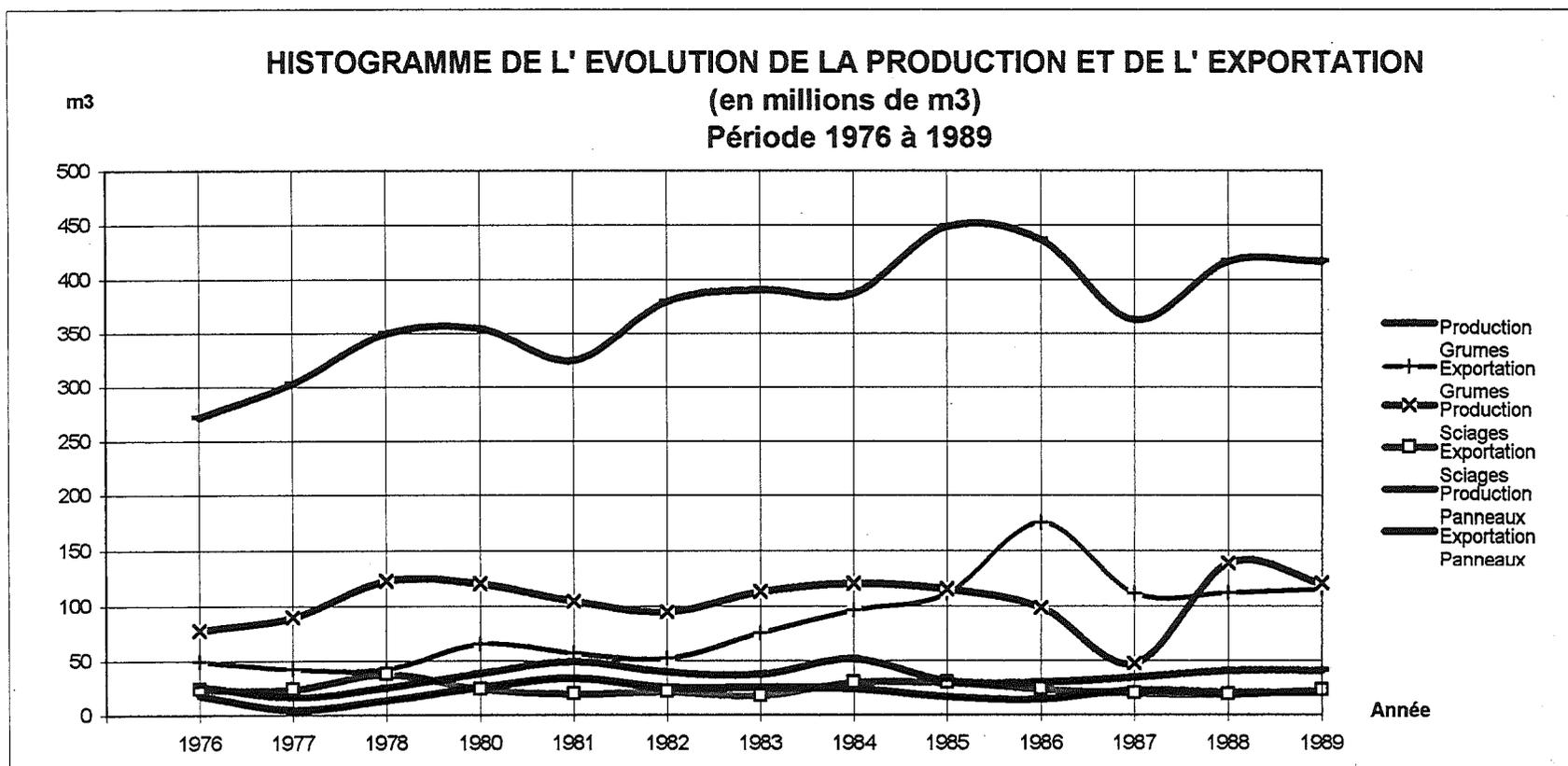
**Commentaires :** Ces deux derniers tableaux ci-dessus permettent de connaître les quantités consommées localement et celles qui ont été exportées. La D.G.R.N.R. ne maîtrise pas encore ces données, un effort devra être fait pour acquérir auprès des exploitants les données de la production de bois débités.

## 9. Statistiques forestières

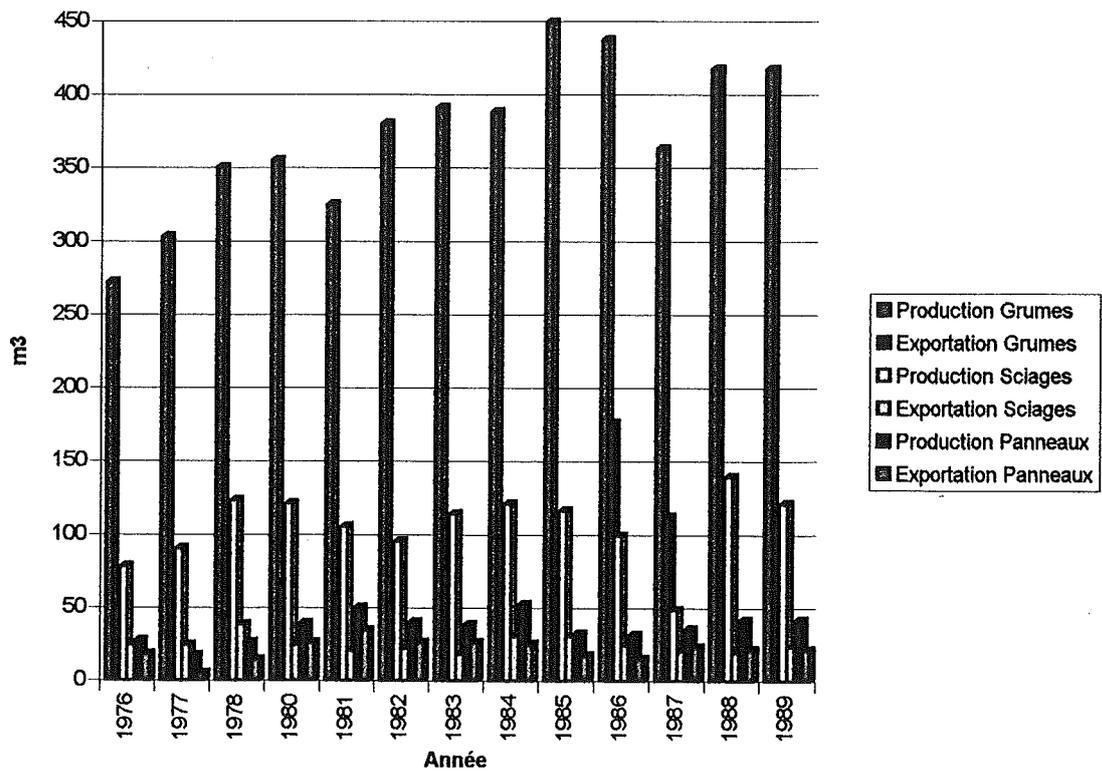
### 9.1 Evolution de la production et de l'exportation des bois de 1978 à 1989 (en millions de m<sup>3</sup>).

Année	Grumes		Sciages		Panneaux	
	Production	Exportation	Production	Exportation	Production	Exportation
1976	272	50	78	24	27	18
1977	303	43	90	24	17	5
1978	350	43	123	38	26	14
1979	303	48	136	31	31	18
1980	355	66	121	24	39	26
1981	325	58	105	20	50	34
1982	380	53	95	22	40	26
1983	391	76	114	18	38	26
1984	388	97	121	30	52	25
1985	449	112	116	30	32	17
1986	437	176	99	24	31	15
1987	363	112	48	20,28	35	23
1988	417	113	139	19	41	21
1989	417	116	121	23	41	21

Source : Annuaire des produits forestiers



HISTOGRAMME DE L' EVOLUTION DE LA PRODUCTION ET DE  
L' EXPORTATION (en millions de m3)  
Période 1976 à 1989



## Commentaires

Au cours de la période 1976 - 1989 ( soit 14 ans), la production des grumes de la RDC s'est située entre 272 millions de m<sup>3</sup> et 449 millions de m<sup>3</sup> (soit un taux d'accroissement de 3,34 %)

La valeur de 449 millions de m<sup>3</sup> pour la production n ' avait été réalisée en 1988 5, depuis lors, la production ne fait m<sup>3</sup> que décroître. La production des grumes a été de 221 350,707 m<sup>3</sup> en 1997 .

La production des sciages se situe entre 78 et 132 millions de m<sup>3</sup> pour cette période sous examen . Le volume le plus élevé des sciages a été réalisé en 1988 . Le taux d ' accroissement est de 4,54 % .

Quant à la production des panneaux, elle est comprise entre 17 et 59 millions de m<sup>3</sup>, un taux d ' accroissement de 10,04 %, la meilleure performance étant celle de l ' année 1984.

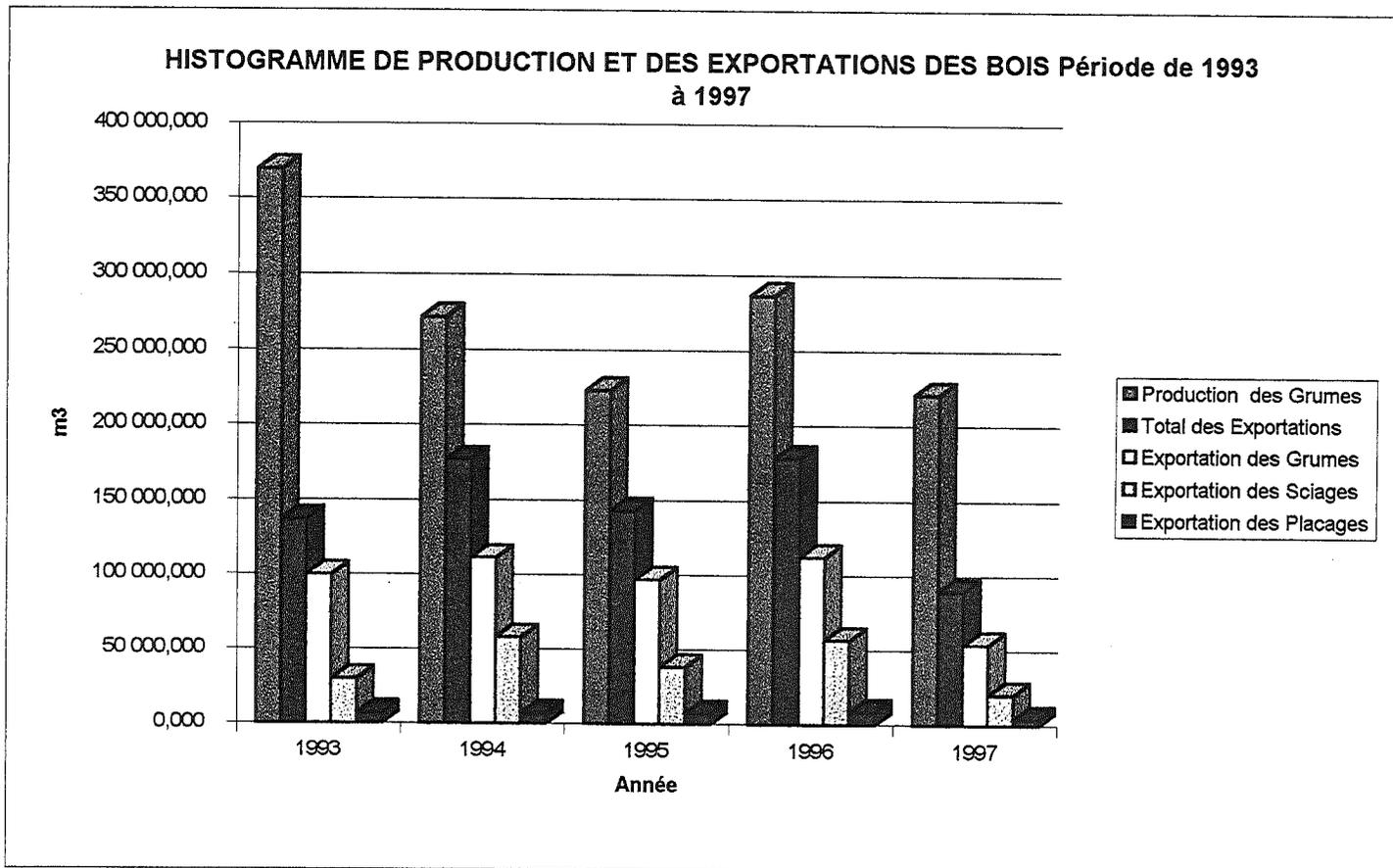
S ' agissant des exportations, la RDC a exporté pendant la période de 1976 et 1984, les grumes, les sciages et les panneaux .

Les exportations des grumes ont variées entre 43 et 176 millions de m<sup>3</sup>, le volume le plus élevé étant celui de 1986 . 19 à 38 millions de m<sup>3</sup> des sciages ont été exportés durant la période sous-étude, les exportations annuelles des sciages étaient comprises entre 19 et 38 millions de m<sup>3</sup> .

Les exportations annuelles des panneaux ont été notées entre 5 et 34 millions de m<sup>3</sup>, avec une performance en 1981 .

### **9.2 Evolution de la production et de l ' exportation des bois de 1993 à 1997 (en m<sup>3</sup>).**

RUBRIQUES	1993	1994	1995	1996	1997
Production des Grumes	370 000,000	272 209,386	223 797,918	286 918,478	221 350,707
Total des Exportations	137 000,000	176 943,726	143 064,603	178 400,433	89 435,568
Exportation des Grumes	100 000,000	111 589,082	97 156,301	112 687,618	54 372,912
Exportation des Sciages	30 000,000	58 352,426	38 333,814	57 112,325	20 520,087
Exportation des Placages	7 000,000	7 002,218	7 574,488	8 600,490	4 542,569



### Commentaires

La production , comme l ' exportation des bois pour la période de 1993 à 1997 ont connu des variations négatives très remarquables, comme l ' indique l ' histogramme ci-haut . Si nous prenons 1993 comme année de référence, nous pouvons calculer la tendance de la production et des exportations pour la période 1993 à 1997 . Ainsi, avec les productions respectives de 370.000 m3 (en 1993) et 221.350,707 m3 (en 1997), on note un taux annuel de décroissance 7,66%. Quant à l ' exportation dont les valeurs sont comprises entre 137.000 m3 (en 1993) et 89.435,568 m3 (en 1997), la tendance est à la baisse. Cette situation est peut être due à la crise politico-socio-économique que traverse le pays.

### 9.3 Production et exportation des bois de 1996 et 1997

#### 9.3.1 Production de 1996 et 1997 en m3

Rubrique	1996		1997	
<b>A. Total Production</b>	<b>286.918,478</b>	<b>100%</b>	<b>221.350,707</b>	<b>100 %</b>
1. Grumes	286.918,478	100%	221.350,707	100%
2. Sciages	NR	-	-	-
3. Placages	NR	-	-	-
4. Contreplaqués	NR	-	-	-
<b>B. Total Exportation</b>	<b>178.400,433</b>	<b>100%</b>	<b>89.435,568</b>	<b>100%</b>
1. Grumes	112.687,618	63,2%	64.372,912	71,98%
2. Produits transformés	65.712,825	36,8%	25.062,656	28,02%
• Sciages				
• Placages	57.112,325	32,0%	20.520,087	22,94%
• Contreplaqués	8.600,490	4,8%	4.542,569	5,09%
	-	-	-	-

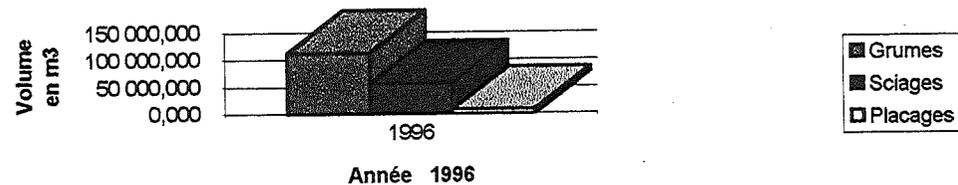
NR = Non - renseigné

## 9.3.2. Exportation de 1996 et 1997, Valeurs exprimées en FB

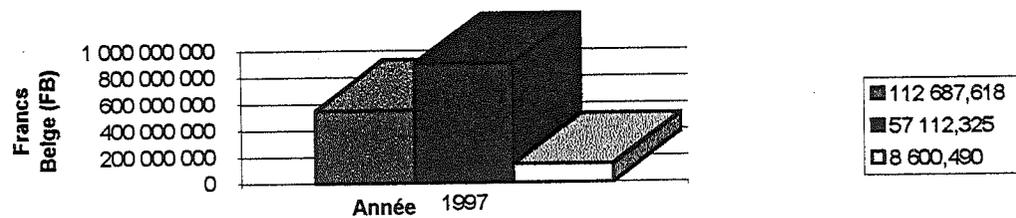
Rubrique	ANNEE			
	1996		1997	
	Volume en m <sup>3</sup>		Volume en m <sup>3</sup>	
<b>Total Exportation</b>	<b>1.598.584.534</b>	<b>100 %</b>	<b>640.333.246</b>	<b>100 %</b>
<i>1. Grumes</i>	<i>554.775.126</i>	<i>34,70 %</i>	<i>313.754.740</i>	<i>49 %</i>
<i>2. Produits transformés</i>	<i>1.043.809.408</i>	<i>65,30 %</i>	<i>326.578.506</i>	<i>51 %</i>
* Sciages	902.561.333	56,46 %	246.373.863	38 %
* Placages	141.248.075	8,84 %	80.204.643	13 %
* Contre-plaqués	-	-	-	-

Rubriques	1996	1997
Grumes	112 687,618	554 775 126
Sciages	57 112,325	902 561 333
Placages	8 600,490	141 248 075

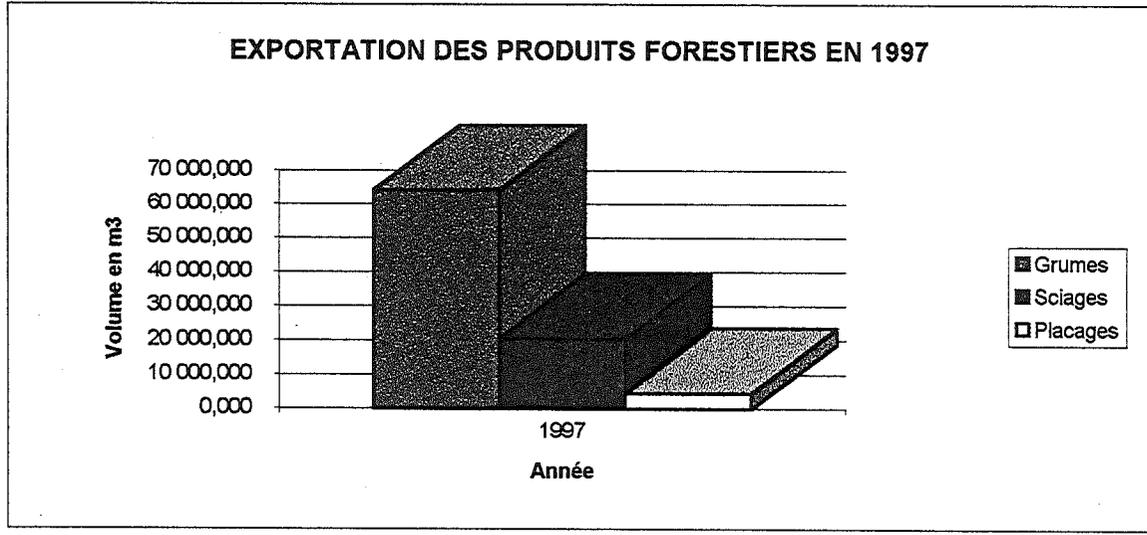
### HISTOGRAMME D'EXPORTATION DES PRODUITS FORESTIERS EN 1996



### HISTOGRAMME DES VALEURS DES PRODUITS EXPORTES en FB 1997

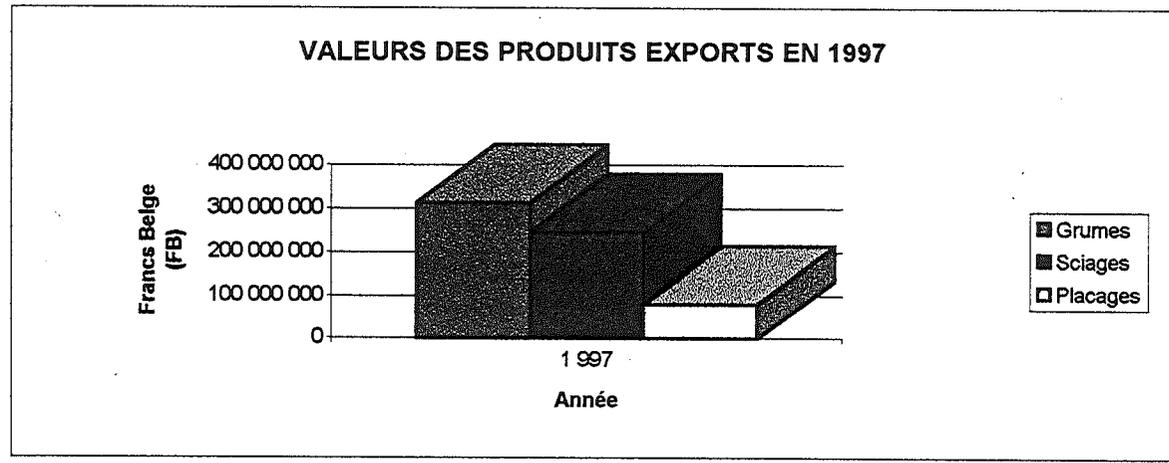


Rubriques	1997
Grumes	64 372,912
Sciages	20 520,087
Placages	4 542,569



Page 170

Rubriques	1 997
Grumes	313 754 740
Sciages	246 373 863
Placages	80 204 643



## Commentaires

Il ressort de ces deux tableaux ci-dessus, que la production des bois est passée de 286.918,478 m<sup>3</sup> en 1996 à 221.350,707 m<sup>3</sup> en 1997, soit une variation de -29,62 %.

L'exploitation a également baissée, de 178.400,433 m<sup>3</sup> en 1996, elle n'a été que de 89.435,433 m<sup>3</sup> en 1997, soit une diminution de 88.965,000 m<sup>3</sup> (soit 110 %).

La faible production des bois a eut pour conséquence une baisse considérable d'exportation. D'où de 1.598.584.534 FB, fruit de vente des bois exportés en 1996, la RDC, n'a réalisée en 1997 qu'une valeur de 640.333.246 FB, soit une diminution de l'ordre de 958.251.288 FB, équivalent à 149,65 % de décroissance. Il s'agit en fait d'une situation liée à la crise grave qu'a traversé le pays tant au niveau interne qu'externe. Avec les pillages de 1991 et 1992, accentués par une longue transition politique pour la démocratisation du pays, aucune entreprise ne pouvait tourner pleinement. Le pays était devenu une entreprise à haut risque... Et pourtant, le secteur forestier représentait en 1988, la deuxième source de devises après le café, soit 21.037 millions de dollars américains. La même année, le secteur forestier avait apporté 6 % des recettes totales en devises rapatriées auprès des banques commerciales.

Il est évident qu'avec un secteur sensible comme le secteur forestier, la RDC ne pourra pas atteindre la hauteur souhaitée, celle d'une production des grumes de 6.000.000 m<sup>3</sup> à l'an 2.000, en dépit des contraintes évoquées plus haut et même d'autres. Pour relever ce secteur, celui-ci devra d'abord subir une profonde restructuration à tous les niveaux d'intervention (Institutionnel, structurel, de facilitation pour les nouveaux investisseurs, etc.).

## 9.4 Classification des essences en RDC ( 16 juillet 1985)

Nom scientifique	Nom pilote	Couleur	Diamètre minimum d'utilisation D.M.U (en Cm)	Valeur utilisable en m3	Poids en Kg/m3
<b>Classe I</b>					
1. Afzelia spp.	Doussie	Brun-rouge	60	4,0	1.150
2. Cliloriphora excesa	Iroko	Brun-jaune à brun sombre	80	6,0	1.100
3. Diospyros spp.	Ebène	Noir-ébène	50	-	1.300
4. Entandrophragma angolense	Tiama	Brun-acajou	80	7,5	850
5. E. candolei	Kosipo	Brun-rouge	80	7,0	900
6. E. utile	Sipo	Brun-acajou	80	8,0	900
7. E. cylindricum	Sapelli	Brun-acajou	80	8,0	800
8. Khaya spp.	Acajou d' Afrique	Brun-acajou	80	7,0	800
9. Millettia laurentii	Wenge	Brun-jaune	60	2,5	1.150
10. Pericopsis elata	Afromosia	Brun-jaunatre	60	5,0	1.150
11. Terminalia superba	Limba	Blanchatre ou brun	60	5,0	775
<b>Classe II</b>					
1. Albizzia ferruginea	Iatandza	Brun	50	3,0	975
2. Aningeria robusta	Aningre	Blanchatre à brun très pale	60	4,5	875
3. Autranella congolensis	Mukulungu	Brun-rouge	80	10,0	1.150
4. Brachystegia laurentii	Bomanga	Brun-cuivre	80	5,0	900
5. Ceiba pentandra	Fuma	Blanchatre	80	4,0	900
6. Fagara macrophylla	Olonvogo	Brun-jaunatre	60	4,0	950
7. Gambeya spp.	Longhi	Brun-blanchatre	60	4,0	1.050
8. Gilbertiodendron dewevrei	Limbali	Couleur chêne	60	4,5	1.050
9. Gossweilerodendron balsamiferum	Tola	Teinte paille	80	9,5	800
10. Guarea cedrata	Bosse clair	Brun-rose teinte claire	60	4,0	900
11. Guarea thosomanii	Bosse foncé	-	60	4,0	-
12. Guibourtia spp.	Bubinga	-	60	4,0	-
13. Lovoa trichiloidea	Dibetou	Brun-gris	60	5,0	800
14. Morus mesozygia	Difou	Jaune-brillant	60	4,0	1.050
15. Nauclea spp.	Binga	Jaune-orange	60	5,0	1.050
16. Nesagordania spp.	Kotibe	Brun-rouge	50	3,0	900
17. Ongokea klainea (Gore)	ANGueuk	Brun-rose jaunatre	60	4,5	1.050
18. Oxystigma oxyphyllum	tshitola	Brun-rouge	80	9,0	900
19. Piptedeniastrum africanum	Dabema	Brun-jaunatre	60	4,0	-
20. Pterocarpus spp.	Padouk	Rouge-coraïl (noircit vite)	60	4,5	-
21. Pycnanthus angolensis	Ilomba	Blanc-ocre	80	6,0	-
22. Stautia gabonensis (Stipitata)	Niové	Ocre-rouge à brun-foncé	50	4,0	1.050
23. Triplochytton scleroxylon	Obeche	-	80	7,0	-
<b>Classe III et IV</b>					
Autres essences					

Source : Nomenclature des bois (C.T.F.T.).

### 9.5 VOLUMES DES BOIS EXPORTES PAR ESSENCE ET PAR PRODUIT (1996 -1997)

ESSENCES	Volume grumes (m3)		Volume sciages (m3)		volume placages (m3)	
	1996	1997	1996	1997	1996	1997
1. Aformosie *	7.323,689	4.416,645	8.883,787	2.009,538	-	-
2. aningre **	-	400,000	-	-	16,301	-
3. Benge	1.477,238	1.471,320	221,607	294,670	-	-
4. Bibinga **	134,360	306,996	-	-	-	-
5. Bosse **	3.070,710	2.569,347	205,450	39,377	-	-
6. Dabema **	14,533	-	-	-	-	-
7. Diambi **	11,207	8,005	-	-	-	-
8. Dibetou **	38,397	45,987	-	-	-	-
9. Douko	48,740	-	84,173	29,287	-	-
10. Denssie *	284,105	189,667	16,246	45,242	-	-
11. Etimoe	-	94,715	-	-	-	-
12. Iroko *	8.984,003	4.444,361	2.494,188	823,502	48,448	44,803
13. Kasa kasa	148,429	171,496	-	-	-	-
14. Khaya *	8.511,052	283,170	4.481,165	782,719	312,523	43,043
15. Kosipo*	598,559	835,775	21,240	123,130	87,863	127,010
16. Limba*	2.474,347	1.495,650	555,610	381,358	-	-
17. Longhi **	1.781,305	595,712	-	-	96,444	28,448
18. Mboza	4,829	-	-	-	-	-
19. Moabi	135,765	72,556	192,488	-	-	-
20. Mutenye	-	125,000	-	-	-	-
21. Patouk **	68,884	70,968	30,469	11,004	-	-
22. Sapelli *	30.034,745	9.690,524	16.143,803	5.551,337	7.998,345	4.279,409
23. Sipo *	21.078,000	15.137,358	12.283,515	4.520,080	-	-
24. Tali	-	83,918	128,158	-	-	-
25. Tiama *	6.044,450	2.934,578	5.913,503	1.815,346	-	-
26. Tola **	17.783,439	18.036,387	3.691,363	3.697,572	40,566	19,856
27. Wenge *	2.636,832	883,77	1.765,560	395,924	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>112.687,618</b>	<b>64.372,912</b>	<b>57.112,325</b>	<b>20.520,086</b>	<b>8.600,490</b>	<b>4.542,569</b>

\* Essences de classe I Rien : classe III, IV et autres

\*\* Essences de classe II

### Commentaires

Sur les 11 essences de la classe I, 8 d'entre elles ont été exportées en 1996 et 1997. Sapelli est l'essence qui a battu le record d'exportation en grumes, sciages et placages pour les années 1996 et 1997 en rapport avec d'autres essences de la même classe.

Toutefois, elle a connu sensiblement une baisse sur toutes les formes en terme de produit (bois). Sipo prend la deuxième position dans cette catégorie.

Huit (8) essences sur 23 de la classe II ont été exportées en 1996 et 1997.

Huit (8) essences des classes III et IV se sont alignées comme essences d'exportation, et si la tendance se maintient, la promotion des essences peu connues devra à court et moyen terme devenir une préoccupation prioritaire des exploitants, avec le bénéfice que celle-ci comporte sur le plan financier.

#### 9.6 Liste des pays importateurs (consommateurs) des bois de la RDC (en 1996)

1 - Angleterre	2 - Belgique	3 - Chine
4 - Espagne	5 - France	6 - Italie
7 - Japon	8 - Pays-Bas	9 - Portugal
10- Allemagne	11 - Autriche	12 - Suisse
13- Grèce	14 - Canada	15 - Singapour
16 - Suède	17 - Turquie	18 - Chypre
19 - Danemark	20 - Egypte	21 - R.S.A
22 - Liban	23 - Congo-Brazza	24 - U.S.A.
25 - U.R.S.S.	26 - Autres pays	

#### Conclusion & recommandations

Le Gouvernement doit mettre en place des mesures d'incitations pour les investisseurs et créer des conditions favorables à une coopération internationale fructueuse. Ces mesures ont déjà été proposées par le Premier Symposium sur la Forêt (1984), PAFT (1990), PNAE (1996), mais également par les résolutions de différentes concertations entre le ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme et les exploitants forestiers.

La législation relative aux contrats forestiers doit faire partie du Code forestier, destiné à assurer l'exécution de la politique gouvernementale d'aménagement de la forêt et de développement des industries forestières. Les dispositions de ce code doivent être réalistes et conformes aux besoins réels du pays, à sa situation économique et sociale. Une politique de promotion des essences peu connues devra être envisagée à moyen et long termes pour espérer élargir la game des produits et augmenter les recettes.

Notre forêt dense hétérogène doit être exploitée suivant les dispositifs d'un système d'aménagement sylvicole en mesure d'assurer une régénération adéquate des peuplements, car des écrémages répétés ont pour effet la dégradation de la structure forestière. Un grand pays forestier comme la République Démocratique du Congo doit se

doter d'un système informatique efficace des gestion de l'information tel le tableau de bord installé depuis 1996 au Gabon à la satisfaction de tous les intervenants du secteur forestier. (cfr. Projet PD 39/92 M ; intitulé " Récolte et Traitement informatiques des statistiques forestières en vue d'améliorer la gestion des ressources forestières du Gabon").

### **Récommandations à l'OIBT**

- La RDC sollicite l'appui de l'OIBT pour la création d'un service national des statistiques forestières.
- A l'instar du Gabon, dans son projet PD 39/92 M ; intitulé "Récolte et Traitement informatiques des statistiques forestières "examiner les possibilités de réaliser un tel projet comme réplique en tenant compte des réalités particulières du pays.
- Faciliter l'obtention du moyen auprès des bailleurs de fonds pour exécuter les projets de la RDC qui sont en rapport avec les statistiques forestières.

### **Recommandations au Gouvernement :**

- Mettre en place des mesures d'incitation pour les investisseurs et créer des conditions favorables à une coopération internationale fructueuse.
- Envisager une politique de promotion à court et moyen terme des essences peu connues.
- Créer un service national des statistiques forestières, doté d'un équipement informatique adéquat et d'un personnel formé et motivé.

**4EME SEMINAIRE INTERNATIONAL OIBT DE  
FORMATION AUX STATISTIQUES SUR LES FORETS  
ET LE COMMERCE DES BOIS TROPICAUX  
ABIDJAN, 23 MARS AU 10 AVRIL 1998**

**STATISTIQUES FORESTIERES  
ET COMMERCE DES BOIS  
AU TOGO**

**AMAH Dadja Sondoudéma  
AJAVON Ayayi Dola  
ANIPPAH Ayawo**

**Mars - Avril 1998**

## BIBLIOGRAPHE

- KODJO M. TENGUE (1999) : Rapport TOGO : Examen à mis parcours OIBT
- KODJO M. TENGUE (1996) : Résumé Exécutif : PAFN/FAO.
- KODJO DEFLY : Développement d'une Approche d'Aménagement des Teckeraies au TOGO (1997) OIBT.
- AMELA, GNAMASSOU et ADOSSI : troisième Séminaire International OIBT de Formation aux Statistiques sur les Forêts et le Commerce des Bois Tropicaux. (Mai - Juin 1995).
- ODEF : Rapports d'Activités Annuels
- DPCEF : Rapports d'Activités Annuels
- DPF : Rapports d'Activités Annuels
- ATSE YAPI et KOFFI SESSI : Etude Economique du Secteur Forestier et de Faisabilité pour la Création d'un Fonds de Développement Forestier au TOGO. FAO (1997).

## PRESENTATION DU TOGO

Le Togo couvre une superficie de 56 600 km<sup>2</sup> et s'étire du nord au sud sur 600 km entre le BURKINA FASO et l'OCEAN ATLANTIQUE. Il est limité à l'est par la République du BENIN et à l'ouest par le GHANA.

On y note une diversité topographique et climatique assez importante.

La pluviométrie annuelle varie entre 800 mm et 1 600 mm. La température moyenne se situe entre 25 ° et 28 °.

La population qui avoisine les quatre (4) millions d'âmes est jeune, très diversifiée et inégalement répartie. Elle est essentiellement rurale (75 %). Le taux de croissance est de 3,1 %.

Depuis 1982, l'économie togolaise fait l'objet de Programme d'Ajustement Structurel (RAS). Elle s'appuie essentiellement sur l'agriculture (38 % du PIB) et le secteur tertiaire (45 %). Les exportations proviennent principalement des phosphates et des cultures de rente (café ; cacao ; coton). Les produits forestiers comptent pour environ 11 % du PIB et comprennent principalement le bois d'énergie et de service. Le pays est globalement déficitaire en bois d'oeuvre et entièrement dépendant de l'extérieur en certains produits dérivés du bois tels que les placages et les contre-plaqués.

Le revenu par habitant est de l'ordre de 410 \$ EU (1994 : PNUD)

Il compte cinq régions économiques :

- Région Maritime,
- Région des Plateaux,
- Région Centrale,
- Région de la Kara,
- Région des Savanes.

Le secteur forestier est géré par un Ministère de l'Environnement et de la Production Forestière qui dispose de quatre (4) Directions et d'un Office.

### **1. Direction des Parcs Nationaux, des Réserves de Faunes et de Chasses (DPNRFC)**

Elle est chargée de :

- la protection et la conservation des ressources fauniques,

- la gestion des Parcs Nationaux et des Réserves de Faunes et de Chasses,
- l'étude des écosystèmes,
- l'organisation et le contrôle des activités cynégétiques,
- la création des Parcs Zoologiques.

## **2. Direction de l'Ecologie Générale et de la Réhabilitation du Milieu (DEGRM)**

Elle est chargée de :

- la coordination des études du milieu relatives à l'équilibre écologique,
- l'étude et le contrôle des impacts de tous ouvrages, infrastructures et projets agricoles ou matériels sur l'environnement et la recherche des mesures propres à les prévenir, les réparer ou les compenser,
- la lutte contre les pollutions de l'air, du sol, de l'eau et contre toutes nuisances,
- la mise en place de réseaux de surveillance continue et de la réhabilitation du milieu.

## **3. Direction de la Protection et du Contrôle de l'Exploitation de la Flore (DPCEF)**

Elle est chargée de :

- la lutte contre la désertification,
- l'organisation des feux précoces et la lutte contre les feux de brousses,
- la préservation de la flore et le contrôle de son exploitation,
- la délivrance des autorisations relatives à l'exploitation des essences forestières naturelles,
- la protection des massifs forestiers,
- l'aménagement des espaces verts et la création de jardins et parcs publics,
- l'identification et la protection des essences en voie de disparition.

## **4. - Direction des Productions Forestières (DPF)**

Elle est chargée de :

- l'organisation de la journée de l'arbre,
- la participation à l'exécution des campagnes d'information sur l'environnement,
- l'étude du patrimoine forestier et la définition d'une politique de production forestière,

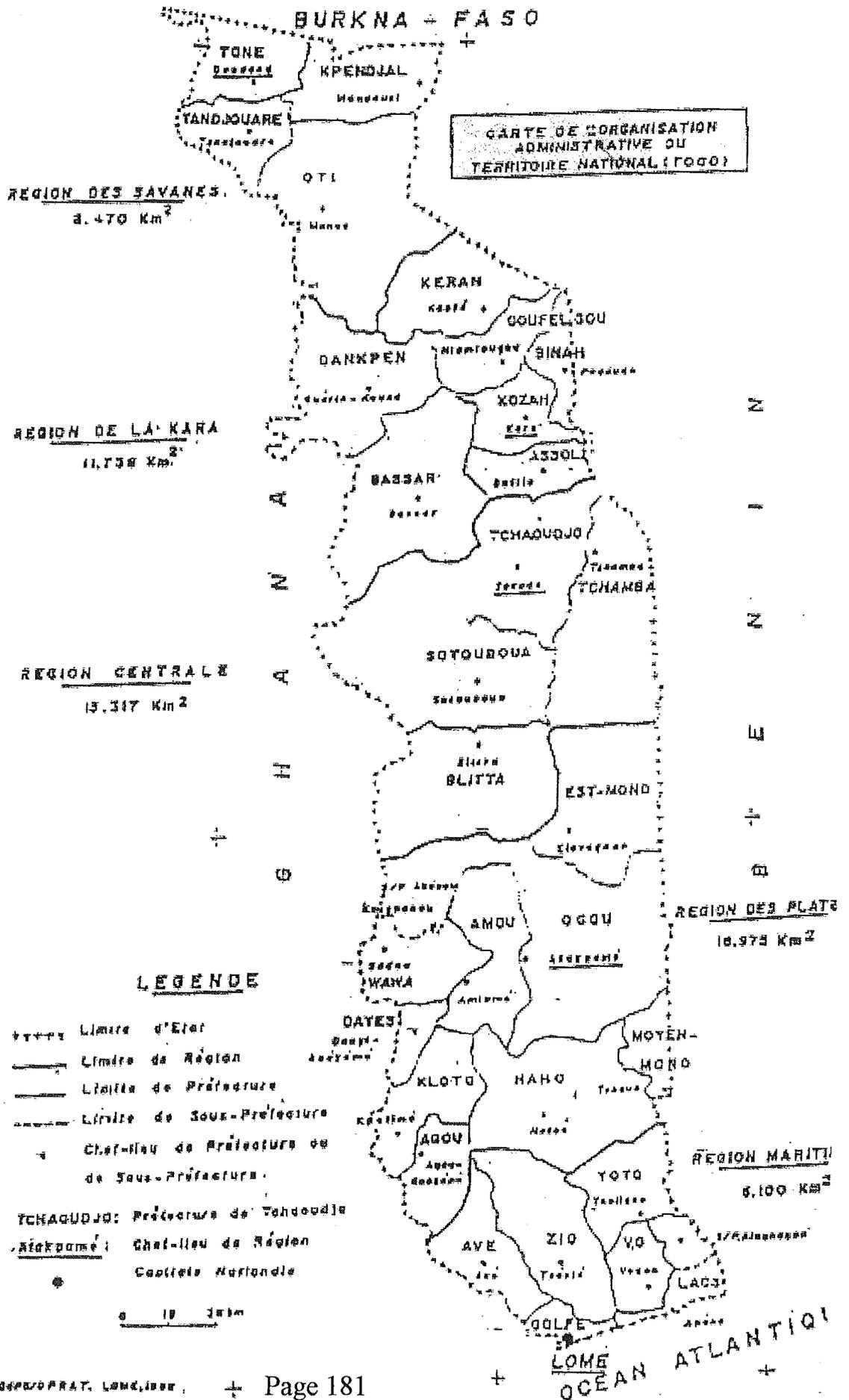
- la conception et la supervision des programmes de développement forestier au niveau des Directions Régionales du Développement Rural (DRDR),
- l'encadrement technique des reboisements privés, des collectivités et des écoles.

### **5. Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF)**

Il est chargé de :

- la gestion, l'équipement et la mise en valeur des peuplements forestiers naturels ou artificiels appartenant à l'Etat,
- l'extension de la superficie boisée du territoire par de nouvelles plantations de productions,
- la négociation, l'acquisition de tous biens, meubles ou immeubles susceptibles d'être mis en valeur par la production forestière,
- l'exploitation, la transformation et la commercialisation des produits soit par intervention directe soit par l'intermédiaire d'organismes publics ou privés adéquats,
- la réalisation de tous travaux de recherche appliquée en matière de production forestière et d'utilisation du matériau bois et dérivés,
- déterminer et de se pourvoir les moyens en personnel et matériels nécessaires pour la réalisation de son objet et utiliser les fonds à cette fin.

Ces cinq services et organismes d'intervention oeuvrent chacun de façon quasi indépendante et sans une coordination véritable.



# STATISTIQUES FORESTIERES ET COMMERCE DES BOIS AU TOGO

## INTRODUCTION

Le secteur forestier togolais est caractérisé par :

- une méconnaissance des potentialités réelles due à :
  - l'inexistence d'un système d'information, d'évaluation et de suivi ;
  - l'inexistence d'une unité de statistiques forestières ;
- des plantations forestières anciennes relativement importantes, mais éparpillées et non aménagées ;
- un assez grand nombre d'actions sur le terrain (projets) mais sans adéquation, ni coordination, ni harmonisation suffisantes avec une participation très limitée des populations ;
- un faible rendement du sous-secteur des productions forestières peu développé et non organisé ;
- l'absence d'une politique et de stratégies nationales de développement forestier clairement définies.

Par contre l'existence d'une volonté politique manifeste s'est traduite au cours de ces dernières années par :

- l'instauration et l'observation d'une journée annuelle de l'arbre (1977),
- la promulgation d'un code de l'environnement (novembre 1996),
- le financement de plusieurs projets forestiers,
- l'adhésion du Togo à la plupart des initiatives internationales (PAFT, PNAE, CITES, Accord International de 1983 sur les bois tropicaux, plan d'action de l'OIBT, Convention sur la Biodiversité, Convention sur les Changements Climatiques, Convention sur la Désertification etc.).

## I. LES RESSOURCES FORESTIERES

### 1.1. La ressource naturelle

Elle est peu abondante, mal connue, mal exploitée, insuffisamment gérée et en constante régression.

En partant de l'évaluation de la FAO en 1990 qui a abouti à 1 353 000 ha de superficie totale des forêts et 793 288 ha d'aires protégées.

On peut établir la situation suivante :

Superficie totale du pays	5 660 000 ha
Superficie totale des forêts	1 353 000 ha
% des forêts par rapports au territoire	23,9 %
Superficie des forêts rurales	559 712 ha
Superficie des aires protégées constituant le domaine forestier permanent	793 288 ha
Superficie des réserves et faune et parcs nationaux	628 021 ha
Superficie zones productives du domaine permanent de l'Etat	165 268 ha

La surface considérée du domaine forestier permanent est clairement faible par rapport aux objectifs nationaux et loin de la moyenne internationale recommandable des 30 %. En plus elle est formée à presque 80 % de réserves de faune et parcs nationaux ; ce qui laisse un pourcentage relativement faible aux forêts de production (Voir tableau n° 1).

Ces superficies érigées en aires protégées depuis la période coloniale sont demeurées pour la plupart non aménagées et mises en valeur par l'administration forestière ; sauf quelques périmètres de reboisement où quelques plantations forestières sont y réalisées. Aussi sont-elles envahies et occupées à des taux variables allant de 10 à 90 % suivant les cas.

Un espoir demeure cependant avec la nouvelle orientation proposée de la politique forestière nationale impliquant les populations riveraines. L'aménagement intégré de ces aires à buts multiples et leur valorisation dans l'intérêt conjugué des populations et du pays restent possibles.

**TABLEAU N° 1 : SURFACE TOTALE DES AIRES PROTEGEES CONSTITUANT LE DOMAINE FORESTIER PERMANENT**

REGIONS	Nbre Aires	Surface Territoire (ha)	Superficie aires protégées (ha)	% Surface Région	Réserves de faune et parcs nationaux (ha)	% Aires protégées	Superficie restante (zones productives) (ha)	% Aires protégées
MARITIME	8	610 000	33 297	5,46	18 000	54,06	15 297	45,94
PLATEAUX	31	1 754 000	142 855	8,14	66 626	46,64	76 229	53,36
CENTRALE	14	1 300 000	252 087	19,39	222 000	88,06	30 087	11,94
KARA	22	1 149 000	198 143	17,24	164 405	82,97	33 738	17,03
SAVANES	8	847 000	166 906	19,71	156990	94,06	9 916	5,94
	83	5 660 000	793 288	14,02	628 021	79,17	165 268	20,83

## 1.2. Les plantations artificielles

Les superficies totales estimées des plantations réalisées jusqu'à fin 1996 se chiffrent à 34 734 ha tous âges, toutes origines et essences confondues.

L'observation du tableau n° 2 des plantations montre un effort particulier de reboisement durant la décennie 1981-1990 où le TOGO a beaucoup bénéficié de l'assistance extérieure sous forme de projets de reboisement étatiques ou communautaires. La part de l'Etat est d'environ 46 % contre 54 % pour les plantations privées. L'engouement auprès des privés est motivé par l'institution de la Journée Nationale de l'Arbre, l'assistance incitative du PAM et le coût de plus en plus élevé des produits forestiers..

**TABLEAU N° 2 : LES EFFORTS DE REBOISEMENT AU TOGO**

PROGRAMME OU PROJET	PERIODE	SUPERFICIE (HA)	ESSENCES
Plantations coloniales et celles du service forestier ayant pris la relève	1908-1970	7 000	Teck
Programme des actions spécifiques en agriculture	1975-1978	1 414	Gmelina Termilia Cedrela
Programme PNUD/TOGO pour le développement des ressources forestières	1970-1982	2 507	Eucalyptus Teck, Cedrela Terminalia
Projet FAO/PNUD aménagement et reboisement (Nord-Togo)	1977-1987	668	Eucalyptus Cossia Acacias, Teck
AFRI (Aménagement forestier et reboisement industriel)	1982-1989	3 532	Eucalyptus
ODEF /PAM 2 818/PNUD	1988-1995	1050	Teck
Plantations communautaires, privés et scolaires	1977-1996	18 563	Eucalyptus, Teck Nime, cassia, fruitiers
TOTAL	1908-1996	34 734	

Sources : ODEF, DPF

Ces plantations sont réparties sur toute l'étendue du territoire et comprennent essentiellement le Teck, les Eucalyptus et diverses espèces.

Les teckeraies sont généralement installées pour la production de bois d'oeuvre et de service. Ce sont des teckeraies étatiques, contractuelles et privées. Elles font au total 10 886 ha.

Les plantations d'Eucalyptus sont les plus importantes quantitativement; Elles appartiennent aussi à l'Etat et aux privés. Elles sont généralement utilisées pour la production de bois d'énergie et de service.

La plus grande plantation d'Eucalyptus appartient à l'Etat et est réalisée dans la forêt classée d'Eto dans le cadre du projet AFRI (Aménagement Forestier et Reboisement Industriel) ; elle fait 3 534 ha.

Diverses espèces d'autres essences sont également plantées notamment lors des journées de l'arbre et sont constituées de Cassia, Gmelina, Cedrela, Terminalia, Gaïac, etc...

Les Tableaux n° 3 et 4 rendent compte de la situation.

**TABLEAU N° 3 : CLASSIFICATION DES PLANTATIONS FORESTIERES TOGOLAISES SELON LEUR STATUT ET SUIVANT LES REGIONS**

Régions	Plantations Administratives		Plantations Contractuelles		Plantations Privées (individuelles communautaire)		Total
	Nbre de sites	Superficie (ha)	Nbre de sites	Superficie (ha)	Nbre de sites	Superficie (ha)	Superficies (ha)
Maritime	22	6 042	-	175	-	6 466	12 683
Plateaux	39	2 750	-	70	-	4 698	7 519
Centrale	48	2 473	92	195	-	2 917	5 585
Kara	17	1 382	02	54	-	5 311	6 747
Savanes	-	35	03	03	-	2 162	2 000
	126	12 683	97	497	-	21 554	34 734

**Source** : OIBT (Projet PPD/14/95 Rev. 3 (F) : identification et planification des mesures pour une gestion durable des teckeraies togolaises : présenté par DEFLY Kodjo, Consultant).

**TABLEAU N° 4 : REPARTITION DES PLANTATIONS TOGOLAISES EN FONCTION DE L'AGE ET SELON LES ESPECES (HA)**

Régions	< 10			11 à 25 ans			26 à 50 ans			> 50 ans			Total
	E	T	A	E	T	A	E	T	A	E	T	A	
MARITIME	3 631	1 428	1 324	4 381	411	616	315	554	-	23	-	-	12 683
PLATEAUX	1 754	735	1 052	613	1 543	833	-	399	-	690	-	-	7 519
CENTRALE	1 062	503	906	397	660	238	-	1 520	-	299	-	-	5 585
KARA	2 053	932	1 178	692	307	1073	-	157	-	355	-	-	6 747
SAVANES	702	281	420	379	151	228	1	35	-	3	-	-	2 200
TOTAL	9 202	3 879	4 880	6 462	3 072	2 988	316	2 665	-	1 270	-	-	34 734

Page 188

E : Eucalyptus

T : Teck

A : Autres

Sources : OIBT (Projet PPD/14/95 Rev. 3 (F) : identification et planification des mesures pour une gestion durable des teckeraies togolaises : présenté par DEFLY Kodjo, Consultant)

### 1.3. La gestion des ressources forestières

#### 1.3.1 La Protection

Les diverses activités de la protection et de la conservation des ressources naturelles sont exécutées par la Direction de la Protection et du Contrôle de l'Exploitation de la Flore qui dispose d'un faible effectif d'agents dispersés sur l'ensemble du territoire national.

La protection des plantations est particulièrement confiée à l'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF).

##### a) **Les feux précoces**

Les feux de brousse constituent un fléau et un facteur de dégradation des éléments constituant l'environnement.

Pour limiter les dégâts, les feux précoces ont été institués en 1974. Chaque année, des arrêtés fixent les dates limites d'allumage de ces feux. Les forestiers entreprennent de larges campagnes de sensibilisation des populations.

##### b) **La police forestière**

Elle consiste à des patrouilles forestières souvent dissuasives contre les coupes abusives des essences forestières et au contrôle de la circulation des produits forestiers au niveau des postes de péages : c'est au niveau de ces postes que sont relevées les données de statistiques forestières.

##### c) **La protection participative**

Les réactions revanchardes des populations vis à vis de la politique et des réalisations forestières du pays lors des récents troubles socio-politiques (1990 - 1993) ont fait comprendre de la nécessité d'impliquer plus activement les populations locales en les faisant participer aux analyses de situations, aux prises de décisions, à la programmation et à la mise en oeuvre des actions forestières. Ceci s'est fait concrètement dans le cadre du PAFN où des programmes d'Action Forestier locaux ont été élaborés avec des délégués des populations au cours de séminaires-ateliers préfectoraux et régionaux.

##### d) **La protection des plantations de l'Etat.**

Elle est assurée par l'ODEF, avec l'aide d'une main d'oeuvre recrutée sur place. Il s'agit essentiellement de l'ouverture des pare feu, du gardiennage et des patrouilles forestières. En dehors des vieilles teckeraies qui subissent l'aménagement par le feu, 7 550 ha de plantations réparties dans les régions Maritime, Plateaux, Centrale et kara, sont intégralement protégées. Pour 1996,

l'ODEF a payé 11 380 700 francs pour 18 900 ha sollicités pour les travaux de protection. Malgré ces efforts des feux criminels ont parcouru près de 2 000 ha de plantations d'Eucalyptus dans la région Maritime.

### *1.3.2 L'aménagement*

Il n'existe pas un Plan d'Aménagement du territoire appuyé d'un plan d'occupation ou d'affectation des sols. Jusqu'à ce jour, en dehors des parcs nationaux où un aménagement sommaire à des fins touristiques est réalisé, aucune formation forestière naturelle n'a fait l'objet d'un aménagement forestier productif viable ; ce qui a favorisé la destruction à des fins diverses (agricole, productions ligneuse anarchique et abusive) des principales formations forestières susceptibles d'être aménagées dans un objectif de production ligneuse.

S'agissant des plantations forestières constituées essentiellement de teckeraies, une initiative de leur aménagement, touchant seulement 720 ha, entreprise avec l'appui technique du CTFT et financier du FAC, n'a pratiquement pas été suivie d'effet. La seconde, commencée depuis 1988 dans le cadre de la coopération forestière germano-togolaise à travers l'ODEF avec l'assistance de la GTZ, a vu inventorier de 1988 à 1990, 5 131 ha de teckeraies étatiques et contractuelles dont seulement 1.150 ha (22,4 %) ont fait l'objet de procès-verbaux d'aménagement en cours d'exécution. Malheureusement l'assistance allemande est suspendue depuis mars 1993. Voir au tableau n° 5 les activités sylvicoles de l'Unité de Gestion des Teckeraies et Anciennes Plantations (UGETAP) de 1992 au 1er semestre 1997.

TABLEAU : N° 5 : ACTIVITES SYLVICOLES DE L'UGETAP DE 1992 A 1997

ACTIVITES	REF	1992		1993		1994		1995		1996		1997 (1er semestre)		TOTAL	
		Superf.	Qtité	Superf.	Qtité	Superf.	Qtité	Superf.	Qtité	Superf.	Qtité	Superf.	Qtité	Superf.	Qtité
<b>AMENAGEMENT</b>															
Balivage	ha	291,68		2		142,72		61,32		222,01		198,32		918,05	
Eclaircie	ha	230,87		2		40,72		88,66		136		50,74		548,99	
Coupe rase	ha	20,18		15,54		27,60		24,01		6		8		102,33,	
Recupération	ha											31,39		31,39	
Production grumes	m3		6.906,36		1.958,62		7.353,26		7.500		6.635		8.379		30.353,24
Production perches	unité		55.476		4.064		26.889		18.500		8.000		15.811		112.929
Production stères	unité		5 091		352		3.694		1.643		727				11.507
Production poteaux	unité					1482		413		2.500		2.980		4.395	
Production pieux	unité		960			650								1.610	
Production charbons	sac										2.635			2.635	
Protection (pare-feu)	ha	106,72		90		85		98,20		115				494,92	
<b>SYLVICULTURE</b>															
Pépinière	ha	0,25												0,25	
Plantation	ha	28,00				87		44		5,70				164,70	
Entretiens	ha	226,00				35,92		163,10		137				562,02	
Régénération naturelle	ha	13,00				20				6				39	
Dépressage	ha							23		4,8				27,80	
Conversion en taillis	ha							8						8	
Régarnis	ha							36,30						36,30	

## II. LES PRODUCTIONS FORESTIERES

### 2.1. Potentiel des formations végétales naturelles

- superficie forêts productives en 1990 • : 724 980 ha,
- taux de déboisement • : 30 000 ha/an (source FAO),
- superficie forêts productives en 1997 • : 514 980 ha,
- volume total exploitable • : 15 449 400 m<sup>3</sup>
- volume bois énergie • : 13 904 460 m<sup>3</sup>
- volume bois d'oeuvre • : 1 544 940 m<sup>3</sup>

### 2.2. Potentialité des forêts artificielles

- Surfaces totales plantées entre 1908 et 1996 : 34 734 ha ;
- Plantations < 25 ha : 15 449 400 ha (tableau n° 4) (elles donnent essentiellement le bois d'énergie et de service à raison de 33 m<sup>3</sup>/ha en raison de la faible productivité des plantations collectives mal entretenues) ;
- Plantations de 26 ans et plus : 4 251 ha (tableau n° 4) (elles donnent 60 % de bois d'oeuvre et 40 % de bois de service et d'énergie à raison d'une moyenne de 60 m<sup>3</sup>/ha) ;
- Volume bois d'oeuvre : 153 036 m<sup>3</sup> ;
- Volume total bois énergie 1 107 963 m<sup>3</sup>

### 2.3 L'exploitation forestière

L'exploitation en forêt naturelle est suspendue depuis 1988 par l'Etat en vue de freiner les excès et régénérer la ressource. Cependant, elle se fait encore de façon frauduleuse par des exploitants privés (scieurs de long) et concerne souvent les bois durs et les bois tendres de consommation courante (Iroko, Acajou, Lingué, Bahia, Wawa, Antiaris et divers).

La production nationale officielle provient essentiellement des produits de réalisation des plans d'aménagement des plantations. Plus de 80 % des ménages utilise le bois ou le charbon de bois comme combustibles et demeure majoritairement tributaire de produits forestiers divers pour la satisfaction de plusieurs de ses besoins domestiques quotidiens.

Cette activité contribue à elle seule la cause de la déforestation de 15 000 ha/an. Il n'existe pas de statistiques pour l'exploitation des forêts naturelles ; cependant l'approvisionnement de la ville de Lomé en donne une idée. (voir tableau n°6).

La production issue de l'exécution des aménagements des plantations exécutés par l'ODEF se présentent comme suit : (voir tableau n° 7).

**TABLEAU N° 6 : APPROVISIONNEMENT A PARTIR DE FORETS  
NATURELLES**

ANNEE	SCIAGES (m <sup>3</sup> )	CHARBON (tonnes)	BOIS DE FEU (Stère)	PERCHES (Unité)
1990	22 476	-	-	-
1991	14 780	-	-	-
1992	10 618	-	-	-
1993	14 805	-	-	-
1994	3 400	-	-	-
1995	9 814	25 205	9 815	-
1996	6 859	11 110	46 988	16 781
1997	-	-	-	-

Source :

- Rapport annuel des postes de contrôle de Togblekope et de Sanguéra.
- Résumé Exécutif.

**TABLEAU N° 7 : PRODUITS D'AMENAGEMENT**

Produits Années	Grumes (m <sup>3</sup> )	Poteaux (unités)	Perches (unités)	Bois de feu (stères)	Charbon (tonnes)
1988			38.132	32.062	
1989			44.326	56.336	
1990	6.600		63.809	87.255	
1991	6.318		74.248	74.158	
1992	6.906		58.059	26.627	
1993	1.958		12.177	12.801	
1994	7.353	1.482	32.381	27.425	
1995	7.500	413	39.780	33.193	
1996	6.635	2.500	15.575	29.104	84,320
1997	8.379	2.980	22.254	28.005	

TABLEAU N° 8 : PRODUCTION INDUSTRIELLE DES PRODUITS LIGNEUX

Produits Année	Perches (unités)	Poteaux (unités)	Grume (m <sup>3</sup> )	Bois de feu (stères)	Charbon (sacs)	Sciages (m <sup>3</sup> )
1988	38 132	-	-	32 062	-	-
1989	44 326	-	-	56 336	-	-
1990	63 809	-	6 600	87 255	-	1 348
1991	74 248	-	6 318	74 158	-	1 509
1992	58 059	-	6 906	26 627	-	2 052
1993	12 177	-	1 958	12 801	-	730
1994	32 381	1 482	7 353	27 425	-	1 437
1995	39 780	413	7 500	33 193	-	1 534
1996	15 575	2 500	6 635	29 104	2 635	1 086
1997	22 254	2 980	8 379	28 005	-	666
	400 741	7 375	51 649	406 960	2 635	10 362

Sources : Rapport d'activité AFRI

Synthèse des activités par année de 1992-1997 (UGETAP)

#### 2.4 L'Industrie Forestière

L'industrie forestière formelle est peu développée. Il existe une seule unité étatique semi-industrielle de sciage d'une capacité de 6 000 à 8 000 m<sup>3</sup> grumes par an.

Le secteur regorge néanmoins de petits artisans scieurs, menuisiers, sculpteurs sans formation technique véritable et sans équipements adéquats.

Les pertes à la production sont relativement importantes

**TABLEAU N° 9 : PRODUCTION DE LA SCIERIE ETATIQUE DE 1994 A 1997**

ANNEE	CONSOMMATION GRUMES	PRODUCTION SCIAGES	RENDEMENT
1994	4.015,77	1.197,837	29,83
1995	4.583,29	1.534,522	33,48
1996	3.037,66	1.086,051	35,75
1997	1.903,81	666,663	35,02

### III. CONSOMMATION DES PRODUITS LIGNUEUX

En recoupant les résultats des études menées auprès des ménages pour obtenir les consommations annuelles par capita en produits ligneux (Rapport THIAM PNUD/FAO/PAFT/008/88-1992 et Enquête PAFT 1991) on se situe à :

- 350 kg de bois de feu
- 60 kg de charbon de bois
- 0,008m3 scaiges

En estimant les pertes à la production de 60 à 70% pour les bois d'oeuvre, 20% pour le bois énergie et 80% pour le charbon, les besoins en produits ligneux pour la population de 4.000.000 d'habitants sont les suivants :

<b>MATIERE LIGNEUSE</b>	<b>BESOINS EN CONSOMMATION EN (m3)</b>	<b>VOLUME BOIS A PRELEVER SUR LA FORET (m3)</b>
Bois d'Oeuvre	32.000	91.400
Bois Energie	2.640.000	3.300.000
Charbon de bois	240.000	2.400.000
<b>TOTAL</b>		<b>5.791.400</b>

Les perspectives de l'évolution des besoins en produits ligneux de 1996 à l'an 2000 suivant la Direction des Enquêtes et Statistiques Agricoles du Ministère du Plan sont les suivantes :

<b>ANNEES</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>
Population en 1.000 Hbts	3.998	4.097,9	4.200,4	4.305,4	4.413
Besoins bois d'oeuvre en 1.000 m3	240	245	252	250	265
Besoins bois Energie en 1.000 m3	5.050	5.200	5.300	5.400	5.500

Dans tous les cas de figures, le Togo est déficitaire en bois d'oeuvre et sera tributaire de l'étranger pour la satisfaction de ses besoins en produits ligneux notamment pour les bois d'oeuvre.

#### IV. LE COMMERCE DES PRODUITS FORESTIERS

Le commerce des produits ligneux est assuré par un secteur informel pour les 70 à 80% et par l'ODEF pour les 20 à 30%.

##### 4.1. Quelques prix

- 1 stère de bois est vendu à Lomé par l'ODEF à 5.000 F.CFA ;
- 1 sac de charbon de 35 kg est vendu à Lomé à 2.500 par l'ODEF et 3.000 par le secteur informel ;
- 1 m3 de sciage teck est vendu à un prix moyen 125.000 F.CFA par l'ODEF et 150.000 F.CFA par les producteurs privés ;
- 1 m3 de sciage Iroko, Acajou est vendu aussi bien par l'ODEF que les opérateurs privés à 121.000 F.CFA ;
- 1 m3 de grumes de teck à l'exportation est vendu entre 250 et 300 dollars EU prix FOB.

##### 4.2. Commercialisation des produits ligneux à Lomé

**TABLEAU N° 10 : COMMERCIALISATION DES PRODUITS LIGNEUX**

Produits Année	Perches (unités)	Poteaux (unités)	Bois de feu (stères)	Charbon (tonnes)	Sciages (m <sup>3</sup> )
1988	19 158	-	24 098	-	-
1989	38 030	-	49 039	-	-
1990	68 156	-	69 215	-	23 824
1991	64 737	-	77 650	-	16 289
1992	7 171	-	34 650	-	12 670
1993	3 813	-	979	-	15 535
1994	11 869	1 002	29 426	-	4 837
1995	25 059	1 000	41 337	25.205	11 216
1996	35 869	2 000	74 506	11.110	7 845
1997	8 884	-	26 074		427

Sources : Rapport d'activité AFRI  
ODEF : résumé exécutif.

### **4.3. Importations et Exportations de produits ligneux**

Malgré que le Togo soit déficitaire en bois d'oeuvre, il exporte les grumes de teck. Ceci est du au double phénomène du débouché juteux pour cette essence et à l'inadéquation des moyens de transformation.

Le tableau suivant expose les mouvements des produits ligneux de 1994 à 1996.

**TABLEAU N° 11 : IMPORTATION ET EXPORTATION**

ANNEES	POIDS (TONNES)							
	IMPORTATION				EXPORTATION			
	Grumes	Sciages	Placages	Contre-plaqués et Panneaux	Grumes	Sciages	Placages	Contre-plaqués et Panneaux
1994	7,487	5.373,535	0,565	412,009	884,369	-	-	-
1995	2.545,993	2.457,529	2,281	385,314	2.215,967	2.399,585	-	-
1996	668,700	3.655,676	10,448	567,126	43.289,436	735,652	-	-

Page 200

Source : Direction des Douanes

## CONCLUSION

Le manque d'informations récentes sur les couvertures végétales du Togo (étendues, natures, dispersions, productivités annuelles, exploitations, occupations etc.) compromet dangereusement la bonne gestion du secteur forestier. Dès lors la mise en exécution de certains programmes et ou projets identifiés par le PAFN s'avère urgente :

1. la réorganisation du Ministère de l'Environnement et de la Production Forestière définissant sans ambiguïté les attributions des Directions qui le composent et permettant aussi une coordination véritable entre elles ;
2. la création d'un service de statistiques forestières bien outillé avec un personnel formé ;
3. la recherche de la maîtrise des données actuelles sur les forêts par la photographie aérienne, la cartographie et les inventaires ;
4. l'organisation et la réglementation de l'exploitation et de l'exportation des produits ligneux.

Toutes ces actions exigent de l'Etat une volonté politique pour la recherche et la mobilisation des fonds nécessaires à leur réalisation.

## **4 - 6 EVALUATION**

La quasi- totalité des participants conviennent que l'Atelier a bien rempli ses objectifs au regard de :

- l'examen des objectifs et fonctions des statistiques du secteur forestier
- l'approche théorique et méthodologique appliquée au recueil et à l'analyse des données,
- l'examen de la structure des données du secteur forestier,
- l'examen des sources de données brutes, des méthodes et problèmes afférents à leur collecte,
- l'étude du rôle des systèmes informatisés dans la compilation des données forestières, leur analyse et leur diffusion,
- l'étude des méthodes d'élaboration et de diffusion des statistiques forestières,
- l'examen de l'enquête prévisionnelle et statistique de l'OIBT et des exigences de l'OIBT en matière d'information.

Les participants ont jugé dans leur majorité que les aspects théorique et pratique de l'atelier ont été adéquats. Toute fois, pour quelques 4 ou 5 participants ce niveau reste rudimentaire.

Les visites de terrain ont été jugées pertinentes et riches d'enseignements. Quant au contenu, il a été jugé approprié.

La durée du séminaire a été jugée insuffisante au regard des objectifs à atteindre.

En ce qui concerne la révision de l'enquête prévisionnelle et les statistiques OIBT, très peu de commentaires ont été émis par les participants. Parmi les commentaires reçus on note, dans l'ensemble, que l'enquête prévisionnelle est suffisamment claire et précise dans son état actuel. Le problème qui demeure est la difficulté (manque de moyens) pour obtenir l'information demandée.

Enfin, quant à la demande d'information de la part de l'OIBT, tous les participants jugent probable et vraisemblable la possibilité d'une amélioration de la communication des statistiques dans chacun des pays.

Les principaux obstacles et contraintes à surmonter dans la plupart des pays sont :

- le manque d'outils informatiques ( ordinateurs et logiciels performants),
- un système de collecte de données inadéquat du à un manque de moyens ou de ressources pour recueillir l'information,
- une mauvaise organisation du travail de collecte et de traitement de l'information,

- mobilité limitée de la part des agents chargés de la collecte,
- absence d'un service national de gestion des statistiques forestières,
- manque de formation des agents chargés de la collecte des données,

Sur le plan organisationnel, ont été jugés bon et excellent :

- la coordination et l'organisation de l'atelier
- les conditions d'hébergement
- l'auditorium et les équipements de salle
- le laboratoire informatique et
- le contenu même de l'atelier

Par contre, les repas, le transport ont été peu appréciés(médiocre à passable)

#### **4 - 7 CLOTURE**

La Cérémonie de clôture s'est déroulée en 3 étapes :

- **Bilan de l'Atelier présenté par l'Animateur principal M. FRANCOIS Julien.**

MESDAMES, MESSIEURS

Bienvenue à cette cérémonie de fermeture de l'Atelier OIBT sur la Formation aux statistiques sur les forêts tropicales et le commerce de bois tropicaux.

Suite aux activités qui se sont déroulées au cours des trois dernières semaines dans le cadre de cet Atelier OIBT, un certain nombre de constats peuvent être tirés.

On aura constaté tout d'abord qu'une bonne connaissance des structures du secteur forestier est indispensable pour comprendre et maîtriser l'économie de la production et de la transformation des bois.

Cette connaissance s'impose aux administrations et pouvoirs publics en général, bien sûr, mais aussi aux principaux opérateurs économiques que sont les exploitants forestiers, les industriels et les exportateurs. C'est parce qu'on connaît suffisamment l'état passé et présent du marché, par exemple, qu'on peut être susceptible d'en entrevoir les grandes tendances, et ainsi envisager des scénarios probables qui permettent de guider les choix pour le futur.

Pour ce qui concerne l'état, les recettes fiscales et leur différenciation selon les grandes catégories de produits, peuvent être déterminées d'une façon plus rationnelle et plus profitable à l'économie du pays. Les investissements des opérateurs privés peuvent, quant à eux, s'orienter vers les domaines permettant de mieux valoriser les potentialités locales.

En bref, pour bien gérer l'économie du bois, il faut d'abord bien la connaître. Cette connaissance passe directement par la disponibilité de statistiques fiables sur le secteur forestier.

On aura vu au cours de l'Atelier qu'il est nécessaire de connaître avec une précision suffisante des données de base permettant de comprendre la structure globale de l'économie forestière. Ces données doivent concerner les volumes des flux décrits, c'est-à-dire la production et les échanges aux différents stades de la transformation industrielle, mais également les valeurs correspondantes, ainsi que les prix auxquels s'effectuent les grandes transactions commerciales dans le secteur bois.

De plus on aura vu également que la précision de ces informations doit être suffisante pour en tirer des conclusions fiables. Il est clair toutefois que la connaissance en la matière n'est jamais parfaite : certaines données, en fait la plupart d'entre elles, résultent de déclarations d'opérateurs forestiers qui, pour diverses raisons, ne fournissent pas toujours les déclarations complètes attendues par l'État, certaines déclarations sont souvent entachées d'erreurs, tandis que d'autres sont, quelquefois même, biaisées selon les intérêts particuliers à promouvoir.

Cependant, indépendamment des erreurs faites par les générateurs de données, il peut s'avérer long, difficile et coûteux, et parfois même illusoire, de rechercher une connaissance exhaustive de certains phénomènes.

La précision des données statistiques à collecter doit donc résulter d'une sorte de compromis entre le fait de disposer de données essentielles et de pouvoir les collecter dans des délais suffisamment rapides pour permettre de guider des décisions qui s'inscrivent souvent dans le court terme. Les modalités de la collecte de données doivent donc être définies avec attention pour satisfaire à cet objectif.

Par ailleurs, l'Atelier OIBT aura permis de constater que les données statistiques, une fois collectées, doivent être mises à la disposition des utilisateurs potentiels sous une forme qui permette leur traitement *direct et rapide*. Cela suppose que la présentation des données statistiques se fasse d'une façon homogène pour permettre des comparaisons dans le temps et l'espace, et en limitant au maximum les délais séparant la date d'élaboration et celle de lecture par les utilisateurs. Là encore, un compromis est à trouver entre la qualité et la rapidité, mais on retiendra tout de même qu'il est nécessaire de disposer de données dans de brefs délais.

Il faut le répéter, c'est à ces deux conditions *de qualité et de rapidité* que la production de données statistiques, si essentielles pour guider les choix en matière d'économie du bois, peut s'avérer utile.

Parmi les autres activités réalisées au cours de l'atelier, il faut noter les rapports des pays participants sur la situation actuelle des systèmes de collecte et de traitement de l'information dans chacun des pays représentés.

Ces rapports auront permis de constater que l'appareil statistique disponible dans les pays africains producteurs de bois tropicaux, bien que pouvant varier beaucoup en qualité d'un pays à l'autre, ne permet pas dans son état actuel de tirer toutes les conclusions souhaitables en matière de disponibilité statistique.

En particulier, les moyens disponibles sont très variables d'un pays à l'autre autant au niveau des ressources mises en place pour la collecte des données qu'en termes d'équipement et de matériel informatique accessible pour en assurer le traitement. Il est clair que les autorités administratives des pays devront accorder une plus grande priorité à la collecte et aux traitements des données qui, en définitive, ne demandent pas des sommes astronomiques pour mettre sur pied un système statistique efficace.

D'autre part, indépendamment des outils informatiques disponibles, les règles techniques au plan de la collecte et du traitement des statistiques peuvent être maîtrisées rapidement par le personnel chargé des statistiques dans chacun des pays. C'était le premier but de cet Atelier que de rappeler ces règles aux représentants, ici présents, en charge de l'établissement des statistiques nationales.

L'Atelier OIBT visait entre autres l'atteinte de trois objectifs particuliers :

- Premièrement l'Atelier visait à rappeler un certain nombre de concepts fondamentaux sur le calcul statistique, lesquels sont nécessaires à la collecte et aux traitements des données. A cet égard, le personnel chargé de la seule collecte des données ne peut être complètement efficace que s'il maîtrise suffisamment les principes de base du traitement statistique, tout comme ce même personnel ne saurait être efficace si son expertise se limitait uniquement aux techniques de traitements des données, sans égard à la collecte. Collecte et traitement ne sont pas, en effet, des activités intellectuellement séparées, mais forment un tout dans une perspective de meilleure maîtrise de l'information statistique.

- Deuxièmement, l'Atelier visait à amorcer une formation sommaire au maniement des principaux outils informatiques qu'il est nécessaire d'utiliser à cet effet. L'ordinateur permet comme nous le savons tous, d'augmenter considérablement les capacités de travail en la matière, et, il permet de surcroît de rehausser significativement la qualité de l'information statistique. En effet, que l'on pense seulement au fait que la saisie informatique précoce des données est un moyen de limiter, par exemple, les erreurs inévitables dans le recopiage des informations.

On comprend d'ores et déjà tout son intérêt. La collecte des informations doit en tout cas s'effectuer sous une forme qui permette le plus facilement possible la constitution de fichiers informatiques de données.

- Troisièmement, l'Atelier cherchait enfin à sensibiliser, par une approche rapide des principes d'étude statistique de l'économie forestière des pays tropicaux, aux possibilités mais aussi aux limites de l'utilisation des statistiques de la production et du commerce des bois.

Compte tenu de la forte marge d'incertitude qui entache les statistiques forestières, il convient d'être bien conscient de ce qu'on peut en déduire sur le plan de l'analyse économique, et de ne pas en tirer plus de conclusions qu'il n'est possible de le faire.

A cet égard, il est clair que les statisticiens sont d'autant plus efficaces dans leur travail de collecte et de premier traitement des données qu'ils ont déjà quelques idées sur l'utilisation ultérieure qui peut être faite des statistiques qu'ils élaborent.

Cet Atelier de formation aux statistiques forestières s'est donc surtout attaché à décrire les principaux outils nécessaires à la collecte et au traitement des informations, ainsi que la façon de les utiliser au service d'une meilleure connaissance de l'économie forestière.

Nous espérons finalement que cet Atelier OIBT puisse concourir ultérieurement à une plus grande responsabilisation des fonctionnaires en charge de l'établissement de ces statistiques.

Pour terminer cette allocution je tiens à remercier chacun des participants des six pays représentés pour les efforts qu'ils ont investis dans cet Atelier et aussi pour la patience qu'ils ont su démontrer lorsque certaines démonstrations théoriques et certains exposés leur étaient peut être déjà familiers.

J'espère avoir l'opportunité de vous revoir à l'occasion d'un autre Atelier ou Séminaire et pourquoi pas dans le cadre de la réalisation d'un éventuel projet OIBT dans votre pays.

Je tiens à remercier également, au nom de l'OIBT, les responsables du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales de la Côte d'Ivoire pour avoir accepté de tenir en sol Ivoirien, et ce pour une 2ème fois en trois ans, cet Atelier de formation OIBT.

Finalement, je remercie particulièrement Monsieur KADJA N'ZORÉ ainsi que toute son équipe d'encadreurs pour toute l'organisation et le support logistique qu'ils ont su apporter tout au long de cet Atelier.

François Julien

Economiste Forestier Consultant

**- La remise d'Attestations, aux participants et le Mot de remerciement à l'endroit des Autorités et des Organismes.**

## ALLOCUTION DES SEMINARISTES

Prononcée par LIMÉ ELIAS Raymond (Cameroun)

- MONSIEUR LE DIRECTEUR DE CABINET,  
REPRESENTANT LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE  
ET DES RESSOURCES ANIMALES ;
- EXCELLENCES MESSIEURS LES AMBASSADEURS ;
- MESSIEURS LES REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS  
NATIONALES ET INTERNATIONALES ;
- MADAME LE MAIRE DE BINGERVILLE ;
- MMES ET MM. LES PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS ET  
SYNDICATS DU SECTEUR BOIS
- MM LES PRESIDENTS DES ORGANISATIONS NON  
GOUVERNEMENTALES ;
- MMES ET MM LES DIRECEURS ;
- HONORABLES INVITES :

DEJA BIEN AVANT L'OUVERTURE DU PRESENT ATELIER, LE QUATRIEME DU GENRE QU'ORGANISE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX POUR SES MEMBRES AFRICAINS D'EXPRESSION FRANCAISE, LA COTE D'IVOIRE, TERRE D'ACCUEIL A BIEN VOULU NOUS ABRITER. A TRAVERS CETTE HOSPITALITE QUI UNE FOIS DE PLUS A ETE DEMONTREE, LES SEMINARISTES M'ONT CHARGE MONSIEUR LE REPRESENTANT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES, DE TRANSMETTRE A CE PAYS FRERE ET AMI, LEURS SINCERES REMERCIEMENTS.

CET ATELIER REVET UN CARACTERE SPECIAL CAR IL PERMET A LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE DE PRENDRE PART POUR LA PREMIERE FOIS A DE TELS TRAVAUX. NOUS LEURS AVONS TEMOIGNE A TRAVERS SES REPRESENTANTS UNE CHALEUREUSE BIENVENUE.

AINSI, PENDANT PLUS DE 20 JOURS A TRAVERS LES FORMATIONS THEORIQUES EN STATISTIQUE ET PRATIQUE AU MANIEMENT DE L'OUTIL INFORMATIQUE, PAR DES EXPOSES AUX THEMES JUDICIEUSEMENT CHOISIS QUI NOUS ONT CLAIREMENT MONTRE LES ENJEUX, ET L'OCCASION DES VISITES DE TERRAIN QUI ONT ILLUSTRE LES DANGERS QUE COURENT NOS PAYS SI L'OUTIL STATISTIQUE, LE MEILLEUR THERMOMETRE DE L'UTILISATION JUDICIEUSE DE LA RESSOURCE FORESTIERE, CERTES RENOUVELABLE MAIS, O COMBIEN FRAGILE ET DONT L'EXPLOITATION IREFLECHIE PEUT AVOIR DES REPERCUSSIONS SI FACHEUSES, N'EST PAS PRIS EN COMPTE.

CETTE RENCONTRE A AUSSI ETE, A TRAVERS LE BRASSAGE DES ACTEURS QU'IL A PERMIS, UNE OCCASION INESTIMABLE D'ECHANGE DES EXPERIENCES ET D'ENRICHISSEMENT MUTUEL.

NOUS SAVONS GRE A L'OIBT DE NOUS AVOIR AIDE A BIEN MESURER L'IMPACT QUE NOS POLITIQUES SECTORIELLES PEUVENT AVOIR, AVEC L'USAGE DES STATISTIQUES. CECI NOUS PERMETTRA DE LEGUER AUX GENERATIONS FUTURES, UN CAPITAL INDENIABLE. NOUS EN AVONS POUR PREUVE L'ESSOR ECONOMIQUE QUE CETTE RESSOURCE A INSUFFLE A LA COTE D'IVOIRE.

NOUS PENSONS AVOIR ETE ATTENTIFS, ASSIDUS, STUDIEUX ET NOS ENCADREURS ONT ETE SERIEUX ET DISPONIBLES. QUANT A NOUS SEMINARISTES, NANTIS DE CETTE NOUVELLE EXPERIENCE, NOUS PRENONS EN CET INSTANT OU CET ATELIER VA ETRE CLOS, NOS RESPONSABILITES EN ESSAYANT, UNE FOIS RENTRES DANS NOS PAYS, DE FAIRE CHANGER LES CHOSES QUI LE DEMANDENT TANT IL RESTE VRAI QUE, DEPUIS LA FIN DU DERNIER ATELIER SIMILAIRE QUI S'EST DERoule EN CES MEMES LIEUX, LES CHOSES ONT BOUGE, MAIS, IL Y A BEAUCOUP A FAIRE. NOUS EN SOMMES CONSCIENTS.

NOUS FONDONS DONC NOS ESPOIRS SUR L'AIDE QUE LA COOPERATION INTERNATIONALE NOUS APPORTERA, NON SEULEMENT EN ASSURANT LA TENUE REGULIERE DE CE GENRE D'ATELIER, MAIS EN NOUS PERMETTANT D'EN PERENISER LES ACQUIS.

MERCI POUR TOUT CE QUI A ETE FAIT PAR LE COMITE D'ORGANISATION AFIN DE NE PAS EVEILLER EN NOUS, LA NOSTALGIE D'ETRE LOIN DE NOS FAMILLES.

NOUS RENTRONS, CONSCIENTS DU FAIT QUE NOUS AVONS NOTRE PIERRE A APPORTER A LA GESTION DURABLE DE NOS FORETS, ET, LES ACQUIS DE CE SEMINAIRE, NOUS RENDENT A NOS DIFFERENTS ECHELONS RESPONSABLES DU DEVENIR DE NOS FORETS.

ENVERS TOUS LES INTERVENANTS A CET ATELIER A QUELQUE NIVEAU QUE CE SOIT NOUS NOUS SENTONS REDEVABLES.

VIVE LA COTE D'IVOIRE  
VIVE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES  
BOIS TROPICAUX POUR QUE VIVENT LES  
STATISTIQUES FORESTIERES.  
VIVE LA COOPERATION INTERNATIONALE.

**- L'allocution de clôture prononcée par le Directeur de Cabinet, représentant le Ministre de l'Agriculture et des ressources Animales.**

MM. LES REPRESENTANTS DE MM.  
LES MINISTRES,  
EXCELLENCE MM. LES AMBASSADEURS,  
MM. LES REPRESENTANTS DES  
ORGANISATIONS NATIONALES ET  
INTERNATIONALES,  
MME LE MAIRE,  
HONORABLES INVITES,  
MMES, MM, CHERS SEMINARISTES.

CELA A CONSTITUE POUR NOUS UN REEL MOTIF DE SATISFACTION QUE D'ACCUEILLIR EN TERRE IVOIRIENNE CET IMPORTANT ATELIER DE FORMATION AUX STATISTIQUES SUR LES FORETS ET LE COMMERCE DES BOIS TROPICAUX QUI PENDANT UNE VINGTAINNE DE JOURS A PERMIS DE RASSEMBLER DES SPECIALISTES DE SIX (6) PAYS FRERES AYANT EN COMMUN L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

CETTE OCCASION NOUS LA DEVONS A L'ORGANISATION INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX (L'OIBT) A QUI JE RENDS ICI AU NOM DU GOUVERNEMENT IVOIRIEN UN HOMMAGE MERITE POUR L'INTERET TOUT PARTICULIER QU'ELLE PORTE A NOTRE PAYS EN Y ORGANISANT DE TELS ATELIERS.

EN EFFET, LES STATISTIQUES CONSTITUENT UN PRECIEUX OUTIL DE PLANIFICATION, DE GESTION DES FORETS ET DES RESSOURCES FORESTIERES DANS LE MONDE.

POUR BENEFICIER DES TECHNOLOGIES NOUVELLES EN MATIERE DE COLLECTE, DE TRAITEMENT ET DE DIFFUSIONS DE L'INFORMATION STATISTIQUE, L'ATELIER DE BINGERVILLE NOUS DONNE L'OCCASION DE FORMER ET DE DISPOSER DE CADRES DE HAUT NIVEAU, CAPABLES DE FOURNIR LES ELEMENTS STATISTIQUES NECESSAIRES A LA PLANIFICATION ET A LA GESTION DURABLE DE NOS RESSOURCES QUI ONT TANT SOUFFERT DE LA SUREXPLOITATION.

MMES ET MM. , CHERS SEMINARISTES, PENDANT TROIS (3) SEMAINES DE TRAVAIL INTENSE VOUS AVEZ SURVOLE L'ENSEMBLE DES PROBLEMES INHERENTS AU SECTEUR, ET NOUS APPRECIONS AU TERME DE VOS TRAVAUX LA PERTINENCE DES CONCLUSIONS ISSUES DE VOS REFLEXIONS AXEES SUR DES THEMES AUSSI COMPLEXES ET DIVERS TELS QUE :

- LA STATISTIQUE DESCRIPTIVE, LES DISTRIBUTIONS STATISTIQUES, LES ECHANTILLONNAGES ET LEUR APPLICATION DANS LE DOMAINE FORESTIER
- LES SYSTEMES DE COLLECTE, DE TRAITEMENT, DE DIFFUSION ET D'UTILISATION DE DONNEES STATISTIQUES,

- L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES DE GESTION DES DONNEES STATISTIQUES,
- L'INFORMATION STATISTIQUE DANS LE SECTEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL,
- LES TECHNIQUES D'ENQUETES AU NIVEAU DES MENAGES ET DES ENTREPRISES,
- L'UTILISATION DES STATISTIQUES DANS LES PREVISIONS ECONOMIQUES,
- LA METHODE DE COLLECTE ET LES SOURCES DE DONNEES STATISTIQUES ETC.

LES NOMBREUX ECHANGES QUE VOUS AVEZ EUS VOUS ONT PERMIS SANS NUL DOUTE, DE DECOUVRIR LA COMPLEXITE DES PROBLEMES A RESOUDRE ET D'APPROCHER LES SOLUTIONS POSSIBLES A METTRE EN ŒUVRE SANS TOUTEFOIS PERDRE DE VUE L'IMPORTANCE DE L'OUTIL INFORMATIQUE, SUPPORT INCONTOURNABLE DE GESTION DE L'INFORMATION STATISTIQUE QUI CONNAIT AUJOURD'HUI L'UNE DES EVOLUTIONS LES PLUS SPECTACULAIRES.

ETANT DONNE LA QUALITE DES CONCLUSIONS DE VOS TRAVAUX ET VU LA DISPONIBILITE ET LA COMPETENCE DES ANIMATEURS DE CET ATELIER, JE VOUDRAIS, AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA COTE D'IVOIRE ET TOUT PARTICULIEREMENT DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES, PARRAIN DE CET ATELIER, ADRESSER NOS SINCERES REMERCIEMENTS ET NOS VIVES FELICITATIONS AUX PARTICIPANTS AINSIQU'A TOUS CEUX QUI ONT CONTRIBUE A LA REUSSITE DE CETTE IMPORTANTE RENCONTRE.

NOS REMERCIEMENTS VONT TOUT D'ABORD A L'OIBT, INITIATRICE DE CE PROJET, POUR SON FERME ENGAGEMENT DANS L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES INFORMATIONS STATISTIQUES EN MATIERE FORESTIERE SANS LESQUELLES AUCUNE DECISION DE PLANIFICATION N'EST JAMAIS SUFFISAMMENT ECLAIREE.

ENSUITE, A TOUS LES EXPERTS QUI ONT APPORTE LEURS SCIENCES ET LEURS CONNAISSANCES DIVERSES PAR LE TRUCHEMENT DES NOMBREUX ET BRILLANTS EXPOSES QUI ONT ECLAIRE LES PARTICIPANTS SUR LES SUJETS TRAITES.

NOS FELICITATIONS ET REMERCIEMENTS VONT EGALEMENT A L'ENDROIT DE NOS PRINCIPAUX COLLABORATEURS QUI N'ONT MENAGE AUCUN EFFORT POUR QUE LA COTE D'IVOIRE SOIT A LA HAUTEUR DE L'ACCUEIL ET DE L'ORGANISATION PARFAITE DE CET IMPORTANT ATELIER.

JE NE TERMINERAI PAS CES PROPOS SANS DIRE MERCI ET UN GRAND MERCI, A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ESIE QUI NOUS A PERMIS A TRAVERS SES INFRASTRUCTURES DE TENIR L'ATELIER DANS DE BONNES CONDITIONS.

SUR CE, JE DECLARE CLOS LES TRAVAUX DU SEMINAIRE INTERNATIONAL DE FORMATION AUX STATISTIQUES SUR LES FORETS ET LE COMMERCE DE BOIS TROPICAUX TENU A BINGERVILLE DU 23 MARS AU 10 AVRIL 1998.

JE VOUS REMERCIE

## **5 - Conclusions et Recommandations**

### **ACTIONS FUTURES**

- \* une sensibilisation accrue auprès des décideurs ainsi que des agents chargés de la collecte et du traitement des données à la nécessité d'avoir des statistiques forestières fiables ;
- \* la poursuite de la formation sur une base régulière afin de maintenir à jour les connaissances principalement en matière informatique ;
- \* le soutien de l'OIBT aux pays membres pour les inciter à se préoccuper davantage des systèmes de collecte et de traitement à mettre en place dans chacun de ces pays ainsi que les outils informatiques requis ;
- \* l'organisation des prochains ateliers doit accorder plus de temps à la partie informatique\* (7 à 10 jours) ;
- \* la tenue de l'Atelier dans un pays différent à chaque fois que cela est possible
- \* le suivi par l'OIBT des cadres formés lors des Ateliers ;
- \* ce type d'Atelier OIBT est une bonne façon de sensibiliser les représentants des pays membres à la nécessité de préserver les ressources forestières des pays producteurs de bois tropicaux.